TOYOTA
ROCOTO

# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI
Continuez à participer à la promotion "A bas le coût de la vie avec Pepsi".

1ère année No 213 | Jeudi, le 13 juin 1974 | 24 pages 20 cents

*"Trahison du CRD" (Ruth Paradis)*

# Il n'est pas question d'un boulevard Talbot à 4 voies

Par Réjean TREMBLAY

QUEBEC — Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a clairement laissé savoir, hier, à Québec, que la réalisation d'un boulevard Talbot à quatre voies n'entrait pas dans les plans du gouvernement du Québec pour de nombreuses années à venir.

Il a répété par ailleurs que la rénovation du boulevard Talbot en ferait une route parfaitement carossable pour au moins une dizaine d'années.

Il s'est également engagé à réaliser les tronçons Chicoutimi-Barrière de Laterrière et Québec-Barrière de Stoneham à quatre voies, d'ici trois à quatre ans.

Ces propos du ministre ont semblé plaire aux dirigeants du Conseil régional de développement qui ont manifesté leurs satisfactions par de petits boniments de remerciements.

Se considérant abandonnés par le CRD, les dirigeants de la Société nationale des Québécois ont alors ramassé silencieusement les livrets de pétition, contenant les 27,000 signatures et demandant une autoroute à quatre voies entre Québec et Chicoutimi avant 1980, et les ont placés dans la valise d'une voiture.

Deux heures, plus tard, par suite d'une demande expresse du CRD, M. Gérard Claveau, délégué de la SNQ et vice-président du CRD, convainquait Mme Ruth Paradis, présidente régionale de la SNQ, de lui remettre les livrets sous les yeux ébahis des quelques curieux présents dans la cour du restaurant où se déroulait la scène.

De plus amples détaits sur la rencontre entre le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, le CRD, la SNQ et les députés de la région, hier à Québec, en page 3.



**UNE PETITION QUI SE PROMENE — M. Georges Perron, directeur-général de la Société nationale des Québécois, et Gérard Claveau, vice-président du CRD, ramassent les livrets contenant les 27,000 signatures pour aller les reporter au ministère des Transports.**

***Pas de festivités de la Saint-Jean?***

## Le dossier de la SNQ avait été égaré, au gouvernement

Par Réjean TREMBLAY

QUEBEC — Tout indique qu'il n'y aura pas de festivités de la Saint-Jean dans la région, le 24 juin prochain.

La Société nationale des Québécois a subi son coup de mort, hier après-midi, aux bureaux du ministère des Affaires culturelles, sur le chemin Saint-Louis à Québec.

Après plus d'une heure de recherches et de discussions, on a fini par retracer le dossier de la demande de subvention de la SNQ du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans un quelconque département du ministère.

M. G. Lajeunesse, le sous-ministre concerné, aurait expliqué à Mme Ruth Paradis, la présidente régionale de la SNQ, que l'on avait égaré la demande de subvention et le projet de la SNQ régionale.

Il a même demandé à la présidente régionale de la SNQ "si elle était en bons termes avec le responsable régional du bureau des Affaires culturelles dans la région, M. Raoul Desmeules."

Finalement, vers 17h, on a retracé le dossier de la SNQ régionale qui devait être discuté, aujourd'hui, pour acceptation.

Pour sa part, Mme Ruth Paradis a certifié qu'au cours de conversations téléphoniques dans les deux dernières semaines avec des fonctionnaires du ministère on n'avait jamais laissé entrevoir que l'on avait égaré ce dossier; de plus, on avait laissé pressentir à Mme Paradis et aux autres dirigeants de la SNQ que l'on connaissait bien le projet discuté.

La subvention demandée, pour aider la SNQ à préparer la célébration de la fête nationale des Canadiens français, se chiffrait par $6,000. Elle ne figurait nulle part dans les budgets du ministère.

Mme Paradis a confié, hier soir, qu'elle s'attendait à recevoir une réponse officielle sur l'acceptation de la demande de subvention d'ici la fin de semaine. "Il ne restera qu'une semaine pour organiser les fêtes, signer nos contrats avec les artistes, prévoir les services de sécurité etc. C'est pratiquement irréalisable," a soutenu Mme Paradis.

Toutefois, la SNQ ne prendra une décision définitive que ce soir.

*Transport en commun*

## Entente signée pour le Haut-Saguenay

QUEBEC — Le ministère des Transport et le comité intermunicipal de transport en commun ont signé, hier matin, un protocole d'entente qui conduira à la formation d'une commission de transport en commun pour le Haut-Saguenay.

Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a confirmé, hier, au QUOTIDIEN, que, par ce protocole, son ministère verserait une subvention de $75,000, somme sensiblement équivalente à celle fournie par les municipalités concernées.

M. Mailloux a mentionné que la signature de ce protocole avait été fort bien accueillie par les chauffeurs d'autobus directement concernée par le travail du comité intermunicipal.



**ACCUEIL CHALEUREUX — Le président Nixon et sa suite ont été accueillis chaleureusement et triomphalement, hier, au Caire, et des milliers d'Egyptiens étaient massés tout le long du parcours présidentiel. La vignette montre le chef d'Etat américian, en compagnie du président Sadate, saluant la foule.**
**(Téléphoto PA)**

Première étape d'un voyage au Proche-Orient

## Le président Nixon reçoit un accueil triomphal en Egypte

(Lire en page 24)

## *Une municipalité est créée à Rivière-Eternité*

CHICOUTIMI — Dans une lettre signée par M. Victor-C. Goldbloom, le secrétaire du Conseil de comté de Chicoutimi, M. Francis Dufour, a appris qu'une nouvelle municipalité était créée, dans le comté municipal de Chicoutimi, par la réunion des territoires des cantons Bréboeuf, Ducreux, Hébert et Périgny, sous le nom de municipalité de Rivière-Eternité.

Des lettres patentes créant la nouvelle municipalité ont donc été octroyés par un arrêté-en-conseil et entreront en vigueur dès le jour de leur publication dans la Gazette officielle du Québec.

Le ministre précise dans sa lettre que l'érection de la nouvelle municipalité de Rivière-Eternité est faite en vertu de l'article 2 de la Loi de l'organisation municipale de certains territoires.

La population de Rivière-Eternité est estimée à plus de 600 âmes. Un comité de citoyens travaillait activement depuis quelque temps à l'obtention des lettres patentes afin que la population concernée puisse s'administrer par elle-même en vertu du code municipal. Dans un mémoire remis tout récemment par les étudiants des techniques d'aménagement du campus collégial de Jonquière, on recommandait justement d'établir des structures administratives indépendantes pour que ce territoire puisse se développer normalement.

Au conseil de comté de Chicoutimi, plusieurs maires avaient également vu d'un bon oeil la volonté de la population locale de se former en corporation municipale, ce qui leur assurera une représentation normale au conseil de comté.

## 25 JOURS

***Maintenant que Trudeau est retourné à ses occupations (au fait qu'est-ce qu'il fait?), la campagne électorale est retombée dans sa morne platitude tranquille.***

***Commencée sous la signe de la sérénité abasourdie, l'échange "d'idées" entre les politiciens continue dans une "poursuite endiablée" vers le pouvoir. Un tel mouvement au coeur de l'été nous semble nettement exagéré. Trop c'est trop. Hola!***

***Nous suggérons donc aux hommes publics engagés dans la course de modérer un peu l'ardeur sans borne de leurs partisans. Y'en a qui "s'épivardent."***

***Un peu de dignité, diable.***

***Une bonne idée, ce serait que tous les politiciens se reposent d'ici au 8 juillet. Les électeurs pourraient alors choisir sans avoir la tête farcie de promesses. Ils choisiraient peut-être le soleil...***

*(Lire en page 19)*

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| — Arts et spectacles | 10 |
| — Annonces classées | 22 |
| — Bandes dessinées | 20 |
| — Bourse | 18 |
| — Bridge | 23 |
| — Cinéma | 10 |
| — Décès | 23 |
| — Entrecroisés | 21 |
| — Finance | 17 |
| — Horoscope | 19 |
| — Mots croisés | 21 |
| — Mots mystères | 16 |
| — Patron | 22 |
| — Sports | 13 à 16 |
| — Télévision | 10 |


*Un réel débat-marathon s'engage sur la langue*

QUEBEC (PC) — Un véritable débat-marathon s'est engagé mercredi sur la langue à la commission parlementaire de l'Education, qui entendra au-delà d'une centaine d'organismes intéressés à se prononcer sur le célèbre bill 22.

Le gouvernement Bourassa et l'opposition péquiste se sont mis d'accord pour bousculer les heures de séance afin de recevoir tous les organismes au cours des prochaines semaines.

Ainsi, la commission siégera exceptionnellement le lundi, de 14h à 23h, le mercredi soir, de 20h à 23h, et le vendredi après-midi, de 11h à 16h, en plus de siéger les heures normales le mardi et le jeudi, de 10h à 23h, avec deux heures de repos pour le lunch, ainsi que le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Un porte-parole péquiste indiquait que l'opposition a conclu cet arrangement, plutôt que de se faire imposer une motion spéciale du gouvernement les forçant à siéger le samedi. On aurait obtenu la garantie du gouvernement que la commission parlementaire ne tiendra jamais de séance le samedi, ni le dimanche naturellement.

**(Autre nouvelle en page 9)**

Prix à la consommation

## L'indice connaît une forte hausse

OTTAWA (PC) — L'indice du prix à la consommation a fait un bond de 1.7 pour cent en mai, ce qui constitue une hausse de 10.9 pour cent au cours des 12 derniers mois.

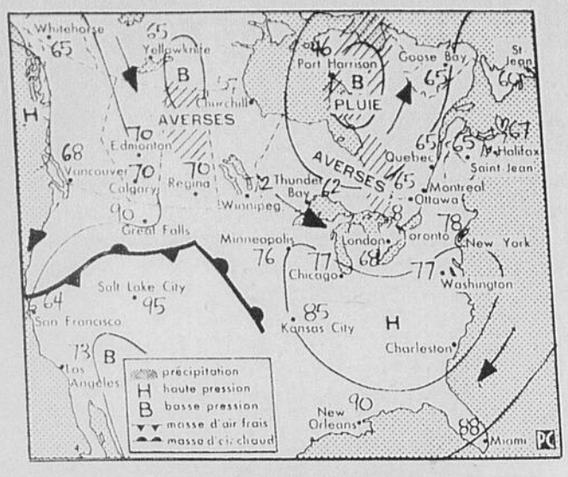
Cette hausse de l'indice est attribuable principalement à l'augmentation des prix des aliments, dont l'indice a augmenté de trois pour cent par rapport au mois d'avril. L'indice du prix des aliments se fixait ainsi à 18.3 pour cent au-dessus du niveau du mois de mai 1973.

Environ la moitié de l'augmentation de l'indice total du prix au consommateur est due aux prix plus élevés des aliments et le quart à la hausse des coûts des produits pétroliers.

L'indice des prix du transport a pour sa part enregistré un bond de 1.7 pour cent par rapport au mois d'avril, ce qui constitue une hausse de 10 pour cent comparativement au mois de mai de 1973.

Quant à l'indice du budget familial, il était en hausse de deux pour cent par rapport au mois d'avril, et celui de l'habitation de 1.2 pour cent.

# METEO




# PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour jeudi avec un aperçu pour vendredi:

Régions de l'Abitibi et de Chibougamau:

Jeudi: nuageux avec quelques averses. Maximum: 40 F, 4 C. Aperçu pour vendredi: peu de changement.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides et de la haute Mauricie:

Jeudi: généralement nuageux avec quelques averses. Maximum: 40 F à 45 F, 4 C à 7 C. Aperçu pour vendredi: peu de changement.

Régions de l'Outaouais, de Montréal et des Cantons de l'Est:

Jeudi: nébulosité variable avec possibilité de quelques averses légères. Maximum: 65 F à 70 F, 18 C à 21 C. Aperçu pour vendredi: peu de changement.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et du Saguenay-Lac-St-Jean:

Jeudi: généralement nuageux avec quelques averses légères. Maximum: 60 F à 65 F, 17 C environ. Aperçu pour vendredi: peu de changement.

Régions de Rimouski, de Baie-Comeau, de Sept-Iles et de la Gaspésie:

Jeudi: généralement nuageux avec quelques averses légères. Maximum: 60 F, 16 C. Aperçu pour vendredi: peu de changement.

# DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mercredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

| | Min | Max |
|---|---|---|
| Vancouver | 55 | 67 |
| Victoria | 48 | 73 |
| Edmonton | 52 | 77 |
| Yellowknife | 55 | 62 |
| Régina | 49 | 74 |
| Winnipeg | 46 | 75 |
| Toronto | 55 | 68 |
| Ottawa | 46 | 67 |
| Montréal | 51 | 64 |
| Québec | 54 | 67 |
| Frédéricton | 55 | 75 |
| Halifax | 49 | 68 |
| Charlottetown | 55 | — |
| Chicago | 51 | 72 |
| Détroit | 48 | 72 |
| Boston | 57 | 76 |
| New York | 60 | 74 |
| Washington | 64 | 81 |

# LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 01h. 45 (3'3") et haute à 08h. 10 (7'1"). Elle sera à nouveau basse à 14h. 25 (3'0") et haute à 20h. 50 (7'3").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 03h. 05 (5'9") et haute à 09h. 15 (13'2"). Elle sera à nouveau basse à 15h. 30 (5'0") et haute à 21h. 55 (13'9").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h. 00 (5'5") et haute à 09h. 30 (12'6"). Elle sera à nouveau basse à 16h. 25 (4'9") et haute à 22h. 10 (12'6").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE. 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480.

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes: Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).

## Au Saguenay-Lac-Saint-Jean

# Les chantiers sont déserts

**Par Martha GAGNON**

CHICOUTIMI — Depuis hier, on n'entend plus de bruit des marteux sur les chantiers de construction de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La majorité des 3,000 travailleurs ont suivi la vague de débrayage, délaissant la plupart des gros chantiers. Aucune violence n'est encore survenue même si une vingtaine d'automobiles, dans lesquelles se trouvaient plusieurs hommes, circulaient hier, autour des différents chantiers, pour inciter les travailleurs à fermer leurs coffres à outils.

Dans la région, plusieurs chantiers importants sont paralysés totalement: l'alcan, l'école polyvalente Dominique-Racine, l'édifice administratif à Jonquière, le centre de logements pour personnes âgées à Chicoutimi, le campus et le centre sportif d'Alma, sont parmis les principaux.

Au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, les dirigeants de la FTQ dans la région, faisaient savoir qu'un comité spécial assurait les services essentiels. Par exemple, à Kénogami, suite à l'intervention du maire Roger Malaison, les travailleurs ont accepté de reprendre le travail pour terminer la réfection de la plomberie, laquelle aurait pu causer certains dégâts au niveau de toute une rue de la ville.

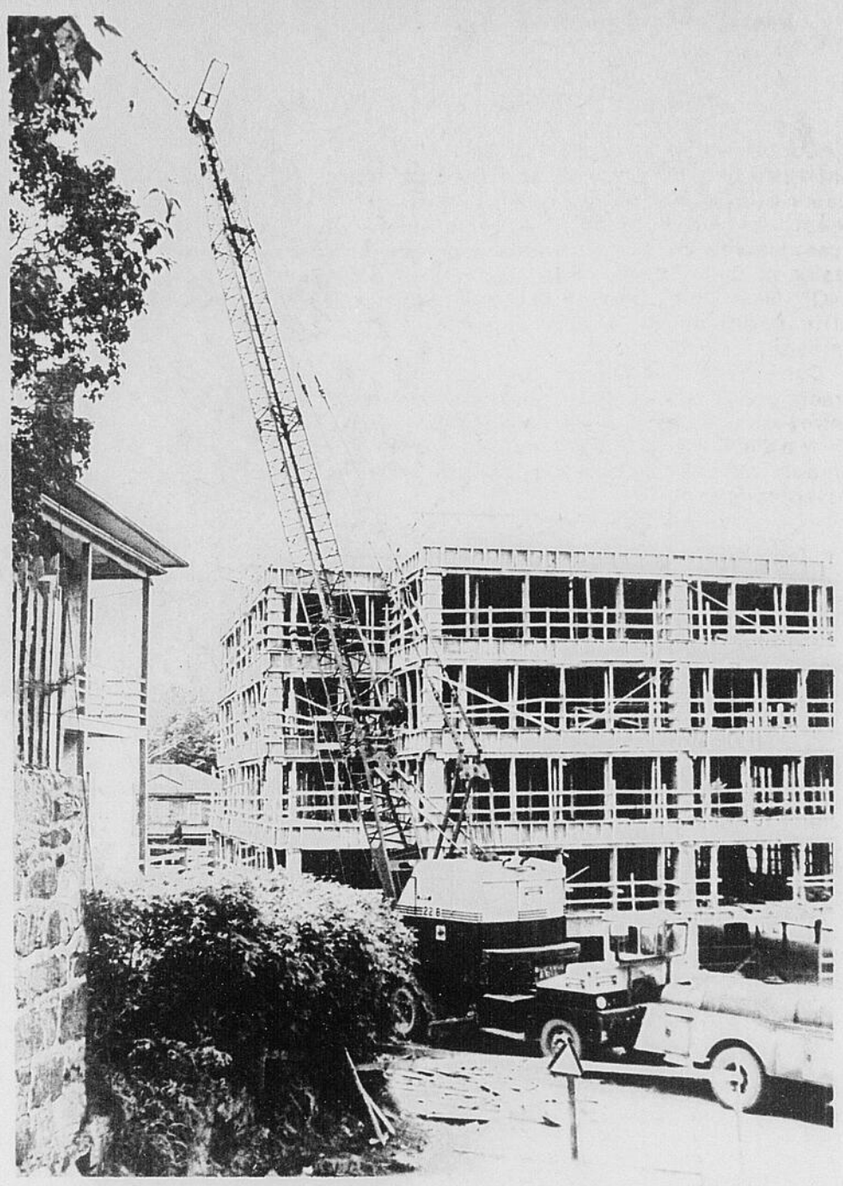
Actuellement, la FTQ assure une surveillance étroite des chantiers pour éviter que des conflits ne surviennent. Dans le courant de la journée d'hier, les travailleurs se sont contentés d'engueulades verbales.

Dans la région, les ralentissements de travail ont commencé au moment où quelque 250 travailleurs de la construction sont revenus des chantiers de Fermont, Port-Cartier et Mont-Wright. Dès cet instant, les débrayages se sont suivis et ce dans le but d'appuyer les 250 travailleurs.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on compte 650 entrepreneurs. La plupart d'entre eux sont très inquiets de la tournure que prendront les événements. Certains vont même jusqu'à affirmer que les chantiers risquent d'être paralysés durant tout l'été.

Rappelons que ces ralentissements de travail surviennent à la suite du refus des associations patronales de rouvrir le décret de la construction pour permettre un rajustement des salaires en fonction de la hausse du coût de la vie.

Toujours dans la region, il semblerait que les centrales CSN et CSD ne veuillent montrer aucune réticence face aux agissements de la FTQ. Cette dernière compte 1,700 travailleurs possédant une carte de compétence.



**PARALYSIE TOTALE — Sur la majorité des gros chantiers, les travailleurs de la construction ont rangé leurs coffres à outils. Aucune violence n'est encore survenue dans la région. On aperçoit ici une vue du chantier de construction du futur centre de logements pour personnes âgées, situé dans le centre-ville de Chicoutimi.**

## Ailleurs en province

MONTREAL (PC) — En dépit du débrayage de 70,000 des 90,000 employés de l'industrie québécoise de la construction, la partie patronale refusait toujours, mercredi, de rouvrir la convention collective de travail pour indexer les salaires au coût de la vie.

"La situation n'est pas rose, a déclaré un porte-parole de l'association patronale, mais nous n'avons pas l'intention de négocier des hausses salariales à ce moment-ci."

M. Michel Bourdon, président de la Fédération du bâtiment, a qualifié la grève d'illégale, ajoutant qu'elle était fomentée par la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Louis Laberge, président de la FTQ, a déclaré de son côté qu'il croyait que tous les employés de la construction allaient avoir cessé de travailler vendredi.

**$10 MILLIARDS**

Cette grève affecte des travaux de construction évalués à quelque $10 milliards au Québec.

Les débrayages ont été la riposte des syndiqués aux mises à pied provoquées par des ralentissements sur les chantiers de construction.

Les ralentissements eux-mêmes avaient pour but de forcer les employeurs à rouvrir la convention collective, qui n'expire qu'au mois d'avril 1976, pour négocier l'indexation des salaires.

M. Louis Laberge a souligné que le coût de la vie avait grimpé de 10 pour cent depuis la signature du contrat, il y a un an.

Des entrepreneurs en construction ont fait appel au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, afin de faire appliquer la loi. Ils ont réclamé des amendes de $50,000 par jour pour les syndicats et de $2,000 par jour pour chaque employé récalcitrant.

Quant aux syndicats, ils affirment que ce sont les employeurs qui sont dans l'illégalité, puisque ce sont eux qui, en premier lieu, ont eu recours aux mises à pied.

## Manque de coordination entre organismes de sécurité routière

Saint-Félicien — L'Association des chefs de police du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau a déploré, hier après-midi à Saint-Félicien, lors de son assemblée mensuelle, le manque de coordination entre les différents organismes qui s'occupent de sécurité routière au Québec. Ce problème a d'ailleurs retenu presque à lui seul toute la durée des débats, et il ressort de ces mêmes débats que la prévention devrait se faire davantage au niveau des régions qu'à l'échelle provinciale.

Pour sa part, l'invité de l'association et chef de la sécurité routière, au ministère de la Justice, Me Louis Dufour, a invité les chefs de police à continuer le travail amorcé en matière de sécurité routière et à chercher toute nouvelle initiative capable d'atténuer les accidents de la route, fléau du 20e siècle. Et Me Dufour n'a pas manqué de souligner aussi que l'organisme qu'il dirige au ministère de Me Auguste Choquette aurait toujours une oreille attentive face aux recommandations des chefs de police municipaux du Québec.

Dans le même ordre d'idées, il ressort de cette réunion que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau n'aura pas de sitôt son centre de vérification des véhicules, les crédits budgétaires du ministère des Transports ne pouvant souscrire à cette requête. Dans une lettre adressée à l'association par le ministère en question, on dit regretter de ne pouvoir installer un tel centre, mentionnant qu'actuellement, seulement Montréal et Québec possèdent de tels bureaux, mais qu'un bureau temporaire est actuellement en fonction sur le boulevard Talbot.

Quant au chef de la sûreté municipal de Dolbeau, M. Charles-Edouard Lallemant, il a abordé le problème des malades mentaux et alcooliques que la sûreté municipale va conduire dans les hôpitaux, et il ressort de cet item que peu d'hôpitaux de la région ont des équipements adéquats et recommandés par la loi 65, pour recevoir ces mêmes cas. A ce chapitre cependant, le cher Antoine Lavoie d'Alma a lui, mentionné que dernièrement, il avait pu amener un tel cas à l'hôtel-Dieu de l'endroit et qu'on l'avait accepté. Quant au chef de Dolbeau, il a raconté une expérience vécue lui aussi dernièrement, mentionnant qu'il avait amené un cas à l'hôpital de l'endroit à 9h du matin et que l'Hôtel-Dieu l'avait sommé de reprendre ce même patient vers 4h le même après-midi. Et le chef Lallemant d'ajouter sur ce point que la prochaine fois qu'un tel cas se présenterait il entendait bâtir une preuve solide et la présenter au procureur de la couronne pour que des mesures légales soient prises contre l'institution hospitalière s'il s'avère que d'après la loi 65, cette même institution est fautive.

Enfin, les chefs de police, sans vouloir imposer quoi que ce soit, demanderont à qui de droit, la permission légale d'exiger un prélèvement sanguin dans le cas d'alcoolisme douteux et ce pour des accidents ayant fait des victimes.

Une quinzaine de chefs de police de la région ont assisté à ces assises et par ailleurs, ces officiers de police étaient accompagnés de leurs épouses à qui la ville de Saint-Félicien avait réservé un accueil et un programme d'activités spéciales durant les débats de leurs conjoints.

Mentionnons en terminant que c'est le chef de la sûreté municipale de Saint-Félicien, M. Georges-Albert-Cossette qui a mené les débats et quant au chef de la municipalité de la sûreté municipale de Chicoutimi et président de la Fédération des chefs de police du Québec, M. Gérard Giroux, il a lui aussi déploré l'absence de coordination entre les organismes qui s'occupent de sécurité routière au Québec, ajoutant qu'une orientation régionale serait peut-être actuellement la meilleure solution possible, avant que ne soit créé un organisme gouvernemental réunissant sous une même direction tous les services de sécurité routière existants au Québec.

## La prison à un jeune homme pour un vol de $200

Chicoutimi — Le juge Louis-René Lagacé a imposé une peine d'emprisonnement de trois semaines et soumis le jeune Jacques Desmeules de St-Léonard à une ordonnance de probation de douze mois.

Le jeune homme avait commis un vol au montant de $200.00 de marchandises dans un garage, propriété de M. Jean-Charles Duchesne de Chicoutimi.

Quelques minutes plus tard, Desmeules admettait sa culpabilité à quatre accusations de vol dans des chalets, devant le juge Edmond Savard.

Toutefois, sur ces derniers crimes, il ne connaîtra sa sentence que vendredi.

**EXHIBITIONNISTE**

Un individu de Chicoutimi a écopé d'une amende de $100.00 hier matin, pour avoir exhibé sa personne devant des jeunes gens.

En plus de l'amende, le juge Savard a ordonné au prévenu de se faire traiter par un psychiatre au cours des prochains mois, le soumettant à une ordonnance de probation l'obligeant à se soumettre à cette obligation.

# La Chambre de Dolbeau poussera l'étude de la fusion municipale

DOLBEAU — "La Chambre de Commerce de Dolbeau devra faire en sorte que les municipalités de Mistassini ville et paroisse ainsi que Dolbeau s'assoient autour d'une même table, s'entourent de spécialistes et fassent une étude sérieuse d'une fusion éventuelle".

Tel est le message qu'a livré, mardi soir, M. André Perron, à la suite de son élection comme président de la Chambre de Commerce du secteur de Dolbeau au cours de la réunion annuelle.



André Perron

Après avoir déploré le fait que différents organismes du nord du comté ont éprouvé des difficultés à planifier leurs manifestations, M. Perron devait mentionner que son organisme devrait approcher la Chambre de St-Félicien pour aider celles-ci à établir ce calendrier, si nécessaire, autant durant les événements majeurs que durant les activités au cours de l'année.

Le nouveau président a poursuivi en disant qu'il faudra travailler en collaboration avec le conseil municipal pour l'obtention d'une route en dehors des limites de la municipalité afin de détourner le trafic lourd. Soulignant que la Chambre de Commerce devra avoir l'oeil ouvert sur tous nouveaux projets, toutes initiatives qui permettraient d'améliorer le mieux-être de la collectivité, M. Perron déclarait notamment: "Nous devrons tous fournir un appui moral et technique, lorsqu'il sera possible, aux différentes autorités du secteur qui font des efforts pour s'organiser d'une façon satisfaisante pour la population".

**M. EDMOND LAPRISE**

Le président sortant M. Edmond Laprise a souligné dans son rapport qu'il fallait reconnaître que la Chambre toujours aussi dynamique après 27 années d'existence et qu'elle s'imposant de plus en plus comme un organisme indispensable pour une ville qui se veut progressive.

Après avoir mentionné certains activités réalisés durant son mandat, M. Laprise ajoutait que la Commission de rénovation urbaine mise sur pied dernièrement devrait même dans un certain avenir penser à une planification au plan du secteur. "J'ai d'excellentes raisons de croire qu'une action du genre serait bien accueillie" a-t-il déclaré.

Le président sortant a en outre fait mention de la magnifique collaboration reçue du Conseil municipal au cours de l'année. "Les autorités en place ont compris, a-t-il dit, qu'un conseil de ville et une Chambre de Commerce qui savent se rencontrer et discuter peuvent apporter beaucoup pour un milieu. Nous avons eu au cours de l'année près d'une dizaine de rencontres et dans tous les cas il en est résulté des avancements concrets".

LA CAGNOTTE D'OR
$3,000.
PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUIN
r r la rue racine CHICOUTIMI
RÉCLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION.

TEL.: 548-5488
548-3127
ST-GELAIS & FILS LTÉE
ENTREPRENEUR DE PEINTURE
C. P. 634 ARVIDA, P. Q.
MICHEL ST-GELAIS
Rés.: 548-2341

## *Echec à Québec*

# La SNQ est dégoûtée de l'attitude du CRD

Par Réjean TREMBLAY

**Québec — Le refus du ministre Mailloux de construire une autoroute à quatre voies, entre Québec et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a provoqué, hier, à Québec, un incident plutôt cocasse après qu'on s'eut rendu compte que la présidente de la Société nationale des Québécois (SNQ), Mme Ruth Paradis, de Chicoutimi, avait quitté l'édifice "H" en remportant avec elle l'immense lot des livrets de pétition.**

**Comme elle devait l'expliquer par la suite, Mme Paradis posait davantage ce geste pour protester contre l'attitude des représentants du CRD, attitude qu'elle a d'ailleurs qualifiée de mollesse et même de trahison, devant l'inconsidération des autorités gouvernementales.**

Deux heures après l'entretien avec le ministre des Transports, sur le terrain d'un restaurant, se déroulait effectivement une scène digne du grand Guignol lorsque le vice-président aux Affaires sociales du CRD et délégué de la SNQ, M. Gérard Claveau, réussissait à convaincre la présidente de la Société, Mme Ruth Paradis, de remettre les livrets de pétition au ministère des Transports pour qu'il les garde dans ses dossiers.

C'est sur la demande du CRD et de certains hauts-fonctionnaires du ministère des Transports que M. Claveau a pu rejoindre Mme Paradis au bureau du ministère des Affaires culturelles et lui demander de venir le rencontrer dans la cour d'un restaurant, non loin du Parlement.

Là, M. Claveau aurait transmis à Mme Paradis certaines considérations sur "l'éthique professionnelle" de la SNQ et sur le fait que la pétition pour le Boul. Talbot appartenait maintenant au Ministère des Transports.

Après une discussion à l'écart des journalistes, on a pu voir M. Claveau et M. Georges Perron de la SNQ sortir par brassées les livrets de la pétition, qu'on avait déposés dans la valise d'une voiture, tandis que le président-directeur-général de l'OPDQ, M. Yvon Tremblay, présent par hasard sur les lieux, semblait trouver l'affaire aussi "tordante" que Mme Paradis qui n'en revenait définitivement pas.

Cette dernière fulminait d'ailleurs contre la "mollesse" du CRD, insistant sur la préparation absolument nulle des permanents et des dirigeants de l'organisme face au ministre Mailloux. "C'est terrible, ils n'avaient même pas préparé un aide-mémoire quelconque," s'est indignée la présidente régionale de la SNQ.

### UNE REUNION TRES TRANQUILLE

En fait, la réunion qui comprenait les dirigeants du CRD, de la SNQ, les cinq députés provinciaux de la région, quelques hauts-fonctionnaires du ministère des Transports et évidemment le ministre Mailloux, s'est déroulée dans un calme complet.

Le ministre Mailloux a repris les différents faits qui sont maintenant connus, a confirmé que la rénovation du boulevard Talbot serait complétée d'ici dix semaines et que la voie serait carossable pour une dizaine d'années.

Pressé de questions par le député péquiste de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, le ministre Mailloux a fini par s'engager à réaliser le quatre voies de Chicoutimi jusqu'à la barrière de Laterrière d'ici trois ou quatre ans; le même travail sera effectué jusqu'à la barrière de Stoneham dans un délai à peu près équivalent.

### PAS POSSIBLE FINANCIEREMENT

Le ministre Mailloux a été très clair! Les budgets ne permettent pas de réaliser pareille autoroute et la circulation n'atteint pas la densité voulue pour justifier pareils investissements. Le ministre a été catégorique quand il a répondu à une question sur la norme de 8,000 voitures jour-moyen nécessaire à la construction d'une autoroute: "Cette norme est essentielle. Comme la circulation actuelle sur le boulevard Talbot est approximativement de 3,500 voitures-jour, la densité de la circulation ne justifie par la construction d'une autoroute."

Comme l'OPDQ prévoit que la population régionale ira en décroissant au cours des prochaines années, les chances de voir la région atteindre cette norme de circulation, sont pour le moins minces. Cependant, selon le ministre, à cause de certains facteurs, une baisse de population ne signifie pas l'arrêt de la croissance de la circulation. Premier espoir! Le deuxième espoir réside dans un développement économique réellement accéléré dans la région: A ce moment, la situation serait réétudiée. Pour l'instant, pas d'autoroute à l'horizon.

### DES MESURES PREVENTIVES

Par ailleurs, le député Bédard a posé trois questions au ministre Mailloux: "Est-ce qu'il y aurait moyen d'obtenir un échéancier pour le quatre voies jusqu'à la barrière de Laterrière?" — "Y aurait-il moyen d'obtenir un contrôle plus sévère sur les charges transportées par les camions?" Et dernière question posée par M. Bédard: "Y aurait-il lieu de vérifier la nature des chargements?"

Pour la première question, le député de Chicoutimi a été aidé par une intervention du député de Roberval Me Robert Lamontagne, et s'attira finalement la garantie du ministre Mailloux que cette partie à quatre voies serait réalisée d'ici trois à quatre ans.

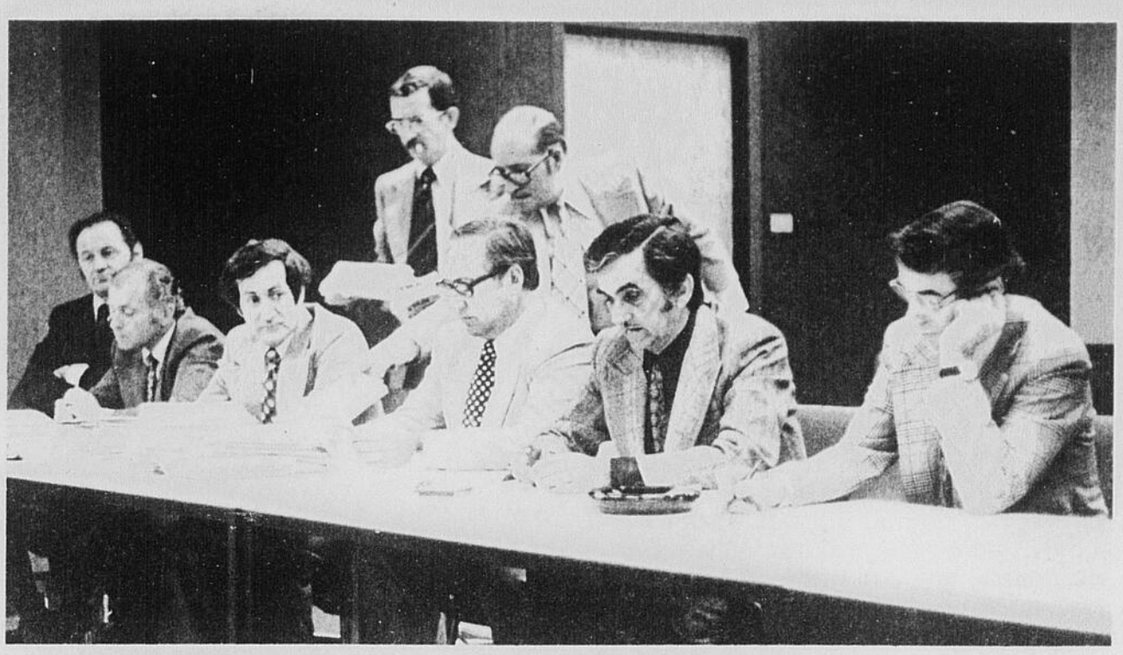
Quant aux autres questions, le ministre a rappelé qu'il était probablement le ministre qui avait été le plus sévère sur l'observance des règlements du transport. Il a souligné que les amendes pleuvaient drues mais qu'il recommanderait une surveillance de tous les instants.

Tout au long de la rencontre, le ministre est revenu sur les demandes des 108 députés dans le domaine de la voirie et sur les crédits disponibles. Il a indiqué qu'il recevait des exigences de chaque député, que les besoins étaient nombreux mais les crédits quand même limités.

Si les représentants de la SNQ qui étaient invités à assister à la remise de leur pétition ont gardé le silence et affichaient un visage déçu, les Paul Tremblay, Maurice Lévesque et Jean Lavoie du CRD ont marqué leur satisfaction devant les propos du ministre Mailloux. Le vice-président et exécutif du CRD, M. Louis-Marie Bouchard, a été plus circonspect, rappelant au ministre qu'il entendait bien que le CRD continue à se montrer vigilant devant les actions gouvernementales en matière de communications.

Après ces propos "Satisfaits" des leaders du CRD, Mme Paradis a ramassé silencieusement les livrets contenant les 27,000 signatures et s'est dirigée vers la sortie.

"Si c'est comme ça que les dossiers-moteurs sont négociés par les CRD, je comprends pourquoi la région ne récolte jamais rien," devait-elle commenter.



**REMISE "OFFICIELLE" DE LA PETITION DE LA SNQ — MM. Thomas-Eugène Simard, directeur-général du Conseil régional de développement et M. René Jolois, directeur-adjoint (debout) déposent devant le sous-ministre des Transports, M. Claude Rouleau et le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, les livrets contenant les 27,000 signatures recueillies en quinze jours par la SNQ. M. Marc-André Bédard, député de Chicoutimi et Gérald Harvey, député de Jonquière et ministre du Revenu, assistent à la remise de la pétition.**

# Tentatives d'identification de l'accusé Gérald Gallant

Par Guy BERGERON

Chicoutimi — Madame René Côté de Charlesbourg a identifié hier Gérald Gallant comme l'individu qui s'est rendu voir son fils Gilles à Québec, le 22 octobre, soit deux jours avant que son propre fils Gilles soit impliqué dans le vol à main armée commis à la bijouterie Paul Gauthier de la rue Racine à Chicoutimi.

Lorsque Me Denis Vaillancourt a demandé à Mme Côté si elle reconnaissait Gérald Gallant, cette dernière a regardé dans toute la salle et lorsque ses yeux ont pointé vers la boîte des accusés, elle a dit: "C'est toi".

Cette troisième journée du procès de Gérald Gallant accusé de tentative de meurtre sur les policiers Louis-Joseph Gagné et Bernard Dassylva aura été perturbée par la traditionnelle visite des lieux.

Vers onze heures, après une heure et demie d'audience, les douze jurés ont demandé au juge Roger Chouinard, qui préside le procès, de se rendre sur les lieux, plus principalement à la bijouterie Paul Gauthier, de la rue Racine.

Immédiatement, le mécanisme se mettait en branle, et vingt minutes plus tard, les jurés étaient sur les lieux, posant aux témoins, principalement à Mme Héléna Gauthier, propriétaire de la bijouterie, de nombreuses questions sur les événements de la matinée du 24 octobre.

Egalement, les jurés ont parcouru la rue Racine dans le secteur de chez Steinberg's, la rue Ste-Anne et l'avenue St-Joseph.

Si le Tribunal s'est rendu sur l'avenue Ste-Anne, c'était pour déterminer l'endroit où l'automobile Chrysler verte, propriété de Gilles Côté, était garée.

En effet, dans la matinée, M. Hervé Tremblay de Boileau, se trouvait garé près de l'intersection de l'avenue Ste-Anne plus précisément à proximité de la cour de vente d'automobiles de Boivin & Fils.

Vers les dix heures, il vit trois individus quitter un véhicule, et deux sortir chacun une valise, et prendre la direction de la rue Racine.

Pendant ce temps, un troisième individu, toujours sur l'avenue Ste-Anne, sur le trottoir opposé au magasin Luc Genest, se dirigeait vers la rue Racine.

Quelques minutes plus tard, M. Tremblay vit surgir un individu à la course qui passa près de son automobile.

Cependant, il n'a pas reconnu aucun de ces individus.

La visite des jurés sur la rue St-Joseph était pour déterminer l'endroit précis où un jeune homme avait retrouvé un sac provenant de la maison Steinberg's et ayant à l'intérieur une carabine 30/30 tronçonnée, du ruban gommé et de la corde.

Enfin, la visite se termina à l'Hôpital de Chicoutimi où l'automobile Chrysler de Gilles Côté a été retrouvée.

### INTERET

Si les douze jurés au procès de J.-Edmond Vaillancourt avaient posé peu de questions, c'est tout le contraire au procès de Gérald Gallant, puisque les jurés demandent continuellement des explications et lors de la visite des lieux les questions ont fusé, manifestant un intérêt constant.

Au cours de la journée, le ministère Public, représenté par Me Denis Vaillancourt, a terminé sa preuve technique en ce sens que si le procès a manqué jusqu'à maintenant de rebondissements sensationnels, on peut s'attendre qu'on entrera ce matin dans le vif du sujet.

C'est ainsi qu'hier on a appris par Mlle Hélène Bergeron, employée à la Pharmacie Ste-Claire de Chicoutimi-Nord, que la veille du vol à main armée, deux individus avaient acheté deux paire de gants de caoutchoux.

Me Denis Vaillancourt — Avez-vous remarqué quelque chose de spécial chez les individus?

T - Oui, celui qui m'a parlé bégayait. Il avait les yeux bruns, vifs.

C - Mlle Bergeron. Quelques jours après, avez-vous eu l'occasion de vous rendre au Poste de Police de Chicoutimi pour un défilé d'identification?

T - Oui.

C - Avez-vous désigné un individu en particulier?

T - Oui, le numéro 6 (il s'agit de Gérald Gallant) mais j'ai bien mentionné qu'il n'y avait qu'une ressemblance, je ne pouvais dire si c'était le même individu qui était venu la veille à la pharmacie.

C - Oui, mais...

T - J'ai trouvé que ça lui ressemblait, mais je ne savais pas si c'était lui.

L'agent Vincent Gaudreault a arrêté Gilles Côté ce soir-là au domicile de Mlle Lise Gallant, soeur de Gérald Gallant, sur la rue des Cèdres à Rivière-du-Moulin. Dans l'automobile, Gilles Côté lui a mentionné que son automobile Chrysler verte se trouvait sur le stationnement de l'Hôpital de Chicoutimi.

Egalement, la preuve a démontré que Gilles Côté avait passé à la barrière de Stoneham dans la soirée du 22 octobre et qu'il n'y avait qu'une seule personne à l'intérieur, selon le reçu de circulation donné dans le Parc des Laurentides.

Me Claude Vaillancourt, avocat de Gallant, a tenté de démontrer que les gardiens de barrières ne vérifiaient pas la plupart du temps combien de personnes il y avait à l'intérieur de l'automobile, et qu'il y avait possibilité qu'un individu soit caché ou couché sur la banquette arrière.

Le procès se continue aujourd'hui.



**DISCUSSIONS — Avant que ne débute la visite des lieux par les jurés au procès de Gérald Gallant, le juge Roger Chouinard, au centre de la photo, discute avec Me Claude Vaillancourt, avocat de Gallant, le greffier Rodolphe Simard et le sergent-détective Jules Dufour.**



**L'ACCUSE — Gérald Gallant, accusé de tentative de meurtre sur les policiers Jos Gagné et Bernard Dassylva, de la sûreté municipale de Chicoutimi est encadré des gardes de la prison lors de la visite des lieux par les jurés, hier matin.**

## Le maire Violette acquitté

Par Guy BERGERON

**Chicoutimi — Le maire de Shipshaw, M. Fernand Violette, a été acquitté hier d'avoir, le 27 septembre 1971, fait un faux document.**

**Dans un jugement élaboré, le juge Louis-René Lagacé signale que la Couronne avait prouvé les faits suivants: 1- Le 27 juillet 1971, Fernand Violette était propriétaire d'un chalet situé près de St-Ambroise. Ce chalet avait été acquis d'Antoine Giroux le 20 juin 1966 pour la somme de $5,000.00 dont $2,000.00 comptant et $3,000.00 payé par 72 chèques de $46.90 payables à chaque mois capital et intérêts.**

**2- Ce chalet a été incendié le 27 juillet 1971 et un chèque de $5,000.00 a été émis par l'assureur le 21 septembre 1971 payable au prévenu et Antoine Giroux.**

**3- Ce chèque a été échangé à la Banque Royale et Giroux n'a jamais endossé le chèque ni autorisé personne à signer son nom.**

**En défense, Violette avait relaté qu'à plusieurs reprises il avait tenté de rejoindre Giroux sans succès, ce dernier ayant quitté la région. Comme ce chèque lui revenait en entier il l'a encaissé, affirmant qu'il ne savait pas les conséquences de son geste.**

**Selon le doyen des juges, la seule question que le Tribunal doit se poser est la suivante: Fernand Violette a-t-il agi sans intentions criminelles?**

**Quand le prévenu mentionne dans son témoignage que ce chèque était à lui en entier, il nous laisse percevoir que le fait pour lui d'avoir réglé Giroux constituait un acquis de sa dette. Il peut y avoir une erreur de fait, mais cette erreur n'implique pas une intention criminelle.**

**Cette façon d'agir de M. Violette ne démontre pas une intention criminelle, et pour ces motifs M. Violette est acquitté. Me Louis-Charles Fournier défendait M. Violette.**

*Pour le CRD*

## Une solution valable

**QUEBEC — Le président du Conseil régional de développement, M. Jean Lavoie, a qualifié "de valable" la solution apportée par le gouvernement à l'épineux problème du Boulevard Talbot.**

**M. Lavoie a également profité de l'occasion pour réaffirmer, devant le ministre et les députés de la région, que le CRD n'était pas un organisme de contestation, mais un organisme de consultation et de concertation.**

**Quant à MM. Paul Tremblay et Maurice Lévesque, responsables du comité du Boul. Talbot, ils ont également marqué leur vive satisfaction devant les propos du ministre Mailloux.**

## *Assassinat de Mlle Hébert*

Sherbrooke (spécial) — L'enquête du coroner pour déterminer les causes et les circonstances de la mort d'Hélène Hébert, âgée de 19 ans, de St-Prime, qui a été trouvée ensevelie dans un boisé à St-Fortunat dans le comté de Richemond, s'instruira dans une dizaine de jours à Sherbrooke.

La jeune fille a été atteinte à la tête par une balle de calibre .22.

Un jeune homme de 27 ans est actuellement détenu à la Sûreté du Québec, relativement à l'assassinat de Mlle Hébert.

Selon toute vraisemblance, la jeune danseuse à gogo avait quitté sa demeure de St-Prime depuis un mois, ne donnant aucune nouvelle à ses parents.

Le détenu serait présumément le concubin de la victime, mais un autre individu était toujours recherché en rapport avec cet assassinat.

## Injonction prolongée

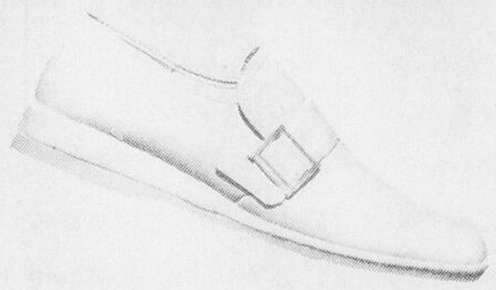
Chicoutimi — Le juge Gabrielle Vallée de la Cour Supérieure a prolongé de façon permanente jusqu'au jugement final, l'injonction ordonnant le retour au travail des employés syndiqués de la Coopérative Agricole de Chicoutimi et de la Laiterie de Chicoutimi.

On se rappellera que la semaine dernière, une centaine d'employés de ces entreprises, avaient débrayé, et que le juge Pierre Côté dans une injonction provisoire avait ordonné le retour au travail des employés.

Hier matin, Me Luc Beaulieu, Procureur du Syndicat, et Me Renald Brassard de la partie patronale, ont convenu que l'injonction se prolonge d'ici le jugement final dans cette affaire.


gagnon FRERES

NOUVEAUTES ALMA



ECONOMISEZ $5.10

UN SPECIAL POUR LA FETE DES PERES

9.90

REGULIER: $15.00

Un bas prix, pour ces souliers sport pour hommes. D'une souplesse et durabilité incontestées. Idéals pour la saison estivale. Vous les trouverez dans les couleurs de blanc et de beige.

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Nixon bénéficie d'un répit

La visite du président Nixon en Egypte, cette semaine, la première que fait un président américain à un chef d'Etat égyptien, présente pour l'Egypte un double aspect et un double avantage.

Tout d'abord, l'Egypte montre d'une façon éclatante au monde entier, et en particulier à Israël et à l'U.R.S.S., qu'elle est devenue l'une des alliées privilégiées des Etats-Unis et une pièce essentielle dans le dispositif diplomatique américain au Proche-Orient. C'est pour le président Sadate une assurance et un moyen de pression pour les deux difficiles négociations qui s'annoncent: celle de Genève avec Israël, et celle qu'il faudra ouvrir tôt ou tard avec l'Union soviétique pour régler le contentieux qui s'est créé entre les deux pays au fil des années.

L'autre aspect du voyage sera plus concret, moins spectaculaire: ce sera la possibilité qu'il donne au président Sadate de savoir directement de la bouche du président Nixon sa conception de "La paix juste et durable" au Proche-Orient et ses idées quant à l'aide que l'Amérique peut apporter à l'Egypte pour sortir d'un sous-développement dramatique.

Pour le problème de la paix avec Israël comme pour celui du développement du pays, le président Sadate est pressé. Il sait qu'il doit saisir la chance de l'administration Nixon, harcelée par l'affaire Watergate mais qui, de toute façon, sera remise en question dans deux ans et demi. C'est ce délai que se donne Le Caire pour faire la paix au Proche-Orient et pour lancer, avec l'aide de l'Amérique, le développement du pays.

Mais les choses ne sont pas simples et ne vont pas vite. Déjà six mois viennent d'être perdus par les lenteurs du désengagement syro-israëlien, qui ont exaspéré les responsables égyptiens.

La conférence de Genève ne recommencera ses travaux qu'en septembre, c'est-à-dire que le fond du problème que devait résoudre la guerre d'octobre, ne commencera véritablement à être étudié qu'un an après celle-ci.

Les conceptions égyptiennes de la paix sont relativement claires: l'Egypte accepte d'entré en paix avec Isarël si celui-ci se retire complètement derrière les lignes de 1967. Elle ne négociera que sur les modalités et les délais du retrait, non sur son principe ou sur son étendue.

Quant à la reconnaissance d'Israël, la thèse égyptienne peut être résumée ainsi: l'Egypte reconnaît les frontières d'Israël, ce qui la dispense de reconnaître formellement l'Etat d'Israël. Autrement dit, l'Egypte accepte de reconnaître le contenant, mais pas forcément le contenu.

Ces thèses évidemment sont complètement contraires à celles d'Israël, pour qui "tout est négociable" et qui veut profiter de l'occasion pour être reconnu comme un Etat à part entière par les Arabes.

Les égyptiens affirment avoir reçu des assurances de Monsieur Kissinger selon lesquelles Israël évacuera tout le Sinaï. Le président Sadate sera sans doute fort aise de recevoir la même promesse du président Nixon.

L'autre tâche à laquelle le président Sadate veut associer l'Amérique c'est la reconstruction du pays. l'Egypte doit à la fois rembourser de lourdes dettes à l'étranger, surtout à l'U.R.S.S., acheter des produits alimentaires de plus en plus chers et en quantités de plus en plus grandes à cause de l'augmentation de la population, refaire entièrement une infrastructure du pays laissée à l'abandon depuis des années, et enfin s'industrialiser.

Or, devant l'ampleur de cette tâche, l'Amérique jusqu'à présent ne s'intéresse qu'à l'extraction pétrolière, le tourisme et, dans une certaine mesure, la remise en état de la zone du canal de Suez. C'est évidemment très insuffisant.

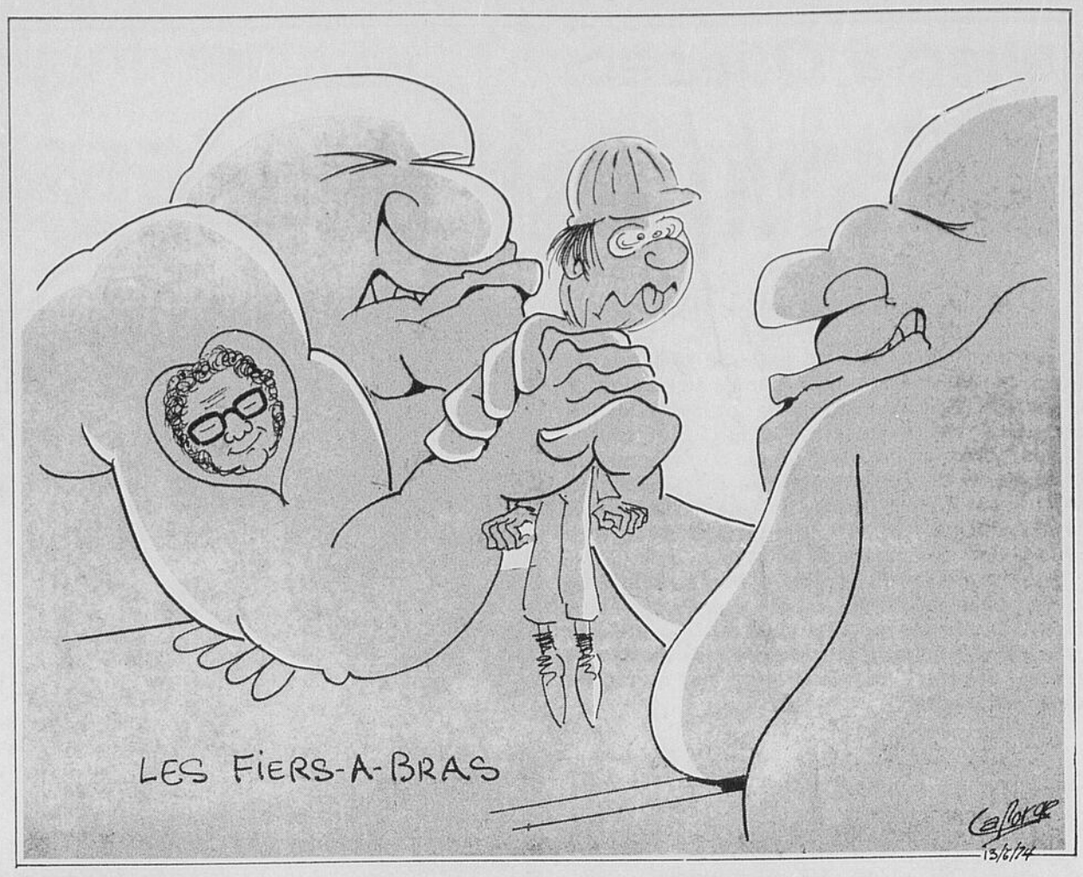
Pour décider l'Amérique à faire davantage sur le plan diplomatique comme sur le plan économique, l'Egypte peut offrir d'alléchantes contre-parties:

— Création d'un bloc homogène pro-américain qui irait de l'Iran jusqu'à l'Egypte en passant par l'Arabie et les Etats du Golfe, ne laissant à l'U.R.S.S. que de fragiles points d'appui en Irak, en Libye et peut-être en Syrie.

— Refaire du Caire, grâce à la paix et à la prospérité, le centre du monde arabe, et un centre qui cette fois serait pro-américain.

Pour que cette grande politique réussisse, il faut que le président Nixon passe au travers du Watergate. Il y a là une solidarité de fait qui se manifestera spectaculairement par la chaleur de l'accueil égyptien au président des Etats-Unis.

**David Daure,**
**Agence France-Presse**




# OPINION DES AUTRES

### Qu'en pense le ministre Gérald Harvey, du Revenu?

Le vérificateur de la province, M. Claude Larose, a déposé son rapport annuel. Un volumineux document qui représente en quelque sorte un examen de conscience de l'administration provinciale. C'est pourquoi on y trouve une longue énumération des vices d'administration qu'il a décelés en scrutant les comptes publics. Il sont nombreux.

Un fait plutôt troublant signalé par le vérificateur général est l'inefficacité du système de perception du ministère du Revenu, à qui sont dues des taxes de toutes sortes pour un montant de 82 millions de dollars. Et cette incurie existe surtout dans le secteur de la perception de la taxe sur les repas et l'hôtellerie ainsi que de la taxe d'assises. Et il arrive que le trésor public perdent des sommes assez considérables parce que des entreprises ayant des arrérages de taxes ferment leurs portes. Une étude a révélé que 887 établissements dont les dettes n'ont pas décru pendant les derniers dix-huit mois ont fermé leurs portes et que leur dette totale atteignait six millions de dollars. Sans doute est-ce une goutte d'eau sur un budget de six milliards de dollars, mais qu'une telle situation existe dans un secteur particulier laisse craindre qu'elle se répète dans d'autres. Et il serait facile d'y remédier en retenant les services d'un personnel suffisant pour surveiller les comptes en retard et prendre les moyens de les percevoir dans le plus bref délai possible. Et le même phénomène, semble-t-il, existe pour la perception de l'impôt sur le revenu, où les arrérages s'élèvent à 37 millions de dollars parce que le personnel qui devrait s'en occuper est sans cesse appelé à remplir d'autres fonctions.

Une saine administration ne se limite pas à une rationnelle utilisation des fonds publics mais aussi à la mise en place des mécanismes nécessaires à la perception des taxes de toutes sortes. Lorsque ces derniers sont inadéquats, ils sont une sorte d'encouragement à la fraude fiscale et Dieu seul sait combien chacun dans la mesure de ses ressources a recours à tous les trucs pour éluder la loi.

**Raymond Dubé,**
**"Le Soleil",**
**Québec.**

### A L'ASSAUT DES AUTOMOBILISTES

Les automobilistes devront bientôt assumer une nouvelle hausse dans le prix de leurs primes d'assurance-automobile.

En effet, selon l'Association des assureurs du Canada, on peut s'attendre qu'à partir du 1er juillet la plupart des compagnies privées d'assurances du pays augmentent de six à 18 pour cent le prix des primes d'assurance-automobile.

Au Québec, l'augmentation envisagée serait de l'ordre de 10.2 pour cent. Le ministre québécois des Institutions financières, des compagnies et des coopératives, M. William Tetley, a révélé à l'Assemblée nationale que son ministère confierait à ses actuaires de juger si les hausses étaient justifiées en raison de l'inflation. Il a ajouté qu'il souhaitait que soit étudié le plus tôt possible le rapport déposé le 14 mai par la commission Gauvin après trois ans de recherche.

Même si le ministère des Institutions financières en arrivait à la conclusion que la hausse n'est pas justifiée, les compagnies auraient toute liberté d'agir à leur guise. M. Tetley ne possède qu'un pouvoir moral. Seule la province de l'Alberta oblige les compagnies à soumettre les taux révisés à son approbation.

Dépourvu d'un tel pouvoir, M. Tetley se contente de conseiller à la population de se renseigner, de "faire du shopping" pour éviter dans beaucoup de cas, des augmentations de tarifs.

Dans le passé, le gouvernement du Québec était justifié dans une certaine mesure de ne rien faire. Ce n'est plus le cas maintenant que la commission Gauvin a déposé son rapport, fruit d'une longue étude de trois ans sur ce problème de l'assurance-automobile.

Les rédacteurs du rapport Gauvin estiment que les Québécois épargneraient $14 millions par année si une Régie d'Etat se chargerait de l'assurance-automobile. Par contre, ils insistent surtout pour recommander l'adoption d'un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité et une transaction directe de la compagnie au client, pour activer la concurrence et prévenir ce qui pourrait être interprété comme une entente entre compagnies pour fixer les taux.

Avant de doter le Québec d'une législation sur l'assurance-automobile, ce qui peut prendre encore plusieurs mois, le gouvernement Bourassa devrait immédiatement se donner les pouvoirs nécessaires pour obliger les compagnies d'assurance-automobile à soumettre leurs taux revisés pour approbation.

**Sylvio SAINT-AMANT**
**"Le Nouvelliste"**
**Trois-Rivières**

# PAROLE AUX LECTEURS

### L'oeuvre du Camp musical du Lac-St-Jean

Pourquoi le Camp musical existe-t-il? Pourquoi par ailleurs fut-il fondé par un prêtre lequel continue d'en être le directeur général? Autant de questions auxquelles on ne peut apporter qu'une seule réponse: le Camp musical est né de l'amour de l'art lequel se confond avec l'amour de l'humanité.

C'est en effet ma conviction profonde que l'**arme la plus efficace mise à la disposition de l'homme pour réaliser l'unité du monde est l'art.**

Ce monde, vous comme moi, nous avons constaté qu'il était entré dans une phase d'auto-destruction: destruction de l'environnement, destruction de l'acuité auditive par le bruit, destruction même de la sexualité: les films actuels sont des formes monitoires qui nous avertissent que le monde occidental est entré dans une phase d'impuissance sexuelle.

L'art échappera-t-il à cette destruction? Je le pense et je le crois. C'est d'ailleurs un motif d'espoir, expoir si bien décrit par cette phrase de Soljénitzine, laquelle a fait le tour du monde "L'Art est éternel."

Bien plus dans la période démentielle que nous vivons, il est bon de se rappeler ce que disait Dostoïevski: "La beauté sauvera le monde."

Je suis pour ma part très convaincu de la vérité de cette affirmation car, même le plus contestataire, même les hommes qui partagent les idéologies les plus diverses se trouvent miraculeusement unis devant un motet de Palestrina, une madone de Raphaël ou une page sublime de Claudel.

Pourquoi ce pouvoir de l'art? Parce que celui-ci nous donne le vrai visage de l'homme rejoignant en chacun de nous l'élément essentiel et indéfinissable qui se trouve dans chaque être, élément dont la constance, la permanence, la stabilité échappent aux modes, aux préjugés, aux divisions de même qu'à toutes les différences de culture.

**Quel est-il cet élément commun et ineffable? N'est-ce pas la beauté?**

Et, comment cette beauté que nous n'avons pas la prétention de définir peut-elle nous être révélée sinon par le jaillissement de sons, de mots, de couleurs dont la vérité est tellement profonde qu'elle s'empare de nous, nous subjugue et s'impose à tous d'une manière irréfutable...

C'est pourquoi, mon avis est que quiconque travaille pour la beauté empêche l'humanité de se disloquer. En effet, comment créer chez des hommes intransigeants et bornés, crétinisés par l'argent, une souffrance intérieure assez intense pour trouver intolérable que leurs frères à des milliers de milles de chez eux soient privés de liberté ou éprouvent dans leurs corps et dans leurs coeurs les atrocités de la guerre ou de la famine? Comment parvenir à ce but autrement qu'**en atteignant dans l'homme ce lieu secret et intime où est choisie ou refusée la lumière?** Or, l'art seul peut atteindre ces profondeurs.

Si au Québec, nous permettons à des artistes véritables, non à des fumistes, mais à des personnes qui par leur compréhension, leur réflexion, leur expérience de la souffrance, si nous permetttons, dis-je à ces artistes de nous révéler la vérité fulgurante des choses, peut-être réussirons-nous à ne pas perdre contact avec le réel, avec ce qui ne change pas et qui fait que nous sommes tous semblables; si nous permettons à ces prophètes authentiques de nous crier ce qu'est la réalité, peut-être empêcherons-nous le Québec d'élever des autels aux nullités et aux fous, peut-être empêcherons-nous le Québec de se créer des idoles et des chefs tellement fragiles et faibles qu'ils ne sauront conserver leur prestige sans faire appel à la violence et à la dissimulation.

Voilà l'intention profonde qui a présidé à la naissance et au développement du Camp musical du Lac St-Jean. Avons-nous réussi? Nous croyons avoir beaucoup fait. Des jeunes de 12 à 20 ans venant de tous les coins du Québec et du Canada ont envahi les pentes du Camp musical pour y vivre avec des maîtres réputés une recherche authentique de beauté et de vérité. Ils y sont venus pour apprendre... pour rencontrer de véritables adultes, des gens qui respectent la jeunesse, mais des personnes capables de discerner entre la renaissance de l'esprit tribal et l'enthousiasme suscité par la découverte de la vérité et de la beauté.

Le Camp a voulu offrir du solide en ayant des exigences très grandes à l'égard de ses étudiants. Ainsi, il s'est avec discrétion opposé à une société timide et "traumatisée" dépourvue d'arguments face aux jeunes et n'ayant à proposer à ces derniers que des concessions et des sourires. Ceux qui ont pensé le Camp savaient et savent encore que la facilité est une mauvaise école, et que c'est pactiser avec le mensonge que de laisser croire aux jeunes qu'ils peuvent devenir des artistes en n'ayant aucun souci du travail et de l'équilibre de leur vie. Le Camp n'a pas cru bon de verser dans l'intransigeance ni de dissimuler sous le couvert de la démocratie une crainte maladive de la jeunesse. Au contraire, il a pensé que c'est en donnant le meilleur d'eux-mêmes que les jeunes pourront être des artisans de la beauté, car ne l'oublions pas, **c'est le sentiment de l'inutilité qui déclenche la révolte chez les jeunes.**

Or, nous les adultes, **nous sommes des partisans de violence à chaque fois que nous sommes menteurs,** à chaque fois que nous mentons aux jeunes ou que nous nous mentons à nous-mêmes.

L'art véritable est essentiellement ennemi du mensonge. Le Camp musical a voulu être une oasis de paix et d'unité où se cotoient toujours harmonieusement Vérité et Bauté.

Sa devise consiste à **n'être satisfait que de la perfection.**

Après tout l'art comme la bonté et la vérité ne souffre pas de demi-mesure.

**Raymond Tremblay, prêtre**
**Directeur général du Camp mucical.**

### Hommage à nos papas
### Si un jour...

Si un jour je pouvais exprimer
Ce qu'il m'est permis d'admirer
En ce moment et avant de continuer
Je crois que ce serait me faciliter
La tâche, que de toujours perpétuer
Action de grâces, et remercier
Si un jour je devais cesser
Ma lutte pour la survie, et ainsi empêcher
Mes proches et mes amis de continuer
Par leur rayonnement à multiplier
Les occasions de s'aimer
Dans un chant voulant s'intensifier.
Si un jour, Majesté, je devais exprimer
Dans nos bras, puis-je espérer
Avec cette même foi, me dépasser
Dans un respectueux sourire, m'abandonner
Et peut-être soulevant un voile en arriver
A découvrir un nouveau motif de vous aimer
Si un jour, je pouvais formuler
Un voeu ou deux, s'il vous plait d'agréer
Que tout bas ou tout haut, penser
Combien il me serait doux d'aimer
Dans le visage de vos enfants et remémorer
Votre image retrouvée, et me sensibiliser.
Mais un jour, je veux l'espérer
Une petite fille pourra s'approcher
De son père, et à l'oreille lui murmurer
Avec toute l'humilité que tu es en droit d'exiger
Pardonne-moi si j'ai réussi à tricher
Je te promets de te câliner et de recommencer.

**Marie Myrtille Tremblay**
**446, de Tilly,**
**Chicoutimi.**

**Le 12 juin.**

# BILLET

***NOTRE LANGUE FRANCAISE***

***Le projet de loi 22, présenté à l'Assemblée nationale par notre omnipotent et servilissime Gouvernement, essaie de donner à notre langue française un statut officiel. Avec beaucoup de timidité, dans un texte sans colonne vertébrale, quelque chose de ni chair, ni poisson.***

***Dans toutes les questions du genre, nos gouvernements passés et présents, exact reflet de ce que nous sommes, ont toujours voulu ménager la chèvre et le chou et contenter tout le monde et son père. Le délicat compromis à la sauce britannique. Ces attitudes, chaque fois, ont soulevé des protestations sans lendemains, à croire que la démocratie est l'art de se faire élire avec le mandat de se foutre ensuite de la tête des gens.***

***Chez un peuple fier, c'est-à-dire qui a des entrailles, une telle question ne se poserait même pas. La poser et tenter d'y répondre, c'est déjà un aveu d'infériorité. Quand un homme commence à se demander s'il est vraiment un homme, c'est qu'il entretient des inquiétudes sur sa virilité. Quand on parle de pollution, c'est qu'il y a déjà de la pollution.***

***Hélas! Il en est ainsi de la langue que nous parlons. On dirait que, depuis l'instauration de l'instruction obligatoire, elle se détériore davantage, et par l'école même. On la parle mal, on l'écrit mal, à tous les niveaux. C'est sans aucun doute parce qu'on l'apprend mal.***

***La pédagogie, il y a plusieurs années, a fait une découverte qui devait tout régler. Elle s'est mis dans la tête de montrer aux enfants à s'exprimer. C'est fort bien fait. Ils s'expriment. Mais il faut entendre de quelle manière. S'exprimer, c'est d'abord avoir quelque chose à dire. Or, pour l'instant, les mots ne servent qu'à couvrir le vide de la pensée. On laisse croire ainsi qu'on pourra posséder et manier sa langue sans en connaître les rudiments de la structure. Il y a probablement des méthodes faciles pour apprendre des choses difficiles.***

***Si bien qu'il est futile, fût-ce par le truchement d'une loi, de coiffer du titre pompeux de langue officielle notre baragouinage national. Le gouvernement contenterait tout le monde en la qualifiant de ce qu'elle est et de ce qu'elle a toujours été: une langue de service à l'usage d'un peuple asservi, croupissant avec satisfaction dans son état d'infériorité séculaire.***

***Pas étonnant que les Québécois perdent graduellement le goût du Québec. On ne voit jamais un animal, fût-il un mouton, s'abreuver de lait sur sans rechigner.***

***LE RICANEUR***




EN ROUTE — Le Mouvement renouveau municipal est maintenant officiellement lancé et plus rien ne pourra l'arrêter. L'exécutif est mis sur pied et le travail de structuration se fait normalement. Même qu'il sera accéléré au cours des mois d'été. Bref, que le maire Henri Girard se tienne. L'opposition s'en vient.

*En novembre*

# Le MRM fera opposition au maire et au conseil actuel de Chicoutimi

**NDRL: Une erreur technique nous a empêchés de publier cet article dans l'édition d'hier. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.**

Par Yvon LABERGE

**CHICOUTIMI — Le Mouvement renouveau municipal (MRM) a l'intention de présenter des candidats dans chacun des quartiers représentatifs aux prochaines élections municipales prévues pour le 2 novembre prochain, à Chicoutimi. A ce titre, la vocation à caractère municipal de cette formation est de revaloriser la chose municipale et de faire cesser le spectacle rocambolesque inhérent à la présente administration publique.**

Selon le publiciste de ce mouvement, M. Germain Tremblay, il est temps que l'on "démémère" la mairie et il faut retourner l'adolescent en "pyjamas" dans ses rêves d'enfants "retardés". "Le gouvernement municipal est la forme d'administration la plus proche du peuple et il faut donc restituer l'Hôtel de ville à la population", a-t-il dit. D'ailleurs, toujours selon lui, ce n'est pas les candidats qui manquent et il faudra sensibiliser la population à la chose électorale. La lutte sera chaudement disputée et chaque représentant en place doit s'attendre à être contesté.

Par ailleurs, selon le président du MRM, M. Benoit Ruelland, il ne faut pas seulement renverser l'actuelle administration, mais bien prendre conscience que l'administration municipale comporte des responsabilités de premier plan. "Souvent, dit-il, on rencontre des gens qui désespèrent de la politique municipale et la raison première de ce désintéressement, tient surtout du fait que plusieurs individus en place, loin de s'acquitter de leurs responsabilités, ont préféré jouer aux querelles personnelles, mesquines et souvent coulissières."

Par ailleurs, appelé à commenter la nécessité d'opposition advenant un balayage du MRM aux prochaines élections municipales de novembre, M. Ruelland s'est dit d'avis que l'éventuel conseil municipal admettrait une opposition venant de l'extérieur de l'hôtel de ville. Dans un deuxième temps, le cas échéant, si un membre de la présente administration publique est reporté dans son mandat, M. Ruelland estime que ce conseiller, après un an d'une saine administration, ne saurait que se rallier à la nouvelle équipe.

"Il faudra de l'opposition dans un tel cas et cette opposition devra venir de l'extérieur de l'hôtel de ville. D'ailleurs, nous voulons une saine et démocratique administration où la population aura droit de parole et où nous serons disponibles à renseigner cette même population", a-t-il commenté.

**FEUILLE DE ROUTE**

Outre la presentation de cette nouvelle formation politique à l'échelle municipale, M. Ruelland a fait part à la presse que présentement le programme électoral de sa formation était en préparation et qu'une personne était chargée de cette tâche.

Par contre, M. Ruelland a clairement indiqué que le MRM avait l'intention de souligner certains points faibles de l'actuelle administration. Parmi l'un d'eux, citons le cas précis de l'amphithéâtre sportif de poche, qui, aux dires de M. Ruelland, devrait coûter aussi cher que les premiers estimés refusés par la population.

D'autre part, c'est au cours du mois d'août que le MRM sera en mesure de divulguer les noms des personnes sélectionnées pour briguer les suffrages dans les quartiers et au poste de maire. "Qu'à cela ne tienne, le maire Henri Girard aura de l'opposition et l'ensemble des présents conseillers", ajoute un membre de l'exécutif de la formation.

Dans un premier temps le MRM procèdera au recrutement du maximum de gens disponibles et confiants de voir s'instaurer à l'hôtel de ville, une administration vraiment représentative. Dans une seconde phase, grâce au personnel ainsi recruté, a dit M. Ruelland, nous avons l'intention de structurer des assemblées de cuisines, de faire du porte-en-porte et ainsi de préciser davantage la texture du programme électoral du MRM.

Enfin, M. Ruelland a terminé en lançant ce qui pourrait peut-être devenir le mot d'ordre de la future campagne: "Citoyens de Chicoutimi, ne vous demandez plus ce que Chicoutimi est en mesure de faire pour vous, mais faites quelque chose pour Chicoutimi."




**ILS NE LACHENT PAS: Les employés de soutien de l'UQAC veulent continuer de protester contre l'abolition de 26 postes. On les aperçoit devant l'université, au moment de leur manifestation.**

## L'UQAC explique les mises à pied

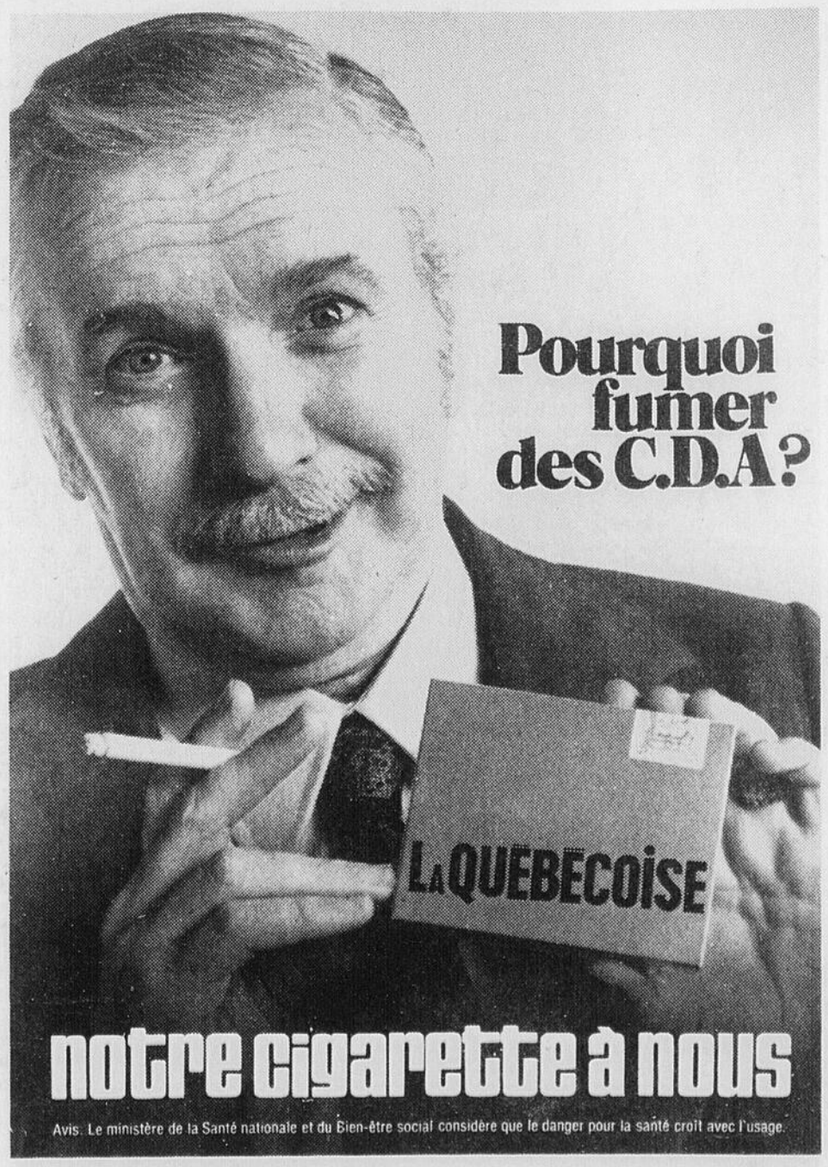
CHICOUTIMI — La direction de l'Université du Québec à Chicoutimi soutient qu'elle a dû abolir 26 postes pour assurer un équilibre budgétaire qui permettra à l'institution de connaître un développement plus rationnel et notamment au niveau des études avancées et de la recherche.

C'est ce que nous apprenait, hier, le responsable de l'information à l'UQAC, M. René Laberge.

Il a également apporté des précisions à l'effet que sur les 26 postes abolis, 17 d'entre eux sont inclus dans l'unité de négociation, soit l'association du personnel non-enseignant de l'Université.

Parmi ces 17 postes, six étaient déjà vacants. De plus, sept personnes de l'unité, encore en période d'approbation, sont mises à pied. Selon les dispositions du contrat de travail, les autres personnes sont susceptibles d'occuper les postes vacants ou nouvellement créés.

Au cours de la journée d'hier, les employés de soutien ont manifesté devant l'Université du Québec. Le tout s'est déroulé de façon pacifique alors qu'ils ont défilé calmement, brandissant des pancartes




Maintenant OUVERT
Dixie Lee
poulet frit
288, Ste-Anne, Chicoutimi,
(VOISIN DU SYNDICAT), 545-0696
SPECIAL D'OUVERTURE
JEUDI ET VENDREDI
DINER DIXIE LEE
3 MORCEAUX DE POULET
SALADE DE CHOUX
PATATES FRITES
PAIN
"PEPSI" GRATUIT AVEC CHAQUE DINER
$1.49
(Si vous aimez le poulet frit vous aimerez le poulet DIXIE LEE)

# La Caisse d'entraide économique JAK perd $75,000 dans l'aventure Potmor

Par Marc DORE

**JONQUIERE — L'échec de la compagnie Rotmor de Jonquière est dû, en grande partie, aux erreurs et aux faiblesses des administrateurs de la compagnie. Le prêt commercial que la Caisse d'entraide économique a fait à la première entreprise à s'installer dans le parc industriel de Jonquière, d'un montant de $125,000, n'a servi qu'à payer des vieilles dettes de la compagnie et de gros salaires à ses administrateurs.**

Voilà en substance ce qu'a déclaré au Quotidien, le président de la Caisse d'entraide économique de Jonquière-Arvida-Kénogami, M. Odilon Deschênes lors d'une entrevue hier à ses bureaux.

"Le prêt que la CEE a fait à Potmor , reposait sur le bilan "pro forma" que nous avait remis un comptable de Montréal, après avoir examiné les livres de Potmor, alors une entreprise établie à Montréal-Nord. Il est évident, devant l'échec de l'installation de l'usine à Jonquière, que le rapport fourni n'était pas juste", devait préciser M. Deschênes. Il ajoutait un peu plus tard, que le comptable consulté alors, était en fait un des actionnaires de Potmor.

**LIQUIDATION**

Commentant ensuite la liquidation de Potmor, M. Deschênes a affirmé que la CEE a donné toutes les chances possibles à l'entreprise. Mais devant l'inutilité de ses efforts, la CEE a donné l'autorisation à son fiduciaire. Le Trust Général du Canada, de procéder à la liquidation de Potmor, sans que la Caisse ne renonce toutefois à aucun de ses droits dans l'affaire, comme celui de prendre des actions pour recouvrer l'argent obtenu.

**S'EN SORTIR BIEN**

Mais comment la CEE s'est-elle sortie de l'affaire Potmor sans trop subir de pertes?

La Caisse avait, on l'a dit, prêté $125.000 à Potmor.

Elle recouvrera $75,000 provenant de l'endossement du prêt par les actionnaires et de la liquidation des actifs de l'entreprise.

Elle se trouverait donc à subir une perte de $50,000, auxquels il faut ajouter différentes sommes dues par Potmor à la CEE. comme le loyer de l'édifice qui a abrité l'usine, le chauffage, l'entretien. Tout ça pour en arriver à un "trou" de $75,000.

Cependant, dans ses prévisions budgétaires de l'année 1973-74, la Caisse avait constitué une réserve de mauvaise créance de $38,000, laquelle somme sert, dans un cas comme celui qui nous intéresse, à éponger les investissements qui "coulent". Le déficit de l'affaire Potmor serait donc d'à peu près $37,000.

A ce moment, la CEE JAK a reçu l'aide de la Fédération des caisses d'entraide qui, par l'entremise de son fonds de stabilisation, lui a prêté $40,000. De sorte que le bilan annuel, qui sera remis aux sociétaires la semaine prochaine, ne sera pas perturbé par les pertes qu'a subies la Caisse avec Potmor.

**ASSEMBLEE ANNUELLE**

A cette occasion, la CEE distribuera $536,000 en intérêts à ses sociétaires, ce qui représente un rendement de 10% sur le capital payé. Les chèques étaient postés hier, nous a affirmé M. Deschênes.

Les leçons de cette presque "sombre histoire"? "Si j'ai un voeu à exprimer, souligne le président de la CEE, c'est que les gens qui songent encore à investir chez Potmor y pensent à deux fois. Au-delà de $200,000 ont été engouffrés dans cette affaire dans la région".

"Quant à nous, à la CEE, eh! bien, on se crache dans les mains, et on repart à neuf!"

## Immense appui au projet de radio communautaire JAK

Par Denise PELLETIER-BOUCHARD

JONQUIERE — Le besoin d'une radio communautaire est assez fortement ressenti par les individus et les groupes du secteur JAK, et un bon nombre de ces groupes seraient prêts à participer à une telle radio, au niveau du financement ou à celui de la programmation.

C'est ce qui ressort d'un rapport présenté hier soir à Jonquière par le comité d'implantation d'une radio communautaire dans le secteur JAK. Ce comité, comprenant 5 personnes, a été formé en février 1973 à Jonquière, et a effectué une consultation très détaillée auprès de représentants de plus de soixante organismes communautaires du secteur JAK, et également auprès de 40 groupes comme tels.

Sur ces 40 groupes avec lesquels une rencontre a été organisée, 27 ont répondu que la radio communautaire était un besoin, ils ont dit vouloir participer financièrement à cette radio, tandis que 21 ont donné une réponse partielle à cette dernière question puisqu'ils devaient consulter leur comité régional ou leurs membres avant d'assurer le comité de leur participation financière. D'autre part, 34 de ces organismes se sont dits prêts à participer à la programmation, pour des émissions de musique, d'information ou d'éducation.

Les arguments en faveur d'une radio communautaire, (c'est-à-dire dont la programmation, qui pourrait comprendre huit à dix heures par jour, serait entièrement réalisée par des individus ou des groupes provenant du milieu auquel la radio s'adresserait) sont de plusieurs ordres. Les organismes ont surtout insisté sur le fait que cette radio serait un moyen d'éducation, d'animation et de participation, qu'elle favoriserait la créativité et serait un facteur de changement par rapport à l'utilisation traditionnelle des ondes.

Les personnes présentes hier soir au Centre culturel pour entendre ce rapport, étaient soit des membres d'organismes consultés, soit des individus particulièrement intéressés à l'implantation d'une radio communautaire.

Les auteurs du rapport ont d'autre part eu quelques rencontres avec des membres du CRTC, qui leur ont donné des conseils quant aux objectifs et aux moyens que devrait se donner une station communautaire afin de rencontrer les exigences du CRTC, pour l'obtention du permis. Le groupe de la radio FM communautaire devra aussi s'incorporer en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies, car il lui serait sans doute impossible, comme ce fut le cas pour le FM communautaire régional, d'obtenir une charte de coopérative.

Au sujet du FM communautaire régional, qui doit recevoir incessamment la réponse du CRTC quant au permis de diffuser, il faut préciser que la radio communautaire du secteur JAK ne viendrait aucunement faire concurrence à ce dernier, puisqu'il s'agit de deux projets ayant des buts bien distincts. Même, le groupe du FM régional a collaboré avec celui de JAK pour la consultation auprès des organismes. La station FM régionale s'adresserait à toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean,

## *Dolbeau vise à obtenir 250 placements étudiants*

DOLBEAU — La campagne intensive menée présentement par le Centre de main-d'oeuvre du Canada en collaboration avec la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau devrait atteindre son objectif de 250 placements étudiants.

C'est ce qu'a révélé M. Claude Brassard, gérant du Centre de main-d'oeuvre à Dolbeau, à l'assemblée générale de la Chambre de commerce où il a fait mention que déjà 30 étudiants dont 2 femmes étaient placés.

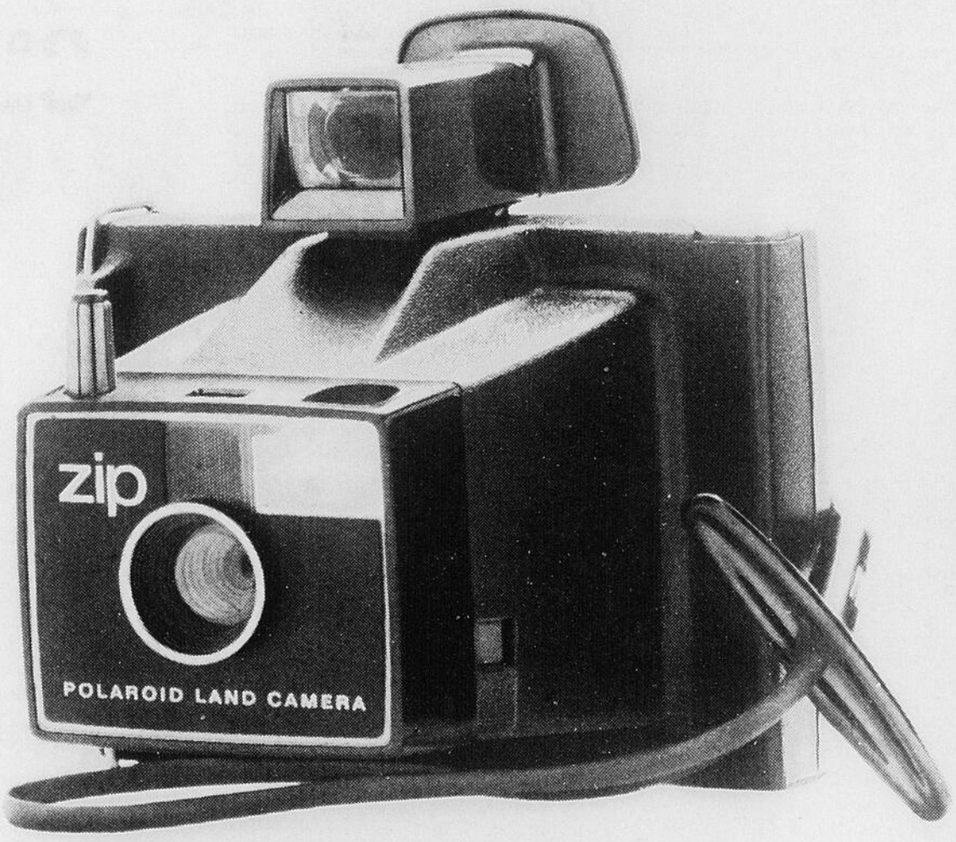
M. Daniel Lambert, conseiller et Mlle Jocelyne Gagné, du service aux étudiants ont effectué déjà 45 visites aux employeurs et les intensifieront pour rencontrer toutes les personnes qui pourraient éventuellement embaucher un étudiant.

M. Brassard a souligné que la Chambre avait un grand rôle à jouer dans le placement étudiant. "Tous les employeurs savent ce que la Chambre fait, a-t-il dit, et cela améliore notre approche auprès de ceux-ci". Il ajoutait que l'on avait besoin de leur appui et conseils pour augmenter le nombre d'étudiants et surtout d'étudiantes à se trouver un travail.

Le gérant du Centre de main-d'oeuvre a prié ensuite la Chambre de commerce à poser des gestes concrets pour améliorer la création d'emplois féminins dans le secteur.

"Polaroid" est une marque déposée de Polaroid Corporation, Cambridge, Mass., U.S.A.

Vite. Mieux.

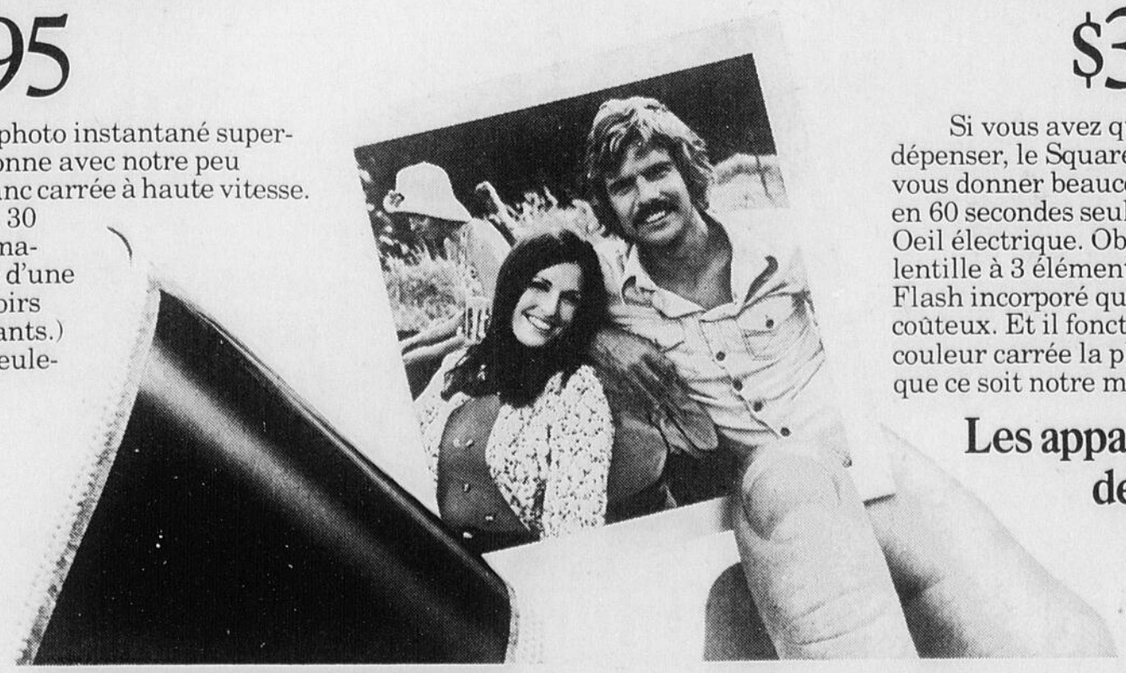






Noir et blanc en 30 secondes. $14.95

C'est le Zip. L'appareil-photo instantané superrapide de Polaroid. Il fonctionne avec notre peu coûteuse pellicule noir et blanc carrée à haute vitesse. Appuyez sur le bouton et en 30 secondes vous obtenez une magnifique photo noir et blanc d'une étonnante précision. (Des noirs profonds et des blancs éclatants.) C'est amusant. Rapide. Et seulement $14.95*.



Couleur en une minute. $34.95

Si vous avez quelques dollars de plus à dépenser, le Square Shooter 2 de Polaroid peut vous donner beaucoup de plaisir, en couleur et en 60 secondes seulement. Et regardez l'appareil. Oeil électrique. Obturateur électronique. Une lentille à 3 éléments précise. Viseur ingénieux. Flash incorporé qui utilise des cubes-éclair peu coûteux. Et il fonctionne avec notre pellicule couleur carrée la plus économique. Pas étonnant que ce soit notre modèle le plus populaire. $34.95*.

Les appareils instantanés de Polaroid.

© 1974 Polaroid Corporation

*Prix de détail suggéré.

*A Chicoutimi*

# De l'action au Conseil de comté

**par Yvon LABERGE**

CHICOUTIMI — Enfin de l'action au conseil de comté Chicoutimi. Pendant que l'assemblée durant, les maires des petites paroisses se permettaient d'y aller doucement, vers la fin de cette même séance, quelques uns d'entre eux ont ouvertement déploré ce qu'ils appellent la mainmise du "vieux clan".

La dispute engendrée par une vraisemblable incompréhension de la procédure devant régir tout comité formé au sein du conseil de comté Chicoutimi a failli aboutir à la démission du président du comité d'évaluation. Les membres, appelés à former un bureau de révision devant entendre les plaintes et doléances de la population et des compagnies ayant affaire dans les limites du comté Chicoutimi, ont reproché, sans trop le savoir, au président du comité d'évaluation, M. Charles-Julien Gauvin, d'amener des noms susceptibles de faire partie de ce bureau.

M. Gauvin, respectant en cela son mandat au sein de ce comité, a tout bonnement amené les noms de trois personnes appelées éventuellement à siéger à ce bureau de révision. Les maires présents au conseil de comté Chicoutimi avaient libre choix d'accepter ou de refuser cette proposition. Mal leur en pris, puisque ces derniers n'avaient qu'à présenter eux aussi des candidatures. Chose qu'ils feront d'ailleurs à la prochaine assemblée prévue pour le 7 août prochain. En fin de compte, une véritable tempête dans un verre d'eau, disent les observateurs présents.

Par ailleurs, le conseil de comté de Chicoutimi, a accepté, sous recommandation du comité des finances, de subventionner pour $2,500 l'aménagement d'un terrain de camping intermunicipal au mont Valin. Il en va de même pour la Société de développement touristique de Rivière-Eternité. Pour cette dernière, la somme versée servira à aménager un stationnement pour automobiles, un quai flottant non loin du Cap Eternité ainsi qu'un garde-fou au sommet du cap. Tout ceci entre dans la promotion touristique de la petite localité et afin de faciliter l'accès vers ce site enchanteur qu'offre le Cap Eternité.

Précisons que les deux organismes, à savoir la Société de développement du mont Valin et la Société touristique de développement de Rivière-Eternité, avaient fait demande respectivement de $5,000. Selon le préfet Emilio Gamache, le conseil de comté ne peut se permettre de développer ces deux secteurs à la place du gouvernement provincial.

D'autre part, les composantes du conseil de comté de Chicoutimi ont adhéré à l'enfouissement sanitaire du Haut-Saguenay pour une période d'une année. Au besoin, cette adhésion pourra être renouvelée à chaque année. L'entente prévoit le versement de $1.10 per capita en guise de contribution annuelle.

Enfin, en préparation du congrès prochain de l'Union des conseils de comté, le conseil de comté de Chicoutimi entend amener certaines propositions concrètes. Dans les faits, elles se résument comme suit: "demande sera faite auprès de l'Union des conseils de comté, appuyant la résolution visant à formuler une étude pour que le gouvernement comble les pertes encourues par la loi 48; - que le ministère de la Voirie (Transport) fasse une étude pour faire en sorte que l'efficacité du service soit assuré dans les paroisses; - et enfin que le gouvernement accorde des subventions devant défrayer les coûts des bureaux de révision.


Équipement de camping pour lui souhaiter

Woolco **bonne fête**



tout en économisant!

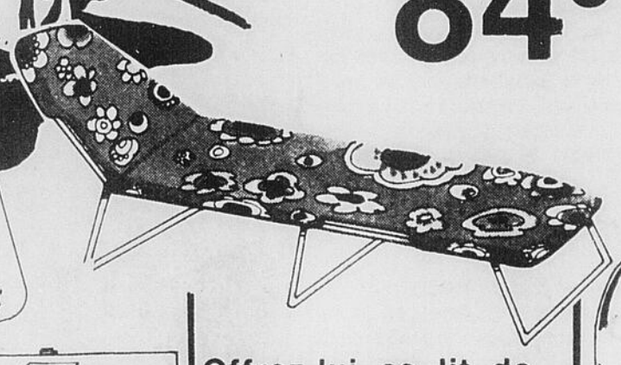


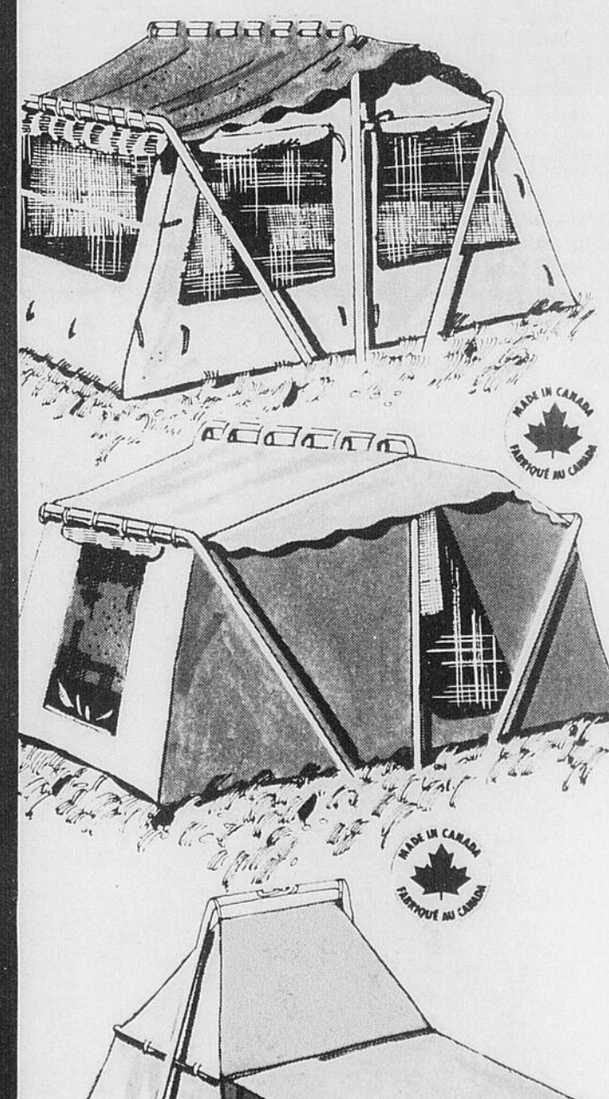
## Tente Zefir IV

de luxe pour le camping

Partez en camping avec la tente Zefir IV de luxe. Fait de coton égyptien, résistant à l'eau, dimension 6.10 x 8.3 x 6.4 hauteur.

84.97




### Tente "Mountainview" de Woods

Modèle économique et très pratique! Armature extérieure en métal facilitant le montage. Dais de style européen à l'entrée. Moustiquaire en nylon et Vue-Flex. Murs en vert et jaune, toit en jaune, rabats rayés jaune et vert. Dimensions: 9' x 9' x 7' de hauteur.

99.97 chacune

### Tente "Colonial" de Woods pour toute la famille!

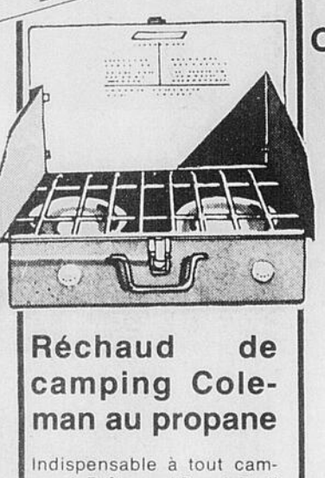
Modèle des plus avantageux, avec armature extérieure en métal pour faciliter le montage. 2 grandes fenêtres à rabats-tempêtes rayés. Bel auvent frangé. Coutil résistant, rétractile à l'eau. Toile de sol à même. Murs aux teintes vives de jaune et vert; toit jaune. Dimensions: 9' x 12' x 7'.

99.97 chacune

### Tente "Spruceland" de Woods

Remarquez tous les avantages de cette tente à prix avantageux! Nouvelle armature en forme de "U" renversé offrant plus de hauteur au centre. Auvent à même et porte hollandaise à glissière. Canevas durable, rétractile à l'eau. Murs verts, rehaussés de liséré jaune. Toit jaune. Dimensions: 9' x 9' x 7' de hauteur. 5'6" de hauteur à l'avant-toit.

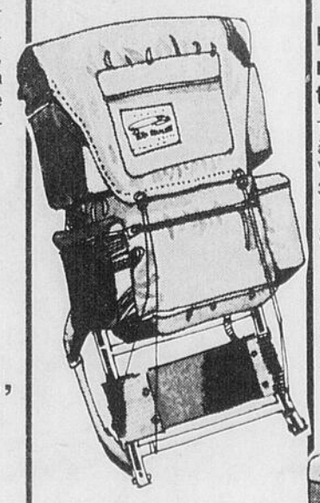
42.95 chacune



### Réchaud de camping Coleman au propane

Indispensable à tout campeur! Brûleurs "Ban-A-Blu" exclusifs, en acier inoxydable. Bols profonds concentrant la chaleur. Avec cylindre rempli, 16.4 oz, régulateur à pression, tuyau et support.

29.97 chacun



### Havresac "Kilimanjaro"

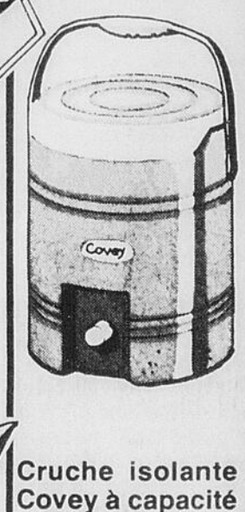
Si papa est un campeur, offrez-lui ce superbe havresac en nylon résistant et léger! Monture en aluminium solide et légère. Grands goussets à glissière. Peut contenir jusqu'à 100 lb.

19.97 chacun

### Offrez-lui ce lit de camp à la fête des pères!

Idéal pour le camping ou tout simplement pour se détendre au foyer! Réglable à 3 positions. Monture en acier solide. Recouvrement en coutil très résistant.

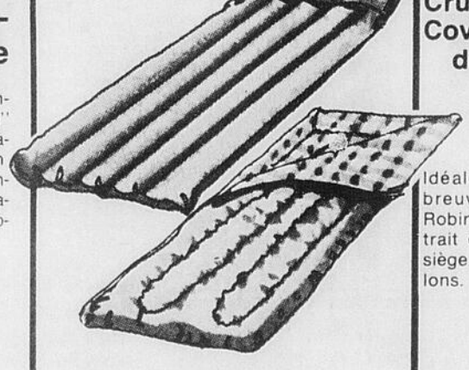
8.97 chacun



### Cruche isolante Covey à capacité de 2 gallons

Idéale pour servir les breuvages bien froids! Robinet à poussoir en retrait et couvercle genre siège. Capacité de 2 gallons.

8.97 chacune



### Matelas pneumatique Premier de luxe pour camper en tout confort!

Tissu caoutchouté. Oreiller à même. Modèle à tubes. Valve genre loquet en laiton. 30" x 72".

8.97 chacun

### Sac de couchage Brentwood

Isolant "Thermocloud" de 4 lb. pour vous garder bien au chaud. Enveloppe extérieure en popeline de coton brun foncé et intérieur en flanellette rayée, de teintes coordonnées. Glissière résistante pleine longueur. 36" x 74".

12.97 chacun




### Lanterne "Easi-Lite" de Coleman

Un article très utile en camping. Commande simple pour faciliter l'usage. Réservoir fini à l'émail recuit. Prend essence Coleman ou essence au naphte.

20.97 chacune



### Coffre isolant Coleman

Coffre isolant "Dura-Bond", aussi solide qu'attrayant. Vidage facile par bouchon. Plateau coulissant. Modèle corbeille, à 2 poignées. Contient 24 gallons imp.

14.75 chacun

MAGASINS À RAYONS Woolco
UNE DIVISION DE F. W WOOLWORTH CIE LTÉE

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI

HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



## "SACHEZ CHASSER CE CHAT"

Il n'est de temps, si beau soit-il, pouvant empêcher une femme de lorgner la montre d'un établissement vendant des fourrures. Il y a une raison à cela, prétend notre photographe Jeannot Lévesque: elle est initiée très tôt au système du "lèche-vitrine".

## VIENS FAIRE UN TOUR

**Une fête de fraternité chrétienne que cette journée champêtre organisée par le Conseil de la pastorale de Saint-Alphonse de Bagotville et qui aura lieu dimanche prochain. A midi, une messe chantée par le choeur Les Voix d'or de la Baie puis le dîner servi sur les terrains du presbytère. Démonstration donnée par le Corps des Cascadeurs, jeux de toutes sortes viendront compléter le programme de la journée.**

## POURSUITE DE $111,442

Les parents des quatre cadets de l'armée qui ont trouvé la mort près de Baie St-Paul, en juillet 1973, viennent d'intenter des poursuites de l'ordre de $111,442.80 contre le ministère de la Défense nationale et le gouvernement fédéral. Dans la déclaration déposée en cour fédérale, un allégué des demandeurs soutient que les quatre étudiants n'auraient jamais dû être placés sur "des banquettes de fortune dans la boîte d'un camion de 2½ tonnes".

## CA S'EN VIENT AU BELL

**Rappelez-vous que l'autre jour, on vous a causé un moment de ces jolis brins de filles du Bell n'ayant même pas un "boutte de banc" pour respirer un peu d'air à l'heure du "coffee brake". Eh bien, apprenez aujourd'hui que les gens du Bell y songent depuis un bon moment puisque des plans portant sur l'environnement de l'édifice sont déposés depuis quatre mois déjà. Et ce, même s'ils ne sont pas propriétaires de l'immeuble construit il n'y a pas si longtemps sur la rue Dubé, à Chicoutimi. C'est pas gentil ça?**



## SUR LA RUE DREAN

A Chicoutimi, les dirigeants municipaux attendront une "analyse en profondeur" du ministère des Richesses naturelles avant de statuer sur le sort de la rue Dréan, fermée présentement à la circulation. Avec la rivière Chicoutimi à proximité, il se produit régulièrement des affaisements de terrain qui ne sont pas sans inquiéter les gens de ce secteur. Espérons qu'ils n'auront pas à attendre trop longtemps après les travaux qui s'imposent.

## UN MAGNIFIQUE BATEAU

**Régulièrement, un magnifique petit bateau, avec plusieurs touristes à son bord, vient faire le tour de Cap Eternité, laissant ses passagers à l'Anse-Saint-Jean pour la nuit. Gaston Aubin a causé un bon moment avec le capitaine de ce bateau. Gaston entend entreprendre certaines démarches pour que le bateau se rende au moins à la Baie des Ha! Ha! sans pour autant porter préjudice à l'industrie touristique de l'Anse-Saint-Jean.**




## LE TERRAIN, MON AMI!

A la BCN (angle Racine et Labrecque à Chicoutimi), on a pris les choses en main pour régler le problème de stationnement des clients. A l'entrée de l'aire de stationnement, il y a même un gardien pour surveiller le va-et-vient. Mais lorsque notre photographe est passé "dans le coin", notre ami le gardien avait trouvé une préoccupation autre. Un sport pour hommes quoi!

## CHANGEMENT DE PARCOURS

**On ne vous le rappellera jamais trop, la prochaine fin de semaine sera marquée par la fête du Saguenay. Et dans ce cadre, il vous faut prendre note d'un petit changement apporté au défilé qui aura lieu dimanche après-midi à compter de 14h. Le départ se fera, non pas de Bagotville, mais bien de la 1ière Rue, à Port-Alfred.**



## LES INVITES DU KIWANIS

Plus d'une centaine de personnes âgées des foyers Beaumanoir, Delage et Saint-François étaient les invités l'autre soir du Club Kiwanis de Chicoutimi que préside Yves Blais. Une soirée organisée par Florian Pilote pleinement réussie avec le concours de deux artistes invités, Claudette Rajotte et Roland Gravel.

## DE LA VISITE DE FRANCE

Dans le cadre des échanges de l'Office franco-québécois, deux groupes de jeunes Français seront de passage dans la région en juillet prochain. Les uns s'intéressent aux parcs et à la protection de la forêt, d'autres sont membres de la Jeune Chambre Economique.



## LES BESOINS DE SA REGION

A en croire le Nouvelliste (édition du 12 juin), le ministre Normand Toupin, récemment nommé ministre délégué de l'OPDQ pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, n'entend pas s'éloigner pour autant des besoins de sa région même s'il lui incombe de répondre aux besoins du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Encore un qui devra se séparer le coeur en deux! Quant au ministre Gérald Harvey, qui lui, doit s'occuper de la région de Québec au sein de l'OPDQ, il a profité de l'occasion pour rappeler que le rôle du ministre responsable pour une région n'était pas de susciter des appétits mais bien de diriger les gens du milieu vers les moyens et les ministères appropriés à leurs besoins. Les deux ministres s'entretiennent ici avec le maire de Trois-Rivières, M. Gilles Beaudoin.

## OBLIGATIONS DE $337,000

**A la maison Lévesque, Beaubien Inc., la ville de Saint-Félicien vient de vendre des obligations pour un montant de $337,000. Le produit de cette vente servira à l'achat de machinerie et à défrayer des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie.**

## AU CENTRE ETUDIANT

M. Maurice Labbé est devenu le premier directeur du Centre étudiant qui ouvrira ses portes en septembre. Nomination faite par Mgr Paré. Professeur de mathématiques et de physique au Petit Séminaire, M. Labbé continuera de l'être à mi-temps, sa nouvelle fonction occupant le reste.

## JEUNE CHAMBRE ET LES PERES

**Tout comme l'an passé, la Jeune Chambre de Saint-Ambroise aura sa soirée en l'honneur de la fête des pères. Le tout aura lieu au Bal Musette. Il y aura dévoilement de la personnalité de l'année, choisie cette année à l'intérieur des mouvements de la municipalité, prestation de serment des dirigeants de la Régionale des Jeunes Chambres du Saguenay.**



## AU-DESSUS DE LA POLITIQUE

A les voir ces deux-là, on ne les croirait jamais aux antipodes sur le plan politique. Mais pour le député Gilles Marceau et le maire d'Arvida, M. Francis Dufour, il faut savoir garder sa bonne humeur et surtout ne jamais rater une bonne occasion de rire. A preuve que des hommes de bonne volonté peuvent se tenir au-dessus de la politique tout en faisant de la politique.

## L'HISTOIRE DES BOUILLOIRES

**Selon l'Association médicale canadienne, la panique du grand public suite à la découverte de l'intoxication par le plomb reliée aux bouilloires électriques est non justifiée. Pour le président de l'AMC, "le problème a été vraiment exagéré par rapport à la réalité. L'intoxication par le plomb touche presqu'exclusivement les jeunes enfants et même dans leur cas, elle est peu fréquente". Pour lui, des centaines de personnes ont visité inutilement leur médecin et jeté leur bouilloire. Il soutient que la plupart des bouilloires vendues au Canada ne peuvent produire de l'eau dont les niveaux de plomb sont de 0,05 par millions car le désincrustant naturel des bouilloires empêche d'atteindre ce niveau de contamination.**

## LE TRANSPORT DES COLIS

Au cas où on aurait oublié de vous avertir, nous on vous dit que les taux pour le transport des colis ont été augmentés par la compagnie de transport Voyageur et qu'il est grand temps pour vous de faire les corrections nécessaires dans votre livre de tarifs pour expédition de colis par autobus.

# RENDEZ-VOUS

### ALMA

**SOCIETE HORTICOLE —** Du 9 au 16 juin, la Société horticole d'Alma organise la "semaine de la fleur". Un kiosque d'information sera à la disposition du public jeudi et vendredi soir, de 6 à 9 heures, dans la Plaza d'Alma. On distituera de la documentation florale, des conseils particuliers, de plus on fera la démonstration de transplantation de fleurs. Agrémentez votre été, fleurissez votre espace vert environnant votre demeure. Si vous n'êtes pas propriétaire, un pot de fleurs sur le balcon donne la joie de vivre. Les fleurs... façon idéale de créer de la beauté!

### CHICOUTIMI

**SERVANTES DU ST-SACREMENT —** Ce soir, à 19.30 heures, à la chapelle des Servantes du St-Sacrement, célébration de la Fête-Dieu et procession dans le jardin du monastère. Les paroissiens de St-Mathias viendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont aussi invités.

### CHICOUTIMI-NORD

**COMITE D'IMPLANTATION DU CLSC —** La réunion régulière du Comité d'implantation du CLSC Saguenay-Nord aura lieu à Chicoutimi, aujourd'hui, à 20 heures, dans la salle de l'Hôtel de ville de Chicoutimi-Nord. Toute la population est invitée à y assister.

### JONQUIERE

**TIERS-ORDRE DE ST-DOMINIQUE —** La fraternité du Tiers-ordre de St-Dominique de Jonquière avise ses membres qu'elle aura son pèlerinage annuel, le 13 juin, au Lac Bouchette. Le départ se fera à 1.30 heure p.m., à la salle publique, rue de la Fabrique, Jonquière. Les personnes intéressées devront communiquer avec Mme Edmond Ouellet, 547-3473.

### KENOGAMI

**KENOGAMI-LOISIRS —** Invitation aux gens qui ont des mini-travaux à faire exécuter, veuillez communiquer avec Kénogami-Loisirs, projet jeunes adultes, au numéro: 547-1007, demandez Alain Claveau.

### CLINIQUE DU 14 JUIN

**PORT-ALFRED,** clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole, à l'hôtel de ville de 2 à 3.30 heures.

**N.B.,** clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire de Chicoutimi tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 heures a.m.

**N.B.,** clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 heures à 11 heures a.m. Entrée: portes des cliniques externes.

**Inventaire de disponibilité de logement**

**Ce service est à la recherche de logements, chambres et pensions, pour les étudiants et les professeurs. Si vous avez des places disponibles, remplissez le coupon et retournez-le à l'adresse ci-après indiquée, ou téléphonez.**

S.V.P. Ecrire en lettres moulées

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

TEL .....

RETOURNEZ A: Inventaire de disponibilité de logement
A/S U.Q.A.C. Local A-500
930 Est, Jacques-Cartier
Chicoutimi — Tél.: 549-8188
545-5636




7-Up vient d'accueillir un nouveau venu dans sa famille: l'Incola en bouteilles consignées de 10 onces. Faites-en provision dès maintenant. Et n'oubliez pas de participer au concours "Gagnant à vie".

7up® L'incola®

# Cloutier reproche aux anglophones de dramatiser

**Par Pierre BELLEMARE**

QUEBEC (PC) — M. François Cloutier, titulaire de l'Education, reproche aux organismes anglophones d'avoir tendance à dramatiser la situation, en allant comparaître devant la commission parlementaire chargé de l'étude du bill 22 sur la langue.

The Committee for the Coordination of Anglophone Catholic Education for the Island of Montreal et the Quebec Federation of Home and School Associations s'insurgent contre ce projet parce que, pensent-ils, la liberté de choix quant à la langue d'enseignement n'existerait plus au Québec.

M. Cloutier a tenté de leur faire comprendre que cette liberté consacrée par l'actuel loi 63 continuera d'exister, mais elle sera liée à une condition pédagogique.

Pour passer d'un secteur à l'autre, un élève du niveau secondaire et élémentaire devra avoir une connaissance d'usage de la langue d'enseignement en passant éventuellement un test pédagogique préparé par le ministère. Mais sur ce test, on n'en sait pas plus qu'il ne faut et c'est notamment ce qui cause beaucoup d'inquiétude chez les milieux anglophones.

**LIBERTE**

M. Claude Charron, critique péquiste, donne une interprétation plus large du projet de loi et il explique aux organismes anglophones que la loi 63, même si on l'abroge dans le bill 22, se retrouve toutefois dans ce nouveau texte de loi.

Les anglophones de naissance n'auront aucun problème à s'inscrire à l'école anglaise et les immigrants qui possèdent une connaissance d'usage de l'anglais pourront également s'assimiler à la minorité anglophone. Même situation pour les francophones qui maîtrisent quelque peu la langue anglaise.

Comme le ministre Cloutier il s'étonne que les anglophones soient partis en croisade inutilement, puisque la minorité jouira des mêmes droits sinon davantage avec le bill 22, dit-il.

Les ministériels anglophones Art Seguin — Pointe-Claire — et John Ciaccia — Mont-Royal — ne sont pas de cet avis et ils se placent plutôt du côté des porte-parole anglophones qui comparaissent devant les treize membres de la commission, en présence d'autres députés et d'une cinquantaine de spectateurs.

**INCONSTITUTIONNEL**

The Quebec Federation of Home and School Associations déclare dans son mémoire: "Le bill 22 est coercitif, restrictif, à bien des égards inconstitutionnel et dangereux, en ce qu'il permet à des décisions dictatoriales d'affecter la vie de tous les Québécois, quelle que soit leur langue maternelle".

C'est à peu près le genre de langage que tiennent les représentants anglophones et, pourtant, lorsqu'on leur demande de préciser en quoi le bill 22 serait anticonstitutionnel, ils répondent au ministre Cloutier et à M. Jacques-Yvan Morin, chef de l'Opposition, qu'ils ne sont pas des experts en droit constitutionnel.

On peut facilement constater qu'il existe au sein des libéraux des divergences d'opinion profondes entre anglophones et francophones. M. Yves Tardif, libéral d'Anjou, a ainsi adopté une toute autre position que ses collègues Ciaccia et Seguin, en disant aux organismes anglophones que le Québec devait protéger la culture française.

Quant à l'autre culture, dit-il, elle est minoritaire au Québec, mais elle est suffisamment protégée par le continent nord-américain, neuf provinces et les Etats-Unis.

**CIRCONSPECT**

Entretemps, M. Cloutier se refuse à préciser les passages vagues du bill qu'il parraine, car il veut attendre le débat de deuxième lecture à l'Assemblée nationale pour donner la position finale du gouvernement.

La commission parlementaire n'a été instituée que pour entendre la population, dit-il, non pour donner lieu à un débat de fond sur le bill 22.

Ainsi, il ne veut pas rendre publics deux documents de l'Office de la langue française concernant la francisation des entreprises et le coût de ce programme.

M. Charron aurait souhaité connaître le contenu de ces documents qui ont servi à la rédaction du bill 22, mais le ministre les gardera secrets jusqu'au débat à l'Assemblée nationale.

# *Les Libéraux écartent la formule Rand pour trois mois*

**Par Norman DELISLE**

QUEBEC (PC) — Aucun député de l'Assemblée nationale n'a de leçon de démocratie à donner au mouvement syndical, selon le député péquiste de Maisonneuve, Me Robert Burns.

Dans un dramatique plaidoyer en faveur du monde syndical à l'Assemblée nationale, mercredi, M. Burns s'est scandalisé de ce que les députés libéraux se préoccupent de la façon dont les unions ouvrières sont financées "alors que les partis politiques sont financés sans qu'il n'y ait aucun contrôle".

Poursuivant son discours en présence d'une vingtaine de députés libéraux présents et d'une centaine de grévistes de la United Aircraft entassés dans les galeries du public, M. Burns a dit: "Je mets au défi quelque député que ce soit à venir me prouver qu'il y a autant de respect de l'opinion des autres lors d'élections générales provinciales qu'il y en a lors de l'élection d'officiers syndicaux ou lors d'un vote syndical de grève".

"J'aimerais que des collègues de l'Assemblée nationale viennent donner des leçons de démocratie, et puissent dire aux syndicats sans être gênés ou sans faire des farces: Vous n'agissez pas démocratiquement", a poursuivi Me Burns.

**M. CARON**

L'intervention de Me Burns faisait suite à un débat où le député libéral de Verdun, M. Lucien Caron, avait critiqué l'utilisation que font les centrales syndicales des fonds mis à leur disposition.

M. Caron avait même réclamé "le contrôle de l'administration des capitaux des syndicats par le gouvernement".

"Il faudrait que les syndicats fassent uniquement du syndicalisme auprès de leurs membres, avait dit M. Caron. Les unions reçoivent des cotisations et les utilisent pour faire de la politique provinciale, fédérale et municipale. Il s'en est fait à Montréal en 1970 et aux élections fédérales de 1972".

"A mon humble avis, je ne crois pas qu'il soit très loyal de la part des unions ouvrières de manipuler des capitaux, selon M. Caron. Certains syndicats ne travaillent pas au bien-être de leurs membres et du monde ordinaire".

**FORMULE RAND**

Tout le débat est né d'une discussion autour d'un projet de loi présenté par le député Burns, rendant obligatoire la formule Rand au Québec.

Cette formule, on le sait, oblige le patron d'une entreprise à percevoir les cotisations syndicales d'un groupe d'employés accrédité dès que 50 pour cent plus un de ce groupe s'est prononcé en faveur d'un syndicat.

Les députés libéraux et le créditiste Fabien Roy ont objecté qu'une telle mesure "brimait la liberté d'association" tandis que le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, affirmait qu'il "n'a pas le goût de voter contre la formule Rand" mais qu'il n'y avait pas d'urgence à examiner cette formule immédiatement.

**UNITED AIRCRAFT**

M. Cournoyer a proposé une motion visant à reporter à trois mois l'étude du projet de loi Burns, motion qui fut naturellement adoptée grâce à l'écrasante majorité libérale, par 53 voix contre 6, et une abstention, celle du créditiste Fabien Roy.

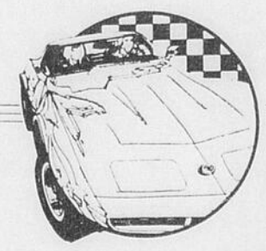
L'atmosphère du débat a été fortement marquée par la présence, dans les galeries du public, d'une centaine de grévistes de la compagnie United Aircraft, de Longueuil. Ces derniers sont en grève depuis janvier dernier, et l'application de la formule Rand à leur syndicat est justement un des points qui bloque les négociations avec la compagnie.

Les centaine de grévistes ont d'ailleurs eu énormément de difficultés à pouvoir pénétrer dans l'enceinte de l'Assemblée nationale; la Sûreté du Québec, partiulièrement renforcée pour la circonstance, veillait au grain.

L'intervention en leur faveur du député Burns a finalement permis aux grévistes de s'installer dans les galeries du public, ce qui leur avait été jusque là interdit.

Les grévistes sont cependant retournés extrêmement déçus vers Montréal à la suite du vote; l'un d'eux a même crié aux députés libéraux du haut des galeries: "On ne compte plus sur vous autres pour régler les problèmes des travailleurs au Québec".


LE QUARTIER GÉNÉRAL DES ROUES ET DES PNEUS SPORT AU CANADA






Chaque Centre Go vend six séries de roues spéciales de même que les pneus correspondants tel le Rally GT, le plus large pneu Goodyear qui a une surface caoutchoutée adhérente de 11½ pouces.

Le Rally GT et la roue E.T. Diamond Spoke – ils vont bien ensemble et ont de la robustesse à revendre.

Consultez les spécialistes Goodyear pour savoir quels pneus et quelles roues Goodyear s'adaptent à votre voiture.

SÉRIE RALLY GT 60

Ce pneu de rue a une surface adhérente et robuste de 10 pouces de large et le dessin de la semelle est idéal pour les chaussées mouillées.

| Dimension | Prix du pneu | Dimension | Prix du pneu |
|---|---|---|---|
| A60-13 | $40.95 | L60-14 | $69.95 |
| D60-13 | 51.95 | F60-15 | 57.95 |
| F60-14 | 57.95 | G60-15 | 47.95 |
| G60-14 | 47.95 | L60-15 | 57.95 |



GROSSE ROUE CHROMÉE À ENCOCHES

S'adapte à la plupart des voitures GM et Ford de même qu'à plusieurs voitures importées.

$29.95

13 po. x 5.5 po. 14 po. x 6 po.
Prix courant: $33.95

Bas prix semblables dans les autres dimensions.

CENTRES GO GOODYEAR
UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

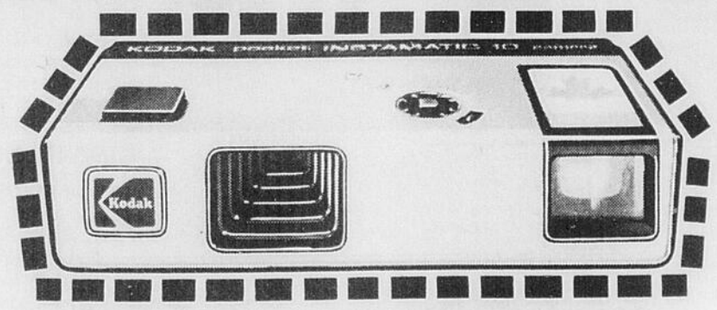
777, Boulevard Talbot

CHICOUTIMI — 549-4975

AUCUN COMPTANT REQUIS—UTILISEZ CHARGEX master charge



Un été taillé sur mesure.




Voir comment l'appareil Kodak pocket Instamatic 10 convient à toutes les poches.

Découpez cet appareil: vous aurez une idée de ce que sera votre appareil Kodak pocket Instamatic 10 (grandeur approximative ci-dessus) et profitez d'un été taillé sur mesure. Vous en garderez souvenir grâce à de beaux instantanés de 3½ sur 4½ pouces ou des diapositives couleur grosses comme un ongle.

Rendez-vous chez le fournisseur photo pour faire l'essai d'un vrai appareil Kodak pocket Instamatic 10: même si petit, il peut rendre votre été mémorable.

*Le prix peut changer sans préavis.*



Pour une période de temps limitée, nous avons fait du pocket 10 un achat plus attrayant grâce au Coffret-Sourires Kodak pocket. Ce coffret comprend un appareil photo, une rallonge magicube, trois magicubes, une cassette de film Kodacolor II, un étui compact, un cadre sur pied, un jeu de neuf symboles adhésifs, un livret d'instructions et une courroie. Le tout pour moins de $35. Chez le fournisseur photo.

OFFRE D'ÉTÉ
PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉE



Coffret-Sourires Kodak pocket

STUDIO BONNEAU
467 RUE RACINE EST,
CHICOUTIMI
543-4791

JUSTIN MALTAIS INC.
DIVISION:
PHARMACIE
CHICOUTIMI
28 EST, RUE RACINE
C.P. 580
549-7991

DÉMÉNAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

# ARTS ET SPECTACLES

## TELEVISION

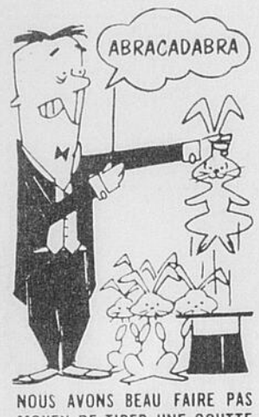
### C.J.P.M.-T.V.
### Canal 6

JEUDI, 13 JUIN

11.45 Dessins animés (C)
12.00 Nouvelles du midi
12.15 A votre service
12.30 Rond Point
13.00 Pour vous mesdames (C)
14.30 Cinéma
"Bas les masques"
16.00 Patofville (C)
16.30 Personnalités (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Jeudi 7.30
"Demain finira par arriver"
21.00 Découvertes 74 (C)
21.30 Toute la ville en parle (C)
22.15 Loto Perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"Froid baiser de la mort"

VENDREDI, 14 JUIN

11.45 Dessins animés (C)
12.00 Nouvelles TVA (C)
12.15 A votre service
12.30 Rond Point
13.00 Pour vous mesdames (C)
14.30 Cinéma (C)
"La parole est à l'épée"
16.00 Patofville (C)
16.30 Personnalités (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Comédie musicale (C)
"Baiser de minuit"
21.15 Bonjour été
21.30 Les protecteurs (C)
22.00 Au secours mon amour (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée (C)
"Rolls Royce jaune"




NOUS AVONS BEAU FAIRE PAS MOYEN DE TIRER UNE GOUTTE DE SANG D'UN CHAPEAU. IL FAUT DES DONNEURS...DES GENS...VOUS. A LA PROCHAINE CLINIQUE DE LA CROIX-ROUGE REPONDEZ PRESENT.

### C.K.R.S.-T.V.
### Canaux
### 12-2-4-8-9

JEUDI, 13 JUIN

10.15 En mouvement (C)
10.30 La souris verte
10.45 Univers de Sylvie (C)
11.00 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.30 Histoires sans paroles (C)
12.00 De jour en jour
12.30 La maison des bois (C)
13.00 Du bout des doigts (C)
13.31 Telejournal (C)
13.36 Réseau Soleil (C)
14.31 Cinéma chez-vous
"Le dernier des peaux rouges"
16.00 Allo grenouille (C)
16.30 La riboulding ue (C)
17.00 Tarzan (C)
"Rendez-vous sur la falaise"
18.00 Porteuse de pain (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.38 Nouvelles du sport et commentaires (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les Grands Films (C)
"Piège à San Francisco"
21.31 Département S (C)
22.30 Téléjournal national, international et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Réseau Soleil (C)
00.00 Cinéma au clair de lune
"Le dernier pont"

VENDREDI, 14 JUIN

10.15 En mouvement (C)
10.30 La souris verte
10.45 Topino (C)
11.00 Initiation à la décoration intérieure (C)
11.30 Les saintes chéries (C)
12.00 De jour en jour
12.30 Les aventures de Tom Sawyer (C)
13.00 Oh, la la (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Réseau Soleil (C)
14.31 Cinéma
16.00 Allo grenouille (C)
16.30 Le major Plum Pouding (C)
17.00 Cousteau (C)
"Les dragons des Galapagos"
18.00 Le club des rescapés (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.38 Information première
18.46 Les plus beaux films (C)
"Mon ami Joselito"
20.31 Hors-séries: Schulmeister (C)
"L'espion de l'empereur: le petit matelot"
21.30 Les mers du Sud (C)
22.00 Parti Crédit Social du Canada (C)
22.15 Demain la vie (C)
22.30 Téléjournal national, international et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Action (C)
"Les Russes arrivent" (C)

PAB-SONIC INC
Réparation T.V.
couleur, stéréo, radio
SPECIAL
stéréo-auto
15% escompte
dépositaire Toshiba.
Tél.: 544-5343
370, BAGOT,
BAGOTVILLE

# Le camp musical du Lac-St-Jean est un facteur d'unité régionale

*(L'abbé Raymond Tremblay)*

Par Denise PELLETIER-BOUCHARD

CHICOUTIMI — "Le camp musical du Lac-St-Jean est un facteur d'unité dans toute la région", a affirmé hier M. l'abbé Raymond Tremblay, directeur musical du camp, qui était, avec M. Maurice Kirouac, directeur général du camp, l'invité du Cercle de presse, de Chicoutimi.

Précisant sa pensée, M. Raymond Tremblay a souligné le fait que le camp musical est un complément aux diverses écoles de musique et de ballet de la région, et qu'il joue un rôle bien précis dans la formation musicale des jeunes.

En effet, ces derniers trouvent au camp non pas des professeurs au sens traditionnel du mot, mais des maîtres en musique, c'est-à-dire des gens qui sont à la fois des pédagogues et des concertistes.

M. l'abbé Tremblay a affirmé que, du point de vue de l'enseignement, celui du camp musical du Lac-Saint-Jean égale celui qu'on donne au Mont-Orford, et que, au Lac-Saint-Jean, on donne beaucoup plus d'importance aux services aux étudiants et à l'animation de groupe qu'on ne le fait à Orford. Ce qui explique sans doute en partie que l'an passé, 40% des élèves venaient de l'extérieur de la région, soit du Québec ou des autres provinces. Pour la saison qui vient, les organisateurs attendent environ 200 élèves en musique, et 200 autres qui viendront pour un stage de ballet.

**DU NOUVEAU CETTE ANNEE**

Cette année, grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada, le camp musical du Lac-St-Jean accueillera des artistes-résidents, soit le Quintette à vent du Québec. Ce groupe aura ainsi la possibilité de mettre sur pied un répertoire, et apportera aux élèves du camp ses connaissances et son expérience dans le domaine musical.

D'autre part, deux nouvelles options seront offertes cette année, soit des cours d'orgue, donnés par M. Robert Girard, et des cours de basson, donnés par le bassoniste du Quintette à vent. En piano, soeur Lucille Brassard, de l'école Vincent d'Indy, pianiste réputée, sera présente au camp pour la première fois cette année.

Au point de vue concerts, le concert d'ouverture sera donné le 7 juillet par le Quintette à vent, et, dans la série des 13 concerts donnés au cours de l'été, il faut remarquer celui du 27 juillet, dont fera partie M. Jean-Eudes Vaillancourt.

Soulignons que le concert-cocktail du 19 mai dernier a rapporté des bénéfices d'environ $4,800, et qu'il n'y aura aucune construction nouvelle cette année, puisque le ministère des Affaires culturelles a mis un terme à la subvention qu'il accordait depuis trois ans pour la construction.



**M. L'ABBE RAYMOND TREMBLAY — Le directeur musical du Camp musical de St-Jérôme affirme que l'enseignement qu'on y donne est d'une valeur égale à celui qui est donné au camp du Mont-Oford.**

## *Histoire de la littérature québécoise*

**Un ouvrage sur la littérature du Québec vient d'être publié à Paris, dans la collection "Que sais-je?" (Editions des Presses Universitaires de France).**

**Ce livre intitulé "La Littérature québécoise" est dû au professeur Laurent Mailhot, de l'Université de Montréal.**

**L'auteur dresse un bilan, depuis les premiers écrits de la Nouvelle France, jusqu'à nos jours.**

## *FESTIVAL*

**Le festival des deux modes se déroulera du 14 juin au sept juillet, à Spolete, en Italie.**

**Parmi les nombreuses présentations du programme figure l'opéra "Lulu", d'Alban Berg, qui marquera les débuts de Roman Polanski comme metteur en scène au théâtre. Polanski est mieux connu comme cinéaste.**

**Le 30 juin se tiendra une sorte de Marathon Musical, comportant six heures d'audition d'oeuvres de Beethoven.**

## *OEUVRE D'ART*

**Une statuette de la dynastie T'Ang, représentant une femme à cheval, a été vendue à la salle Christie's de Londres, pour l'équivalent d'environ 110 mille dollars.**

**L'oeuvre a été acquise par un négociant londonien. Auparavant, aucun objet de la dynastie T'Ang n'avait été vendu à un prix aussi élevé.**

**En juillet dernier, une statuette de la même époque, représentant un cavalier jouant du tambour, avait trouvé acheteur pour environ cent mille dollars.**

## CINEMA

**ALMA**
**Alma**
Dernière représentation: "Jeunes filles aux lèvres fiévreuse" - "Les jeunes séductrices".

**Canadien**
Dernière représentation: "Prostituée le jour, épouse la nuit" - "Féminin, féminin".

**BAGOTVILLE**
**Saguenay**
Dernière représentation: "Les cinglés du camping" - "Dillinger".

**CHICOUTIMI**
**Capitol:**
Dernière représentation: "Servez-vous mesdames" - "Comment faire cocus les maris jaloux".

**Cartier**
Dernière représentation: "Dr No" - "Bons baisers de Russie".

**Impérial**
Dernière représentation: "Les chaudes amours d'une mineure" - "Dillinger".

**PLACE DU ROYAUME**
**Cinéma 1**
"Jeunes filles aux lèvres fiévreuses" - "Les jeunes séductrices".

**Cinéma 2**
"Le carnage" - "Les flics ne dorment pas la nuit".

**Cinéma 3**
"Ton enfant cet inconnu" - "Enquête sur la vie des écoliers".

**CINE-PARC**
Dernière représentation:

**Saguenay 1**
"Les naufragés de l'espace" - "Jerry la grande gueule".

**Saguenay 2**
"Les cinglés ont la fièvre d'amour" - "La bataille de la Neretva".

**DOLBEAU**
**Météore**
Jusqu'au 14 juin inclusivement: "Bulldozer" - "Don Juan ou Don Juan était une femme".

**JONQUIERE**
**Bellevue**
Dernière représentation: "Comment faire cocus les maris jaloux" - "Servez-vous mesdames".

**Centre**
Dernière représentation: "Dillinger" - "Commando du sergent Blynn".

**Elysée**
Dernière représentation: "Dr No" - "Bons baisers de Russie".

**NORMANDIN**
**LE FOYER**
Jusqu'au 17 juin inclusivement: "L'emmerdeur" - "Kamikaze X27".

**MISTASSINI**
**Orphéon**
Dernière représentation: "L'emmerdeur" - "Mélodie".

**ARVIDA**
**Palace**
Jusqu'au 15 juin inclusivement: "L'homme des hautes plaines" - "Tuez Charley Varrick".

## FILMS A LA TELEVISION

**Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.**

**JONQUIERE-CKRS**

**PIEGE A SAN FRANCISCO (5)**

Jeudi, 19 h. 30. E.U. 1968. Drame policier de J. Leytes avec Jack Lord, Jack Weston et Shirley Knight. Un détective s'introduit dans un gang de criminels et déjoue leurs machinations. Assez bien construit. Réalisation de série, mais honnête. Interprétation satisfaisante. Violences.

**LE DERNIER PONT (4)**

Jeudi, minuit. Aut. 1954. Drame de guerre de H. Kautner avec Maria Schell, Bernhard Wicki et Barbara Rutting. Une femme-médecin de l'armée allemande est enlevée par des partisans yougoslaves. Sujet prenant traité avec talent. Réalisation sobre et vigoureuse. Maria Schell bouleversante. Fraternité humaine. Scènes dures.

**CHICOUTIMI-CJPM**

**DEMAIN FINIRA PAR ARRIVER (5)**

E.U. 1971. Drame sentimental de G. McCowan avec Patty Duke, Frank Liu et James Whitmore. Au début des années 40, une jeune Californienne s'éprend d'un camarade d'origine japonaise. Données du sujet quelque peu simplifiées. Tension dramatique assez forte. Mise en scène acceptable. Bonne interprétation de Patty Duke. Critique du racisme. Violences.

**LE FROID BAISER DE LA MORT (6)**

Jeudi, 23 h. It. 1965. Drame d'horreur de J. Warren avec Franco Nero, Gioia Pascal et Diane Sullivan. Après le meurtre de sa mère et sa fiancée, un comte perd la raison. Mise en scène pauvre. Photographie sombre et terne. Rythme incertain. Suspense nul. Interprétation embarrassée. Eléments suggestifs. Scènes de violences meurtrières.

**LA PAROLE EST A L'EPEE (5)**

Vendredi, 14 h. 30. It. 1960. Drame sentimental de S. Grieco avec Ilaria Occhini, Arnoldo Foa et Jacques Sernas. Une jeune femme noble est en butte à la jalousie de son marie. Evocation historique artificielle. Décors d'une grande beauté. Bonne interprétation. Fidélité à la parole donnée. (a)

OPERATION-VACANCES
A
CHVD
1230
10,000 watts.
Du 3 juin au 8 sept.
ECOUTEZ
LA RADIO
EN ONDE 24 HEURES PAR JOUR
POUR VOUS SERVIR

Robert Banford
"HELLO BONJOUR"

Michel Thiffault
"DESTINATION SOLEIL"

Carol Girard
OPERATION VACANCES

Michel Beaudoin
MAXI WEEK-END

Richard Laprise
NOUVELLES

Claude St-Arnault
DIRECTEUR PROGRAMMES

La joyeuse équipe
RESEAU 3 DIMENSIONS

C.H.V.D.
DOLBEAU

CJMD
CHIBOUGAMAU

CFED
CHAPAIS

## La grève de la construction

# Cournoyer ne peut intervenir

QUEBEC (PC) — Tant que les parties impliquées dans le conflit actuel de la construction n'auront pas manifesté une volonté d'intervention du ministère du Travail, celui-ci ne fera rien, a déclaré hier M. Jean Cournoyer.

Le ministre du Travail faisait, devant la commission parlementaire qui étudie les crédits de son ministère, le point sur le conflit qui immobilise présentement les grands chantiers de construction de la province.

Le ministre a souligné qu'il ne faisait rien officiellement. Mais officieusement, quelqu'un cherche à savoir sur quelle base pourrait être amorcée une rencontre entre les parties impliquées en vue de trouver une solution au conflit.

"La responsabilité première de discussion appartient aux parties", a-t-il dit.

Quant aux accidents du conflit, les gestes illégaux posés au cours du différend-lock-out, grèves, ralentissements de travail "il appartient à ceux qui en sont victimes d'en informer le ministre de la Justice qui verra à faire observer le bill 290", a-t-il dit.

"Pour le moment, le ministère du Travail que je dirige est obligé de constater les faits".

Plus tard, il a expliqué à des journalistes que pour trouver une solution il fallait voir à quel point les positions sont réconciliables ou irréconciliables.

"Si elles sont réconciliables, nous seront heureux d'amorcer une rencontre".

Le ministre a ajouté: "A mon sens, tout ce qui se passe présentement dans la construction au Québec, est tragique pour le Québec.

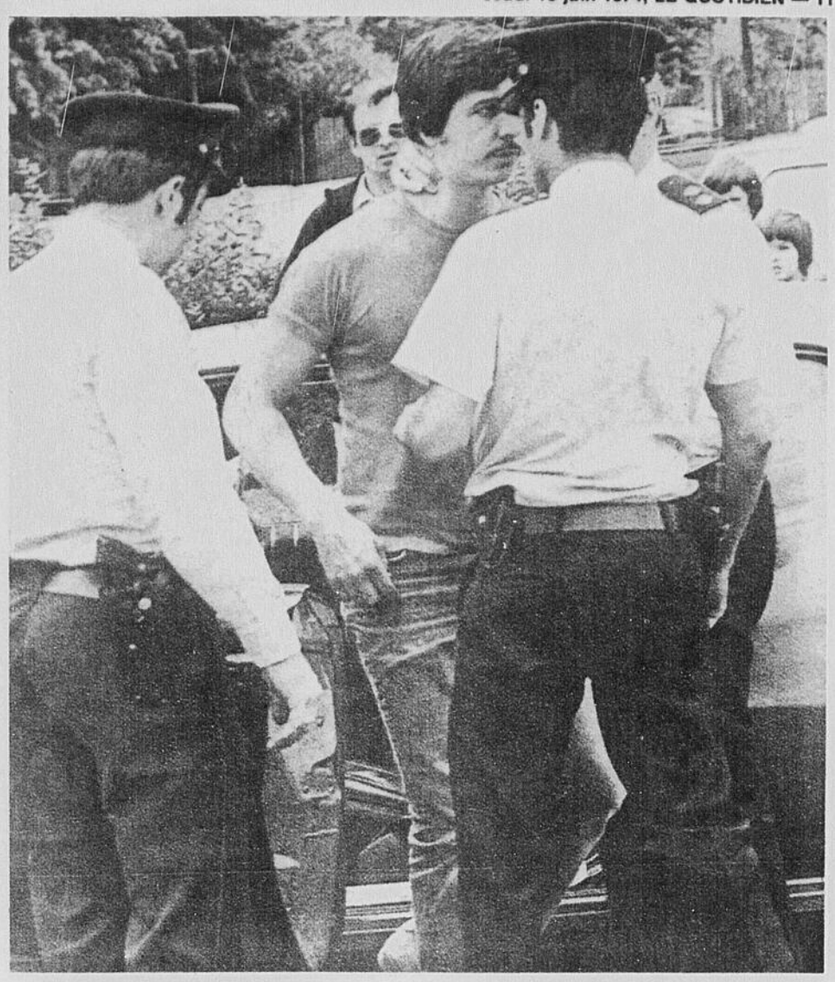
Déjà, a-t-il dit, il est question que certains projets soient abandonnés.

Devant la commission, le ministre a souligné que le conflit aurait des conséquences "tragiques" pour l'économie du Québec.

A plus ou moins brève échéance, d'autres travailleurs non régis par le décret de la construction comme les fournisseurs de matériaux vont être mis à pied.

"La situation est tragique. Je ne peux accuser personne de l'avoir voulu; loin de moi cette idée. Les travailleurs semblent avoir demandé des augmentations, compte tenu du coût de la vie.

"Dans certains domaines d'activités, on a consenti des augmentations, à cause du coût de la vie; dans l'industrie de la construction, cela semble extrêmement plus difficile de consentir des augmentations, compte tenu du fait qu'on ne peut pas transférer facilement dans cette industrie, aux consommateurs, le prix de l'augmentation".



**INTIMIDATION — Plusieurs policiers de Montréal, dont un saisit cet ouvrier par la gorge, sont intervenus sur les chantiers pour y garder la paix.**
**(PC Téléphoto)**

## Les Indiens

# "La Baie-James est notre patrie"

MONTREAL (PC) — Poursuivant sa plaidoirie devant la Cour d'appel, mercredi, Me Peter Hutchins a soutenu que les travaux de la baie James allaient endommager l'environnement d'un territoire que les Indiens et les Inuits considèrent comme leur patrie.

Me Hutchins, qui est l'un des avocats des autochtones, réclame le maintien de l'injonction accordée le 15 novembre dernier par le juge Albert Malouf, de la Cour supérieure.

Les effets de cette injonction ne sont demeurés en vigueur qu'une seule semaine, la Cour d'appel ayant décidé d'entendre la version de la Société de développement de la baie James avant de rendre une décision finale.

Si elle est maintenue en appel, l'injonction aura pour effet d'arrêter complètement les travaux de $6 milliards à la baie James.

Selon Me Hutchins, les Indiens et les Inuits ont conservé les traits caractéristiques de leur façon de vivre et ils dépendent encore de la terre dans une large mesure pour subvenir à leurs besoins.

Les témoignages rendus en Cour supérieure, a-t-il dit, montrent clairement que les autochtones dépendent de la chasse et de la pêche pour vivre.

Me Hutchins a souligné que les espèces animales se faisaient plutôt rares, sur le territoire de la baie James, et que tout changement pourrait les affecter gravement.

**ME O'REILLY**

Un autre avocat des autochtones, Me James O'Reilly, a affirmé, dans la journée, que les travaux de la baie James étaient illégaux, parce qu'ils empiétaient sur un territoire qui n'appartient que conditionnellement au gouvernement du Québec.

Me O'Reilly a cité une abondante jurisprudence de la Cour suprême du Canada pour montrer que les Indiens et Inuits avaient bel et bien certains droits sur ce vaste territoire.

Seul le gouvernement fédéral, a-t-il soutenu, peut légiférer sur cette ancienne partie de la Terre de Rupert cédée au Québec en 1912 à certaines conditions.

Les autochtones, par une longue occupation du sol, en ont l'usufruit, a expliqué Me O'Reilly.

Même la loi québécoise de 1971, qui crée la SDBJ, a fait remarquer l'avocat, reconnaît implicitement les droits des autochtones en spécifiant que cette loi "ne doit pas, en aucune façon, toucher aux droits des Indiens vivant sur ce territoire".

## L'indexation perturbe le Journal de Montréal

**MONTREAL (PC) — Une centaine de reporters, de photographes et d'employés de bureau du Journal de Montréal ont quitté le travail mercredi. Le conflit porte sur un désaccord avec leur employeur au sujet des allocations pour le coût de la vie.**

**Le journal a été publié mercredi mais ne devait pas l'être jeudi.**

**Le syndicat des employés, dans une déclaration, dit que ceux-ci lui ont donné le mandat de faire des arrêts de travail toutes les semaines jusqu'à ce que le journal accède à leurs demandes.**

**Les employés réclament une allocation de $10 par semaine pour l'augmentation du coût de la vie. Le Journal offre $7.75 rétroactivement au 1er mai.**

## Journée d'étude à CHLT-AM et CKTS

SHERBROOKE (PC) — Les 105 employés syndiqués des stations radio CHLT-AM et FM-et CKTS ainsi que ceux du poste de télévision TELE 7 de Sherbrooke ont entamé à six heures ce matin une journée d'études.

D'après un porte-parole des syndiqués, M. Marcel Gagnon, cette action a été entreprise à la suite de sept mois de négociations qualifiées de stériles. Les employés de ces stations du réseau TELE MEDIA tentent actuellement de renouveller leur convention collective, échue depuis le 31 décembre dernier.

Les points en litige sont la sécurité d'emploi ainsi qu'une augmentation de salaire indexée à la hausse, du coût de la vie.

Les syndiqués pourraient entrer en grève légale au début de la semaine prochaine si aucun accord n'intervient d'ici là.

# Les travailleurs veulent acheter la Regent Knitting

MONTREAL (PC) — Les 425 employés de la Regent Knitting ,à Saint-Jérôme, ont décidé, mercredi, d'examiner la possibilité de rouvrir l'entreprise, fermée depuis vendredi dernier.

M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, a déclaré qu'on envisageait particulièrement la formule coopérative. Il a cité l'exemple de Tembec, où les travailleurs ont acheté leur usine à la CIP.

M. Daoust a demandé aux trois niveaux de gouvernement de prendre leurs responsabilités et de venir en aide aux employés de la Regent Knitting.

De toute façon, a-t-il dit, la remise en marche de l'usine coûterait moins cher que la somme des effets d'entraînement, sociaux et économiques, d'une telle fermeture.

Précisant sa pensée, M. Daoust a ajouté que cette entreprise, qui aurait reçu des subventions allant jusqu'à $200,000 et peut-être davantage, a des comptes à rendre au public. Le maire-député de Saint-Jérôme, M. Bernard Parent, devrait, a-t-il dit, révéler ce qu'il sait de ce dossier d'autant plus que la compagnie a "sans doute" bénéficié d'exemptions du trésor municipal au cours des ans. Quant au gouvernement fédéral, il pourrait fournir, selon M. Daoust, une aide financière comme il l'a fait dans le cas de Tembec. Il en est de même, enfin, du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce.

Quant au ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, il devrait faire appliquer l'article 45 de la loi 49 sur la qualification de la main-d'oeuvre professionnelle, qui oblige les employeurs à donner un préavis de quatre mois lorsque les fermetures touchent plus de 400 employés, a dit M. Daoust. Celui-ci a ensuite demandé au gouvernement provincial de définir une fois pour toutes des mécanismes qui obligeraient les employeurs à justifier la fermeture de leur établissement.

"La fermeture de la Regent Knitting, a commenté M. Daoust, est un véritable crime commis par des patrons sans scrupule contre 425 travailleurs qui, pendant 10, 20, 30 et même 40 ans, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour faire vivre cette entreprise."

## Le gréviste de la faim expulsé par la ville

QUEBEC (PC) — Le frère Luc Bertrand, de la communauté des Capucins, continue de jeûner en dépit du fait qu'il ait été forcé de plier bagages à deux reprises depuis le début de sa manifestation pacifique pour obtenir le règlement de la grève qui dure depuis le 19 mars 1972 au Pavillon Saint-Dominique.

Le frère Bertrand avait monté sa tente sur un terrain privé, près du Pavillon Saint-Dominique, le 29 mai dernier, mais il a été forcé de quitter cet emplacement sur l'ordre de la ville de Québec, mercredi.

Le Service municipal d'urbanisme a en effet fait parvenir au propriétaire du terrain une mise en demeure lui signalant que l'abri du religieux était considéré comme une construction illégale, en vertu des règlements municipaux, et devrait être enlevé dans un délai de 24 heures.

Le frère Bertrand et trois compagnons qui ont cessé de jeûner depuis, avaient déjà été expulsés, au début de leur manifestation, d'un terrain adjacent à celui du Pavillon Saint-Dominique et appartenant à la communauté des soeurs de l'Immaculée Conception.

Le religieux a expliqué, mercredi, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait décidé de partir afin d'éviter que son hôte ne soit l'objet de poursuites judiciaires.

Il a toutefois précisé qu'il poursuivrait sa grève de la faim quelque soit le lieu et a exprimé l'espoir qu'une communauté religieuse ou un presbytère mettrait un petit local à sa disposition.

## Le ministère du Travail en étudie la possibilité

**QUEBEC (PC) — Des officiers du ministère du Travail analysent actuellement si la compagnie Regent Knitting, de Saint-Jérôme a agi illégalement en fermant ses portes vendredi dernier sans avoir donné un avis de trois mois à ses employés tel que prévu dans la loi.**

**C'est ce qu'a fait savoir, mercredi, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, en réponse aux questions du député péquiste de Maisonneuve, Me Robert Burns.**

**Par ailleurs, M. Cournoyer a mentionné que deux démarches parallèles étaient actuellement entreprises pour régler le problème des employés licenciés: la création d'un comité pour reclasser les travailleurs affectés par la fermeture, et l'étude des possibilités que l'usine reprenne ses activités.**

**La Regent Knitting, une industrie du textile, comptait plus de 400 employés.**

# Un racket de voitures usagées?

MONTREAL (PC) — L'Association de protection des automobilistes affirme qu'il existe à Montréal un racket de voitures d'occasion qui fait des affaires de $1 million par mois.

Le président de l'APA, M. Philip Edmunston, a précisé, mercredi, que cette affaire illégale a été montée par une trentaine de personnes.

L'idée est simple: ces gens, qui recrutent leur clientèle non prévenue au moyen de petites annonces dans certains journaux, se disent des particuliers qui veulent se défaire de leur voiture. Orr, selon M. Edmunston, il n'en est rien, ces gens étant en réalité des "professionnels qui vendent" ou encore des "vendeurs fantômes".

"Vous pouvez tomber sur une voiture volée ou sur une voiture que la finance n'a pas payée. Or les compagnies de finance ont le droit de reprendre l'auto, ce qui signifie que vous perdez deux fois".

"De plus, il s'agit de voitures non sécuritaires qui viennent la plupart du temps de l'Ontario et qui ne peuvent être vendues là à cause de la loi sur la sécurité", de dire M. Edmunston, qui regrette qu'une législation similaire se fasse encore attendre au Québec.










# Pour rénover la maison...

## Mastercraft
### Latex acrylique d'extérieur

**9.95 LE GALLON**
**2.95 LA PINTE**




***Presque 3000 couleurs en plus du blanc***

Une couche suffit pour recouvrir la plupart des couleurs. Peinture lisse à séchage rapide (30 minutes). Fini résistant aux intempéries. 2978 couleurs mélangées sur commande plus blanc.

## Alkyde d'extérieur pour maison

Donne un fini lustré lisse et durable en séchant. Presque 3000 couleurs aux nuances claires ou foncées, et blanc étincelant. Parfait pour l'extérieur de la maison, le garage, la clôture, le chalet.

**11.95 LE GALLON 3.49 LA PINTE**

**ÉMAIL LUSTRÉ D'INTÉRIEUR-EXTÉRIEUR**
Joli fini lustré. Presque 3000 couleurs au choix en plus du blanc..... ½ **chopine, 98¢; la pinte, 2.95** — **9.95 GAL.**

**ÉMAIL ULTRA-BLANC**
Blancheur immaculée. Durable. ½ **chop., 98¢; pte, 3.49** — **11.95 GAL.**

**APPRÊT D'ÉXTÉRIEUR POUR LATEX**
Formule spéciale pour latex..... **La pinte, 3.29** — **10.95 GAL.**

**APPRÊT D'EXTÉRIEUR POUR ALKYDE**
Augmente le pouvoir couvrant de la peinture **Pte, 3.29** — **10.95 GAL.**

*Demandez une CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire*

## Gelée alkyde

Fini d'extérieur ne coulant pas mais extrêmement facile à appliquer en couche épaisse ou mince. Ne fait pas de marques de couleurs. Sèche vite. 2978 couleurs mélangées sur commande et blanc de finition..... **La pinte, 3.95** — **12.95 GAL.**






**8.95 LE GALLON**
**2.49 LA PINTE**




## Latex satin d'intérieur

Fini satin à séchage rapide. Une seule couche suffit. S'étale facilement et donne un fini lisse, lavable et durable. 2978 couleurs mélangées plus blanc.

LATEX SEMI-LUSTRÉ Couleurs. Pte, 3.29 — **10.95 GAL.**
APPRÊT ALKYDE ½ chop. 1.05; Pte, 3.49 — **11.95 GAL.**
ALKYDE SEMI-LUSTRÉ Couleurs. Pte, 2.95 — **9.95 GAL.**
ALKYDE COQ. D'OEUF Couleurs. Pte, 3.29 — **10.95 GAL.**




# LE NÉCESSAIRE DU DÉCORATEUR




**1. JEU DE 3 PINCEAUX SUPÉRIEURS**
Pinceaux 1, 2, 3" à soies prises dans l'époxine. Manches en bois dur. Seulement. **4.99**

**2. ACIDE CHLORHYDRIQUE**
Nettoie le béton, l'émail vitrifié. Le gallon..... **2.97**

**3. IMPERMÉABILISANT À LA SILICONE**
Pour brique, maçonnerie, stucco..... **Le gallon 5.59** — **1.69 PTE**

**4. ROULEAU ET PLATEAU NYLON**
Rouleau 9½" en mélange nylon résistant. Avec plateau. Seulement..... **3.69**

**5. ENDUIT À ASPHALTE**
Un gallon mélangé à un gallon d'eau couvre 400 à 900 pi. ca. Pour allées goudronnées, briques, toits....Pte 2.59 — **8.19 GAL.**
**Applicateur pour enduit.....3.29**

**6. NEUTRALISANT**
Enlève huile et graisse pour l'application de l'enduit à asphalte. Dégraisse aussi moteur, outils....**Pte 1.55** — **5.10 GAL.**

**7. ENDUIT À ASPHALTE POLYGARD**
Emulsion de brai pour protéger les surfaces goudronnées contre essence, huile, sel, acide. Couvre 500 pi. ca **4 gallons** — **12.89**

## Echelles
À COULISSE EN ALUMINIUM

Fixation brevetée des échelons.

**20 PI. 36.29** — **28 PI. 52.29**
**24 PI. 42.29** — **32 PI. 58.29**

*En plus!*
**BILLETS-BONIS au comptant ou utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire**




# *Pour la finition*

**A. ÉMAIL POLYURÉTHANE PLANCHER/BOISERIES**
Fini extrêmement durable pour les endroits passants. Pour sols en béton, parquets, porches. Rouge brique, vert, gris, brun ou spécial..... **Pte 3.29** — **10.95 GAL**

**B. LATEX D'INTÉRIEUR—EXTÉRIEUR POUR MAÇONNERIE**
Convient aussi pour tuiles d'amiante, placoplâtre, bois apprêté. Résiste à l'alcali, l'écaillement, la décoloration. Sèche vite, lavable à l'eau. Couleurs. — **7.75 GAL**

**C. TEINTURE À BOIS INT.-EXT. À L'HUILE**
Fait ressortir la beauté naturelle des meubles panneaux, clôtures, bardeaux. S'applique avec pinceau ou linge. 23 couleurs au choix, 9 préparées **Pte 2.25; Gal. 7.50** — **½ CHOP. 89**

**D. TEINTURE D'EXTÉRIEUR AU LATEX ACRYLIQUE**
Plus durable que les teintures à l'huile d'après les essais du fabricant. 9 couleurs unies devenant semi-transparentes avec addition d'eau..... **La pinte, 2.95** — **9.95 GAL**

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

**KENOGAMI**
20 RUE PRICE
547-2605

**CHICOUTIMI**
1257 BOUL. TALBOT ET RUE DES CHAMPS-ELYSEES
549-5014

Elu président des Saguenéens

# Denis Cantin croit avoir tout d'une équipe gagnante

Par André LESTOURNEAU

Chicoutimi — "Nous avons l'équipe gagnante... l'un des meilleurs instructeurs de la ligue, une bonne marchandise sur la glace et un responsable des promotions bourré de talent".

Nouveau président des Saguenéens de Chicoutimi, Denis Cantin prévoit avoir la tâche facile.

"Après une année d'apprentissage, de tâtonnement, nous avons l'équipe pour réussir et montrer des profits à l'issue de notre deuxième année d'opération".

Se ralliant derrière Gaston Sénéchal et Jacques Gagnon, élus vice-présidents, André Lajoie et Jean-Marc Caron, respectivement réélus au poste de secrétaire et de trésorier, le président des Saguenéens a lancé un appel aux membres de la presse pour assurer le succès de l'équipe locale.

"Nous avons deux sortes d'actionnaires, ceux qui nous aident financièrement, de même que les actionnaires de la plume, de poursuivre ce dernier. Nous avons besoin de la collaboration des deux. Essayons d'être positifs vis-à-vis de notre administration et nous marcherons sur la voie du succès".

### AUTRES DIRECTEURS

Les autres directeurs élus sont Guy Brassard, Marc Desbiens, André Gauthier, Claude Leblond et Roland Hébert. Ce dernier cumulera également la fonction de gouverneur du club au sein de la ligue junior majeure du Québec.

Soulignant que le seul moyen de revenu pour le club demeurait les assistances, le président Cantin a mentionné que son comité s'efforcerait de projeter l'image d'une équipe régionale, d'une équipe gagnante.

Président démissionnaire, Gilles Tremblay a déclaré pour sa part qu'il partait avec la satisfaction du devoir accompli.

"Mon but était de doter Chicoutimi d'une équipe junior majeure, a-t-il précisé. J'ai travaillé dans ce but. Ce fut une année enrichissante, malgré toutes les embûches. Pour une première année, je considère que ce fut un succès, malgré le déficit que nous avons encaissé".

Monsieur Tremblay devait conclure en ces termes: "Ma prochaine action dans le domaine du sport sera de me mettre en condition physique".

### CHIFFRES INCHANGES

Du bilan pour la première année d'opération, lequel a été présenté aux actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, le président Cantin a fait savoir que les chiffres avancés antérieurement, soit un déficit de l'ordre de $30,000 étaient sensiblement près de ce montant.

"Si nous avons dû marcher quelque peu à l'aveuglette, se fier sur notre flair pour cette première année, nous pourrons travailler avec des chiffres plus palpables dorénavant", a-t-il conclu.



**NOUVEAUX DIRECTEURS — Elu président des Saguenéens juniors majeurs de Chicoutimi, Denis Cantin pourra compter sur l'appui de ses vice-présidents Jacques Gagnon et Gaston Sénéchal, pour mener la formation chicoutimienne sur la voie du succès.**

**(Photo Réal Tremblay)**


# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD



Vilas POTVIN TREMBLAY meubles






**ET HOP LA — Jim Cox, le joueur de deuxième but des Expos de Montréal, démontre comment on s'y prend pour compléter un double-jeu au premier coussin. Ce n'est pas compliqué: il suffit de sauter pour éviter le coureur, (ici Caesar Geronimo des Reds de Cincinnati). Mais là où ça se complique, il faut lancer la balle tout en étant dans les airs. Essayez, vous verrez.**

**(Téléphoto PC)**

# Anderson en a assez de ces septièmes manches

Montréal (Collaboration spéciale) — Sparky Anderson commençait à en avoir soupé des septièmes manches.

"Depuis le début de la saison, nous avons fait cadeau d'au moins dix victoires à l'adversaire au cours de la septième reprise. La joute de mardi soir ici, à Montréal, en est un exemple. Et encore ce soir, toujours dans la septième manche, ouf"!

Anderson a révélé qu'il ne voulait plus penser à cette manche fatidique. Reste qu'hier encore, alors que les Reds menaient 3-1, les Expos ont placé deux coureurs sur les sentiers avec un seul retrait... à la septième.

Le frappeur suivant était le gaucher Mike Jorgensen.

"Il ne m'est pas venu à l'idée de faire appel à un lanceur gaucher. Kirby lançait bien et je souhaite qu'il retire Jorgensen, d'autant plus que mes lanceurs de relève sont très fatigués. Ils ont tous besoin d'un repos. Kirby a fait mieux que de retirer Jorgensen, il l'a fait frappé dans un double-jeu. Oui monsieur! j'étais soulagé".

Si Anderson a enfin remplacé Kirby à la dernière manche, c'est que ce dernier ressentait un malaise au dos. "Mais Clay Carroll a lancé avec puissance pour terminer le match en beauté", d'ajouter le sympathique gérant des Reds.

Et même si Steve Rogers a alloué dix coups sûrs à ses hommes, Anderson prétend que le lanceur des Expos connaîtra encore beaucoup de succès "car il lance très bas. Dennis Blair travaille de manière presque identique".

### $25 EN MOINS

L'arrêt-court Dave Concepcion a été choisi comme la première étoile de la rencontre par le réseau radiophonique des Reds, mais on a oublié de l'en aviser avant que la partie ne prenne fin. Il était déjà dévêtu quelques secondes après le match et quelqu'un s'est empressé de lui dire d'enfiler un pantalon et de courir vers le stutio. Concepcion a refusé et c'est Clay Carroll qui s'est dévoué.

Concepcion perd ainsi $25 mais cela ne l'ennuyait guère après avoir frappé trois coups sûrs, fait compter le point vainqueur et exécuté un lancer de toute beauté au marbre pour retirer Ken Sigleton à la quatrième manche.

"C'est Pete Rose qui a fait le gros du travail sur ce jeu. Pete se devait de me relayer la balle en vitesse et avec précision. Il ne me restait qu'à retourner la balle à Johnny Bench", de dire humblement Concepcion.

Cesar Geronimo a frappé deux fois en lieu sûr, ce qui a fait dire à son gérant "qu'il est le meilleur voltigueur de centre de toute la Ligue nationale".

# *Tata a encore l'air plus "tata"*

Montréal (Collaboration spéciale) — Des athlètes qui s'excusent, c'est rare. Des arbitres qui s'excusent, c'est encore plus rare. Cependant, il y a des exceptions, comme ce fut le cas hier soir au parc Jarry où l'arbitre Billy Williams a grimpé dans la galerie de la presse, avant le match entre les Expos et les Reds, pour offrir ses excuses à l'auteur de ses lignes.

"Au nom de l'arbitre en chef de notre équipe, Tom Gorman, je viens vous offrir mes excuses au sujet de l'incident qui s'est produit dans le vestiaire des officiels après la partie d'hier" de dire Williams. Puis il continua:

"C'est regrettable, la façon dont notre confrère Terry Tata s'est comporté à votre égard. Dick Stello, Tom Gorman et moi-même étions très mal à l'aise. Nous avons compris que vous tentiez tout simplement d'obtenir les faits afin de bien renseigner les amateurs et peut-être aussi de donner l'occasion à Tata de défendre son point de vue. C'est malheureux qu'il n'ait pas été plus poli à votre égard. Nous, les arbitres, reprochons trop souvent aux journalistes de ne pas venir nous voir pour obtenir des renseignements avant d'écrire leurs articles ou leurs chroniques. Voilà que vous voulez vous renseigner et qu'on vous traite de façon cavalière".

On croit savoir que Tom Gorman, l'arbitre en chef de cette équipe, ne s'est pas gêné pour dire sa façon de penser à Tata et lui reprocher son comportement, quand le journaliste eut quitté les lieux, mardi soir. Tata a connu une mauvaise soirée mardi soir et il n'avait pas raison de s'en prendre à un pauvre journaliste qui tentait tout simplement de faire son devoir.

Billy Williams et Tom Gorman ont pris connaissance de l'article paru dans "Montréal Matin" au sujet de Terry Tata hier ils s'accordaient à dire qu'il ne pouvait être plus à point.

# Ce n'est pas fête tous les jours pour les Expos

MONTREAL (Collaboration spéciale) — Ce n'est pas tous les jours fête au parc Jarry. Après avoir massacré les Reds de Cincinnati 16-6 la veille, les Expos de Montréal ont été tenus à sept coups sûrs par le lanceur Clay Kirby, hier, pour s'avouer vaincus 3-1.

Les Expos, qui ont ainsi mis fin à une série de trois gains d'affilée, ont maintenant une fiche de 26-26 après 52 parties et sont retombés à deux parties et demie de la tête, puisque les Phillies ont blanchi Houston. Steve Rogers, qui n'a pas connu la victoire depuis le 23 mai, a donné dix coups sûrs en sept manches hier et il a essuyé sa sixième défaite de la saison contre sept gains. Kirby, qui a eu besoin de l'aide de Clay Carroll à la neuvième, a maintenant une fiche de 5-3.

### KIRBY A ERE CHANCEUX

Aussi étrange que cela puisse paraître, Gene Mauch croyait après le match que Steve Rogers avait très bien lancé et que Kirby avait été très chanceux. "Kirby a été chanceux. Jorgensen pour un n'a pas été chanceux. S'il n'avait pas tappé la balle à un certain moment, il aurait expédié l'une de ses balles pardessus le tabeau. Robers à bien lancé il aurait mérité un meilleur sort" de dire Mauch.

Les Expos ont raté leurs deux meilleures chances de marquer à la première manche et à la quatrième manche. A la première manche, Tim Foli a obtenu un simple dans la gauche, après un retrait, mais il s'est montré trop audacieux. Il a voulu se rendre au deuxième-but sur le jeu et a été une proie facile pour Joe Morgean.

"Foli a pris un risque et a été le perdant. C'est préférable dans les circonstances, de prendre un tel risque avec deux retraits. Mais personne ne savait que Davis et Singleton auraient suivis avec des coups sûrs. Non. Je ne critiquerai jamais un joueur qui tente le tout pour le tout pour gagner" de commenter Mauch.

A la quatrième, Singleton a obtenu un but sur balles et après un retrait, il a tenté de compter sur le double de Bailey dans la gauche. Mais Singelton a été retiré au marbre de Rose, à Concepcion, l'arrêt-court à Bench au marbre. Le pire, c'est que Bailey s'est rendu au troisième sur un mauvais lancer de Kirby pour compter sur le simple de Cox. Les Expos ont alors raté une autre belle occasion de connaître une grosse manche.

"Singleton a tenté le tout pour le tout, mais le relais de Rose à Concepcion à Pench était parfait. La veille, l'arbitre Terry Tata avait jugé Tony Perez sauf sur un jeu presque identique. Ce soir, Gorman a jugé Singleton retiré," de commenter le gérant des Expos qui n'était pas de trop bonne humeur.

Après un retrait à la septième, Ron Hunt et Bob Stinson ont obtenu des buts sur balles consécutifs comme frappeurs d'urgence, mais Jorgensen a frappé dans un double-jeu. Si tous les joueurs des Expos avaient frappé en lieu sûr la veille, hier, ce sont les Reds qui ont réussi le truc, Concepcion menant le bal avec trois dont un double et un point produit. Geronimo en a obtenu deux.

Pour les Expos, Willie Davis a obtenu deux en quatre. "Deux victoires en trois parties contre les Reds, ce n'est pas si mal" de dire Davis en guise de consolaiton dans la défaite. Gene Mauch n'oublie pas les défaites aussi facilement. C'est pourquoi il a donné congé à tout le monde aujourd'hui, en attendant la visite des Padres en fin de semaine au parc Jarry.

# La LNH songe déjà à sa prochaine expansion avec Seattle et Denver

Par AL McNEIL

MONTREAL (PC) — La LNH a accordé hier deux licences conditionnelles à Denver et Seattle en vue de la saison 1976-77.

La seule autre cité intéressée était San Diego, mais la décision récente de la cité de louer sa patinoire à l'AMH a coulé les chances de la ville de la Californie.

Le coût de chaque concession est $6 millions, avec un paiement initial d'environ $185,000 par chaque cité. Les deux nouveaux clubs devront verser $750,000 chacun lorsqu'ils seront prêts à évoluer.

L'octroi des concessions est conditionné au fait que les deux clubs possèdent des patinoires répondant aux exigences de la LNH.



Michel Plasse... avec les Scouts de Kansas City, tel que prévu

**DECISION**

Seattle, Denver et San Diego faisaient partie de la Ligue de hockey de l'Ouest l'an dernier. Le départ des deux premiers, plus la perte de la patinoire par le dernier, a forcé les dirigeants à prendre une décision radicale.

Ivan Mullenix, de Denver, et Vincent Abbey, du Seattle, sont les propriétaires des clubs de l'AMH. Seattle, Denver, Salt Lake City et Phoenix vont rejoindre les rangs de la Ligue centrale la saison prochaine.

On a pris cette décision à la suite d'une réunion des directeurs de la LHO, où on avait également décidé de suspendre les opérations de la ligue en 1974-75, laissant San Diego en plan.

Mullenix est devenu président des Spurs de Denver, de la LHO, après en avoir fait l'acquisition à la fin de 1972. Le club de Denver, de la LNH, sera la propriété de Denver Sports Inc., dont Mullenix est le principal actionnaire.

Denver évoluera dans une patinoire de 16,000 sièges présentement en construction.

Abbey et son beau-frère, le Dr Eldred Barnes, sont les principaux actionnaires des Totems de Seattle, de la LHO. Abbey a précisé que le Seattle Centre Coliseum, propriété de la ville, aura une capacité de 14,750 sièges "dès cette année" et probablement le même nombre en entrant dans la LNH.

**CIRCONSTANCES**

Abbey a ajouté que, avec un contrat à long terme de la ville, on élèvera le toit de la patinoire au cours des quatre prochaines années afin de porter le nombre de sièges à 21,000, soit le plus grand nombre dans la LNH.

Sans enlever rien à Seattle et Denver, Campbell a déclaré que San Diego avait été victime des circonstances.

"La patinoire de San Diego avait été promise à la LNH, ce qui n'a pas été respecté. San Diego était certes un candidat de première classe. . ."

Campbell ignorait quelle division les nouveaux clubs rejoindraient, car, à leur arrivée, la ligue pourra compter quatre divisions équilibrées en 1976.

Avec la venue de Washington et Kansas City en 1974-75, la ligue comprendra quatre divisions non équilibrées.

**REPECHAGE DE L'EXPANSION**

Voici la liste des joueurs choisi par Kansas City et Washington lors du repêchage de l'expansion, les clubs perdants étant inscrits entre parenthèses.

Kansas City — Gardiens — Michel Plasse (Montréal), Peter McDuffe (New York Rangers). Joueurs — Simon Nolet (Philadelphie), Butch Deadmarsh (Atlanta), Brent Hughes (Detroit), Paul Terbenche (Buffalo), Gary Coalter (Californie), Gary Croteau (Californie), Randy Rota (Los Angeles), Lynn Powis (Chicago), John Wright (St-Louis), Ted Snell (Pittsburgh), Chris Evans (Detroit), Bryan Lefley (New York Islanders), Robin Burns (Pittsburgh), Tony Peluso (Chicago), Kerry Ketter (Atlanta), Normand Dubé (Los Angeles), Richard Lemieux (Vancouver), Dave Hudson (Islanders), Ken Murray (Detroit), Dennis Patterson (Minnesota), Ed Gilbert (Montréal), Doug Horbul (Rangers).

Washington — Gardiens — Ron Low (Toronto), Michel Belhumeur (Philadelphie). Joueurs — Dave Kryskow (Chicago), Yvon Labré (Pittsburgh), Peter Labramboise (Californie), Bob Gryp (Boston), Gord Smith (Los Angeles), Steve Atkinson (Buffalo), Bruce Cowick (Philadelphie), Denis Dupéré (Toronto), Joe Lundrigan (Toronto), Randy Wyrozub (Buffalo), Mike Bloom (Boston), God Brooks (St-Louis), Bob Collyard (St-Louis), Bill Mikkelson (Islanders), Ron Anderson (Boston), Mike Lampman (Vancouver), Lew Morrison (Atlanta), Ateve West (Minnesota), Larry Bolonchuck (Vancouver), Murray Anderson (Minnesota), Larry Fullan (Montréal), Jack Egers (Rangers).



**AVEC LES COUGARS — Instructeur des Cougars de Chicago, Pat Stapleton est heureux d'apposer un chandail des Cougars à Gary McGregor, lequel a accepté hier les conditions de l'équipe, tournant ainsi le dos aux Canadiens de Montréal. (Téléphoto PC)**

## MacGregor préfère les Cougars aux Canadiens

De peur d'user ses culottes sur le banc des Canadiens, même s'il fut le seul joueur à enfiler plus de 100 buts au cours de la dernière saison de la Ligue junior majeure du Québec, le centre Gary MacGregor a signé hier un contrat de plusieurs saisons avec les Cougars de Chicago, de l'Association mondiale. MacGregor avait été un choix de deuxième ronde par le club montréalais...

Pour sa part, l'ailier gauche Michel Déziel, des Eperviers de Sorel en est venu à une entente avec les Sabres de Buffalo, de la Ligue nationale. Auteur de 92 buts et 135 assistances, Déziel a paraphé un pacte de longue haleine...

Journée propice pour les signatures, sinon pour la pêche, André Boudrias a renouvelé son contrat avec les Canucks de Vancouver, Rick Chartraw est devenu membre de la grande famille des Canadiens, tandis que Carl Gillies en venait à une entente avec les Islanders de New York...

Malheureux de son sort avec les Maple Leafs de Toronto, Mike Pilick a décidé de faire confiance à l'équipe de Cincinnati qui doit débuter ses activités dans l'Association mondiale en 1975-76. Entretemps, Pilick évoluera à Phoenix ou Vancouver...

0-0-0

**La pagaille persiste toujours au sein de l'Association canadienne de football qui doit faire face au "débrayage" de son personnel. Représentant du groupe, George Reed s'attend à ce que l'ouverture des camps d'entraînement soit retardée. Il ne voit pas comment les responsables pourront trouver une entente en l'espace de 48 heures, après avoir entrepris des pourparlers depuis trois mois...**

**Mauvaise nouvelle pour l'ailier Lou Ross qui vient de signer un contrat avec les Argos de Toronto, mais qui s'entraîne avec les Blazers d'Orlando, de la Ligue mondiale de football. Les dirigeants torontois ont décidé d'intenter une poursuite contre ce contestataire...**

0-0-0

Pour Roland Hébert, nouveau gouverneur des Saguenéens juniors majeurs de Chicoutimi, le président Robert Lebel est un homme de paille qui se laisse influencer par le gouverneur qui a la plus belle langue...

Avec la nomination de Jacques "Labatt" Gagnon, Roland "O'Keefe" Hébert et Guy "Molson" Brassard au sein de l'exécutif des Saguenéens, les journalistes ne pourront plus se plaindre. Ils auront un joyeux choix de bière...

Paul "Pat" Ouellet demeure toujours aussi dévoué à la cause du tennis. Il n'aurait pas dormi depuis plusieurs jours afin de préparer les courts du club C.T. en vue de l'ouverture de la saison de la ligue régionale de tennis,



**Michel Dufour... pas réclamé au repêchage**



**Fred Lagacé... à la recherche d'un nouvel entraîneur**

## LE RAPIDO

Il n'aurait pas dormi depuis plusieurs jours afin de préparer les courts du club C.T. en vue de l'ouverture de la saison de la ligue régionale de tennis, laquelle a eu lieu hier soir...

0-0-0

**Le terrible Mohamed Ali a créé la confusion générale dans les milieux de la boxe aux Etats-Unis, hier, lorsqu'il a quitté son camp d'entraînement de Deer Lake, pour une destination inconnue. Retrouvé à Londres au cours de la journée de mardi, Clay se rendait hier à Libreville, au Gabon, pour disputer un match d'exhibition, afin d'assurer la libération de son ami John Ali, retenu comme otage par les gabonais...**

**Le poid-plume Manuel Bastidas vient de connaître une triste fin, succombant à ses blessures à la suite d'une commotion cérébrale, résultat de sa 17 ième défaite chez les boxeurs professionnels. Maudite boxe...**

**Déçu de sa performance de lundi dernier, contre Royal Boutin, Fred Lagacé aurait décidé de s'assurer les services d'un nouvel entraîneur, possiblement Jacques Bernier ou Lucien Brunel...**

0-0-0

Le roumain Ilie Nastase attend avec impatience la poursuite des Internationnaux de France pour prendre sa revanche contre le jeune Bjorn Borg qui l'a vaincu lors du récent tournoi de Rome...

Le confrère Claude Desbiens vient d'effectuer un retour sur les courts pour l'équipe du C.T.C. Il est également question que Richard Bandford sorte de sa retraite, deux candidats à surveiller lors des prochains tournois pour "old timers"...

Est-il vrai que Michel Dufour n'aurait été réclamé par aucune équipe de la Ligeu senior régionale de tennis. Quant à Nazaire Girard, trop préoccupé par ses fonctions de gérant pour les Saguenéens juniors "B", il aurait décidé de renoncer à sa raquette pour un an...

0-0-0

**Saviez-vous que Rusty Staub frappe présentement pour .257, comparativement à .330 pour Willie Davis, lequel domine l'équipe montréalaise pour le plus grand nombre d'apparitions au bâton avec 206, le plus de coups sûrs avec 67, le plus de doubles avec 8, et le plus de points comptés avec 29 et le plus de points produits avec 37...**

## Plus de 700 projets réalisés aux écoles estivales de sports

Chicoutimi — A la suite de l'invitation faite aux organismes locaux, par le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs, et aux sports, pour les inciter à organiser des écoles estivales de sports, plus de 1,200 projets de stage de perfectionnement ont été présentés par des municipalités et par des institutions scolaires. Des comités régionaux de sélection ont choisi plus de 740 de ces projets qui seront réalisés, du 24 juin au 23 août prochain.

Ces stages permettront à plus de 18,000 jeunes âgés de 10 à 17 ans, de bénéficier de l'expérience et de l'enseignement de spécialistes dans une trentaine de disciplines différentes, durant une période de trois semaines, à raison de trois heures par jour.

Les jeunes peuvent s'inscrire dès maintenant à une école estivale des sports. Ils n'ont qu'à se renseigner auprès du Conseil régional de loisirs de leur région. Le seul critère d'acceptation est d'avoir déjà pratiqué le sport de notre choix, sans exiger toutefois que le candidat ait déjà réussi des performances de premier plan. Il suffit d'avoir un minimum de connaissance du sport choisi, par une pratique initiale.

Toutefois, le programme varie d'une école à l'autre car il a été élaboré en tenant compte des installations sportives, des sites naturels et de la disponibilité du personnel. C'est ainsi que certaines disciplines se retrouveront dans la majorité des écoles tel que le basketball, la gymnastique, l'athlétisme, le volley-ball, la natation, le tennis et le handball olympique qui sont l'objet distinctif de pas moins de 400 stages.

Plusieurs sports se retrouvent aussi au niveau de plusieurs stages, et ce, dans une seule région. C'est le cas du hockey sur gazon, sur la rive sud-métropolitaine, du karaté en Abitibi, du patinage artistique dans les Laurentides, du ski de fond et de la balle molle à Québec, du tennis sur table à Montréal et de l'aviron dans le sud-ouest.

D'autres disciplines sont offertes dans quelques régions. Par exemple, l'escrime, la lutte, l'haltérophilie (3) le hockey (2) le water-polo et le golf (4), le ski nautique, la nage synchronisée, le plongeon (5).

D'autres sports comme le judo, le tir à l'arc, le canot de vitesse, le football, le badminton, la crosse, le cyclisme, sont organisés dans à peu près la moitié des régions.

En ce qui concerne le Saguenay-Lac-St-Jean, pas moins de 60 stages différents seront organisés sur l'étendue du secteur.

Spórama ALMA 668-8328
JONQUIERE 547-9566
LE PLUS BEAU CHOIX D'ARTICLES DE PECHE DE LA REGION.

| Dates | 6 Hres à 10 Hres | 10 Hres à 14 Hres | 14 Hres à 18 Hres | 18 Hres à 23 Hres |
|---|---|---|---|---|
| 13 | | | | |
| 14 | | | | |
| 15 | | | | |
| 16 | | | | |

TRES BON
BON
PASSABLE
MAUVAIS

## Sanderson est même prêt à remplacer Ed Giacomin

Par GLENN COLE

MONTREAL (PC) — Tel que prévu, Derek Sanderson a été échangé aux Rangers de New York par les Bruins de Boston en retour de Walt McKechnie.

Le directeur-gérant Emile Francis, des Rangers, a fai connaître la nouvelle immédiatement après le repêchage de l'expansion de la LNH.

"Je suis très heureux, a dit Sanderson. J'aimerais jouer dans les séries éliminatoires dès demain.

"Je suis désappointé du fait que les Bruins m'aient abandonné. Je veux maintenant retourner à Boston pour aider mon club à triompher. Ils vont regretter de m'avoir échangé, plus que tout autre décision depuis dix ans."

Sanderson, qui avait rejoint Philadelphie de l'AMH en 1972 et était revenu à Boston à la fin de la saison 1972-73, a connu des difficultés avec le pilote Bep Guidolin cette saison. Celui-ci pilote maintenant Kansas City.

**SUSPENSION**

La saison de Sanderson avec les Bruins a pris fin le 10 mars, à la suite d'une altercation avec son coéquipier Terry O'Reilly. Les Bruins l'ont alors suspendu, car il avait pris le chemin de Honolulu après l'altercation.

"J'ai appris à Honolulu que j'avais été suspendu, a dit Sanderson, mais j'avais abandonné auparavant.

"Je n'étais pas heureux avec les Bruins, car je ne jouais pas assez.

"J'ai demandé à être échangé, mais Harry Sinden et Guidolin m'ont dit qu'ils ne pouvaient obtenir personne en retour.

"J'aime Sinden comme homme social, mais, au travail, ça ne marchait pas."

Selon Sanderson, la direction des Bruins a éprouvé des difficultés depuis que Storer Broadcasting s'est porté acquéreur du club.

"Ce n'est pas la faute de Sinden. Ce que Storer connaît sur le hockey, on peut le placer sur la tête d'une épingle."

**NOUVEAU DEPART**

"C'est un nouveau départ comme une recrue: nouveau style de jeu, des joueurs différents et une nouvelle atmosphère.

"J'espère en être à mon dernier arrêt et j'aimerais évoluer pendant sept ou huit saisons à New York."

Les Rangers comptent déjà trois autres bons centres en Walt Tkaczuk, Pete Stemkowski et Jean Ratelle, ce qui n'inquiète pas Sanderson.

"Je peux évoluer à l'aile gauche et même devant les filets, mais Giacomin n'aimerait peut-être pas cela."

Sanderson a signé un contrat d'un an avec les Rangers, sous prétexte qu'il n'aime pas les pactes à long terme.

"Les joueurs qui signent des contrats à long terme deviennent des chats grassouillets. Si un gars signe un contrat de trois ans, il ne travaille qu'à la dernière année en vue de renégociations."

Francis était heureux de son acquisition "parce que Sanderson est plein de talent et je le respecte comme joueur de hockey."

## Bouchard accepte les conditions ...des Canadiens

MONTREAL — Il n'a suffi que de dix minutes, hier matin, pour que le défenseur du Canadien de Montréal, Pierre Bouchard, accepte définitivement l'offre du gérant-général du Tricolore, Sam Pollock.

Bouchard a finalement apposé sa signature au bas d'une entente s'échelonnant sur une période de trois ans. La clause monétaire n'a toutefois pas été dévoilée.

Alan Eagleson représentait Bouchard auprès de l'organisation du Canadien. Ce dernier avait d'ailleurs carte blanche pour négocier le contrat du joueur-restaurateur de Montréal.

"Je me suis rendu compte que je n'étais pas payé à ma juste valeur la saison dernière", a soumis Bouchard. "C'est la raison pour laquelle j'ai mis cette affaire entre les mains d'Eagleson. Connaissant les salaires de plusieurs joueurs, il était en mesure de me négocier une rénumération respectable".

**UNE PARTIE DE CROSSE MEMORABLE**

Bouchard a avoué qu'il était venu bien prêt d'accepter de se joindre aux Nordiques de Québec. "A un certain moment, je me suis penché longuement sur la question mais plusieurs facteurs m'ont fait changer d'idée". Bouchard a cependant déclaré que l'ordre de $400,000., tel que mentionné dans les journaux, était erronée.

Parmi les raisons qui ont aidé Bouchard à faire lumière, le robuste défenseur se rappelle la partie d'ouverture des Québécois, de la Ligue nationale de crosse, au Forum.

"Ce soir-là, lorsque j'ai été présenté à la foule, j'ai vraiment été ému de l'ovation que l'on m'a réservée. Je me suis aperçu que ma place était ici", a-t-il déclaré.

La nouvelle image que l'organisation montréalaise tente de projeter sur son équipe, c'est-à-dire, mettre l'accent sur la robustesse, a également influencé la décision de Bouchard.

"Le visage du Canadien changera la saison prochaine. Je ne serai plus le seul à me battre grâce aux nouvelles acquisitions de Pollock".

Maintenant que cette histoire est terminée pour Bouchard, il pourra jouir pleinement de sa période de vacance. "Je suis bien content que ce soit fini. Une telle situation nuit à des vacances tout en affectant dûrement le moral", a conclu le numéro 26 du Canadien.

## TOURNOI DE PECHE

**au Lac Tchitagama le 15 et 16 juin par le Club Carcajou d'Alma Inc. avec la collaboration de Laval Tremblay Molson.**

**Remise des prix et trophées le 16 juin à 20:30 hres à la Salle Canari d'Alma.**

**Danse avec orchestre. DO MI SOL**

**Inscription des participants sur les lieux à compter du 14 juin à 20:00 hres.**

**Responsables: Germain Allard: 662-7557 René Larouche: 662-9997**

## Formule désuète des commissions de loisirs municipales

*La formule actuelle utilisée par les commissions de loisirs municipales ne cadre pas tellement avec les besoins de la population. On dépense des sommes d'argent assez rondelettes en certains endroits, mais on ne peut pas dire que cet investissement rapporte des dividendes qui sont profitables.*

*Rassurez-vous, ce n'est pas moi qui ai inventé cette dénonciation mais bien plutôt un spécialiste en la matière dont nous préférons taire le nom afin d'éviter la contestation générale mais notre interlocuteur a tout de même droit à ses opinions.*

*Selon lui, le travail des commissions de loisirs n'est que la continuation de ce qui se fait au niveau scolaire. Par ailleurs au municipal, on n'a pas toujours les équipements requis ni les ressources humaines aptes à se dépenser pour la formation des jeunes athlètes. Le résultat est plutôt insatisfaisant et on se retrouve devant un fouillis quasi indescriptible.*

*On donne des responsabilités à des gens qui ne sont pas toujours qualifiés, on cherche autant que possible à obtenir les services d'un bénévole qui a des enfants qui font du sport et on se soucie peu de la compétence et de la qualification des personnes choisies.*

*Le résultat démontre que plusieurs personnes sont enregimentées sous la bannière d'une discipline quelconque sans trop savoir toutefois où cela va les mener.*

### Regroupement par clubs

*Ce qui est le plus important, déclare notre interlocuteur, c'est de former des clubs regroupant un petit nombre d'athlètes intéressés à une discipline spécifique. Il importe ensuite de trouver des techni-*



JULIEN GAGNON

*ciens qui sachent motiver les intéressés et les inciter à maintenir une participation continue. C'est ainsi que ces clubs prennent une expansion rapide et ils deviennent la base d'un noyau d'amateurs bien dirigés.*

*La formule de regroupement par le biais de clubs où les athlètes qui s'adonnent à la même discipline peuvent se réunir, est hautement recommandée par le ministre Claude Phaneuf du Haut-Commissariat. M. Phaneuf a d'ailleurs révélé lors de la récente réunion générale du Conseil régional des loisirs qu'il était plus que temps de venir à la rescousse des clubs sportifs car on réalise que c'est la base d'une formation solide et durable.*

*La municipalité d'Arvida fut longtemps le point de mire de la région. Il existait alors de nombreux clubs spécialisés et les participants, autant que les responsables de secteurs, travaillaient avec une vocation d'apôtre. A l'heure actuelle, il en reste encore de ces groupements sportifs mais la motivation n'est plus la même.*

*Il fut un temps également où Arvida pouvait offrir pas moins de 14 courts de tennis aux amateurs de ce sport. On en retrouve seulement six aujourd'hui, mais dans un état plutôt lamentable. Les organisateurs du tennis ne sont plus intéressés et c'est le sport qui en prend un coup.*

### Organisation chancelante

*Un fait assez étonnant, faisait remarquer notre interlocuteur, c'est de constater que le volley-ball qui connait tout de même un essor plutôt exceptionnel, est l'une des disciplines dont l'organisation est la plus chancelante. On s'occupe de former des équipes pour la participation à l'activité régionale et c'est à peu près tout.*

*Si le volley-ball était aussi solide qu'on veut nous le faire croire, déclarait notre spécialiste, on aurait pu trouver plus de quatre équipes, l'an dernier, pour la qualification aux Jeux du Québec. Même si cette discipline était réservée aux jeunes de 14-15 ans seulement, l aurait été facile de trouver plus de 50 joueurs sur tout le territoire du Saguenay-Lac-St-Jean. Qu'on enlève Robert Lavoie et Michel Gagnon de Jonquière et le volley-ball disparait; vous ne viendrez pas me faire croire qu'un sport qui repose sur les épaules de deux personnes est une marque éclatante de vitalité.*

### Manque de contrôle

*Et notre homme continue en disant: "un fait plutôt regrettable et qui est synonyme d'organisation boiteuse, est de constater que la seule matière qui n'est pas contrôlée dans l'enseignement est celle de l'éducation physique. Aucun examen, aucun contrôle de la capacité et du rendement d'un étudiant, aucun critère de qualification n'est observé; il n'est donc pas surprenant que les jeunes qui se présentent au secondaire sont, dans la majorité des cas, des sujets non-préparés à la pratique d'un sport".*

*Ce ne sont pas des examens comme une autre matière académique, mais la formation des jeunes est tellement déficiente qu'il est très aisé de déceler les non-initiés et les non-préparés. Sur ce point, des vérifications de base pourraient être imposées afin de pouvoir contrôler le développement physique. Certains exercices à la barre, de la gymnastique, de l'athlétisme, du lancer du poids ou du javelot, un peu de course, sont autant de points de repère pour faire subir un examen conventionnel.*

*Il est plus que temps d'y penser si on ne veut pas que nos jeunes continuent à servir d'instrument de recherches qui aboutissent à rien. D'ici l'an 1980, on prévoit une révolution presque complète dans à peu près tous les secteurs de la vie commune. Il n'est donc pas osé de prétendre que la formule actuelle des commissions de loisirs commence à être surannée et il est temps de songer sans tarder à une formule de rechange.*

Les Pionniers écrasés par le Richelieu

# Malgré onze retraits au bâton, la victoire échappe à Yves Gagnon

Par
Pierre RAYMOND

Port-Alfred — Malgré une performance, de 11 retraits au bâton, hier soir à Port-Alfred, le lanceur des Electros, Yves Gagné n'a pu procurer la victoire à son équipe qui a finalement baissé pavillon 6 à 4, devant les Braves Richelieu de Jonquière.

Gagné a tout de même accordé neuf coups sûrs aux Jonquiérois qui ont fait leur large part au chapitre des erreurs, soit sept.

Les Electros ont pris l'avance à la première manche en marquant deux points sur deux coups sûrs, profitant de quatre erreurs des Braves.

Dès la deuxième reprise, les représentants de Jonquière ont repris le temps perdu en égalisant le pointage grâce à deux coups frappés en lieu opportun.

Donald Bérubé est venu en relève de son jeune frère Jean-Yves à la quatrième manche, et pour lui il s'agissait de sa quatrième victoire consécutive.

Sylvain Hudon, une jeune recrue obtenue des Royaux de Kénogami, a été le meilleur au bâton pour les Braves avec deux coups sûrs en trois présences au marbre. Michel Déry a réussi une performance identique.

**AMERE DEFAITE POUR LES PIONNIERS**

Au stade municipal de Chicoutimi, le meneur au classement de la Ligue junior régionale, le Richelieu de Chicoutimi, a durement touché l'orgueil des Pionniers de Chicoutimi-Nord qui ont encaissé un revers de 13 à 1. Pour les Pionniers, il s'agissait d'un cinquième échec d'affilée.

Pierre Voyer a conservé sa fiche au monticule vierge en effectuant 11 retraits au marbre et n'allouant que trois coups sûrs aux Pionniers, pour enregistrer une troisième victoire consécutive.

Alain Boulianne, l'artilleur perdant, n'a duré que deux manches et deux tiers puis, Gaétan Girard est venu en relève. Boulianne avait déjà alloué neuf points au Richelieu.

Les hommes de Guy Wauthier se sont assurés la victoire dès la première manche en comptant quatre points grâce à trois coups sûrs dont un circuit du joueur d'arrêt-court Maurice Gauthier qui a produit un point. Le Richelieu a enfilé quatre autres points à la deuxième manche.

Le meilleur à l'offensive pour le Richelieu a été Serge Girard qui a produit trois points avec deux coups sûrs en trois apparitions au bâton.



**DEBUT DE SAISON — Capitaine de la Place d'Armes, Michel Robitaille et son homonyme Victor Tremblay, de l'équipe du C.T.C. se sont échangés des voeux de succès, hier, à l'ouverture de la Ligue senior régionale de tennis. (Photo Réal Tremblay)**

## A.T.P. demande une réorganisation de la coupe Davis

PARIS (AFP) — Pour décongestionner le calendrier international du tennis et chercher à préserver l'une des compétitions les plus estimées, l'Association des joueurs professionnels A.T.P. demande, dans un communiqué publié hier à Paris, la réorganisation et la modernisation de la coupe Davis.

Parmi les propositions: l'A.T.P. s'est déclaré favorable au projet français déjà repoussé l'an dernier, qui prévoit 24 équipes dans la phase finale. Huit têtes de série seraient désignées et huit autres équipes seraient exemptées des tours préliminaires. Les nations restantes et participantes seraient réparties en quatre ou cinq zones géographiques et elles joueraient entre le 1er janvier et le 1er juillet sur la base de matches aller et retour.

Ainsi les nations dites "faibles", qui dépendent largement de la coupe Davis en ce qui concerne leurs revenus et leur publicité, auraient la garantie de disputer, chaque année, au minimum une rencontre à domicile, alors que le système actuel n'en permet qu'une tous les deux ans.

# Un terrain pour les Otaries et ça presse

Par
Pierre RAYMOND

Chicoutimi — Les Otaries de St-Félicien, de la Ligue junior régionale de baseball, pourraient bien se voir pénaliser pour le retard apporté à l'aménagement de leur terrain, ce qui a pour effet de décommander plusieurs matches de la cédule régulière.

Le président du circuit, M. Bernard Larouche, a laissé entendre, hier, qu'il exigerait qu'une pénalité sévère soit appliquée à l'équipe de St-Félicien en raison du manque flagrant de sérieux dont elle fait preuve.

"Je ne connais pas leurs problèmes" a affirmé M. Larouche. "La municipalité de St-Félicien n'est peut-être pas étrangère à cette situation. De toute façon, il existe un manque de collaboration à quelque part".

Interrogé sur la nature de la pénalité qui serait imposée aux Otaries, le président Larouche a mentionné que cette équipe pourrait bien perdre toutes ses parties à compter ce soir, jusqu'à temps que leur emplacement ne soit définitivement prêt à recevoir les autres équipes de la ligue.

**NOUVEAUX REGLEMENTS REGIONAUX**

Au cours d'une assemblée spéciale de l'exécutif, hier soir, à Jonquière, la ligue a recommandé de nouvelles règles.

De fait, toutes les équipes qui ne peuvent se fier sur une ligue midget organisée dans leur secteur, ne pourront présenter une liste de réserve. Seules les formations de Chicoutimi, Jonquière et Chicoutimi-Nord pourront alors soumettre une telle liste. Les autres formations devront terminer la saison avec leurs joueurs d'origine.

Dorénavant, aucun joueur de calibre junior ne pourra se joindre à une équipe de ligue intermédiaire pour un essai. Advenant une telle éventualité, le joueur en question sera suspendu indéfiniment et son équipe perdra toutes ses joutes.

En ce qui concerne les joueurs régionaux sélectionnés pour l'équipe du Québec, qui représentera la province lors du championnat canadien de baseball junior, M. Jean-Gilles Gagnon, représentant des arbitres du Québec, assistera aux parties les 21, 23 et 24 juin prochains dans la région, afin de fixer son choix.

De six à huit joueurs de la Ligue régionale seront choisis par M. Gagnon. Dû à un changement, le championnat canadien sera présenté à Frédéricton, au Nouveau-Brunswick, les 30 et 31 août ainsi que le premier septembre.

Aussi, aucune équipe ne pourra priver le droit au joueur de participer au camp d'entraînement de l'équipe du Québec sous peine de sanctions.

## Des Rough Riders de retour au bercail

OTTAWA (PC) — Les Bells de Philadelphie, de la LMF, ne contesteront pas une injonction des Rough Riders d'Ottawa, a révélé hier soir le directeur-gérant des Riders, Frank Clair.

Les Riders tentaient d'obtenir une injonction contre trois joueurs qui veulent rejoindre les rangs des Bells, Rudy Sims, Tom Laputka et Art Green, abandonnés par les Bells hier et avisés de retourner à Ottawa afin d'utiliser leur option.

"Les Bells ont tout simplement dit aux joueurs de partir, ce qui a réglé le problème rapidement, a dit Clair. D'ailleurs, personne ne nous enlèvera un joueur sous contrat."

Les trois joueurs rejoindront les Riders en fin de semaine, à moins de perdre leur pilote Jack Gotta à LMF, les Riders comptent deux autres joueurs intéressés à rejoindre les rangs de la LMF, Charlie Brandon et Gerry Organ.


TOUJOURS A L'AISE SUR LA ROUTE OU DANS LES CHAMPS

UN MOT DE 4 LETTRES POUR 4 ROUES MOTRICES

Jeep



Jeep Wagoneer '74

La Jeep Wagoneer MD '74, à 4 roues motrices, est destinée aux connaisseurs qui ne réclament rien de moins que la perfection: une familiale confortable, de fière allure, aussi à l'aise sur la route qu'à travers champs.
Si vous êtes de ces mordus de la traction aux 4 roues qui recherchent confort, commodité, robustesse et endurance, la Jeep Wagoneer '74 vous comblera, parce qu'elle vous ressemble.

Centre-Ville Auto INC.

234, RACINE EST — CHICOUTIMI — TELS: 543-2870 - 543-1587
304, STE AIME — JONQUIERE — TELEPHONE: 547-4784

# BASEBALL

### LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Chicoutimi-Nord 1 Chicoutimi 13
Jonquière 6 Port-Alfred 4

Aujourd'hui
Jonquière vs St-Félicien
Dolbeau vs Arvida
Chicoutimi-Nord vs Kénogami

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Chicoutimi | 6 | 1 | .850 | — |
| Jonquière | 5 | 2 | .710 | 1 |
| Kénogami | 4 | 2 | .666 | 1½ |
| Port-Alfred | 4 | 3 | .570 | 2 |
| Arvida | 2 | 3 | .400 | 3 |
| St-Félicien | 1 | 4 | .200 | 4 |
| Dolbeau | 1 | 4 | .200 | 4 |
| Chic-Nord | 1 | 5 | .160 | 4½ |

### LIGUE NATIONALE

Hier
Cincinnati 3 Montréal 1
New York 0 Atlanta 1
Philadelphie 3 Houston 0
Pittsburgh 2 San Diego 5
Saint-Louis 6 Los Angeles 3
Chicago 10 San Francisco 1

Aujourd'hui
Chicago vs San Francisco
New York vs Atlanta

### LIGUE AMERICAINE

Hier
Californie 4 New York 6
Oakland 3 Boston 5
Cleveland 10 Chicago 1
Texas 0 Détroit 7
Baltimore 4 Minnesota 3
Milwaukee 3 Kansas City 4

Aujourd'hui
Milwaukee vs Kansas City

## AU MONTICULE

### LIGUE NATIONALE

Chicago, Bonham 4-8 à San Francisco, Bryant 2-5.
New York, Matlack 5-3 à Atlanta, Harrison 4-7 S.

### LIGUE AMERICAINE

Milwaukee, Slaton 6-6 à Kansas City, Splittorff 5-6 S.

## CLASSEMENTS

### LIGUE NATIONALE

Section Est

| | G | P | Moy. | Dif. |
|---|---|---|---|---|
| Philadelphie | 32 | 27 | .542 | — |
| St-Louis | 30 | 27 | .526 | 1 |
| Montréal | 26 | 26 | .500 | 2½ |
| Chicago | 23 | 30 | .434 | 6 |
| New York | 23 | 34 | .404 | 8 |
| Pittsburgh | 21 | 34 | .382 | 9 |

Section Ouest

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Los Angeles | 42 | 19 | .689 | — |
| Cincinnati | 33 | 24 | .579 | 7 |
| Atlanta | 33 | 26 | .559 | 8 |
| Houston | 31 | 30 | .508 | 11 |
| San Franc. | 30 | 32 | .484 | 12½ |
| San Diego | 25 | 40 | .385 | 19 |

### LIGUE AMERICAINE

Section Est

| | G | P | Moy. | Dif. |
|---|---|---|---|---|
| Boston | 33 | 25 | .569 | — |
| Milwaukee | 28 | 26 | .519 | 3 |
| Cleveland | 29 | 27 | .518 | 3 |
| Détroit | 29 | 28 | .509 | 3½ |
| Baltimore | 28 | 29 | .491 | 4½ |
| New York | 29 | 32 | .475 | 5½ |

Section Ouest

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oakland | 32 | 27 | .542 | — |
| Texas | 30 | 29 | .508 | 2 |
| Kansas City | 28 | 28 | .500 | 2½ |
| Chicago | 26 | 27 | .491 | 3 |
| Californie | 27 | 33 | .450 | 5½ |
| Minnesota | 23 | 31 | .426 | 6½ |




Cincinnati 3

| | AB | P | CS | PP |
|---|---|---|---|---|
| Rose, cg | 5 | 0 | 1 | 0 |
| Morgan, 2b | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Bench, r | 4 | 1 | 1 | 0 |
| Perez, 1b | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Foster, cd | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Driessen, 3b-1b | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Crowley, cd | 4 | 1 | 1 | 0 |
| Chaney, 3b | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Geronimo, cc | 4 | 0 | 2 | 1 |
| Concepcion, ac | 4 | 0 | 3 | 1 |
| Kirby, l | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 33 | 3 | 11 | 3 |

expos

Montréal 1

| | AB | P | CS | PP |
|---|---|---|---|---|
| Jorgensen, cg | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Foli, ac | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Davis, cc | 4 | 0 | 2 | 0 |
| Singleton, cd | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Fairly, 1b | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Lintz, fu | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Bailey, 3b | 4 | 1 | 1 | 0 |
| Cox, 2b | 4 | 0 | 1 | 1 |
| Foote, r | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Hunt, fu | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Montague, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Day, fu | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Rogers, l | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Stinson, fu | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 31 | 1 | 8 | 1 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cincinnati | 000 | 021 | 000-3 |
| Montréal | 000 | 100 | 000-1 |

E-Bailey. DJ-Cincinnati 1, Montréal 2. LSB-Cincinnati 7, Montréal 7. 2B-Bailey, Crowly, Bench, Concepcion. S-Kirby. BS-Driessen. BV-Morgan.

| | ML | CS | P | PM | BB | RB |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Kirby, G, 5-3 | 8 | 7 | 1 | 1 | 4 | 4 |
| Carroll | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Rogers, P, 7-6 | 7 | 10 | 3 | 3 | 1 | 6 |
| Montague | 2 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 |

LE-Kirby 2.
T-2.34.
A-11,531.

Apprenez à bien nager avant de faire du canoë. Ne vous levez jamais. Si le canoë chavire, cramponnez-vous et attendez de l'aide.



# Steve Carlton reprend peu à peu sa forme d'antan

(Selon PA) — Steve Carlton a affiché une tenue de cinq coups sûrs à l'occasion de son 9e gain de la saison hier soir et Willie Montanez a produit deux points alors que les Phillies de Philadelphie ont blanchi les Astros de Houston 3-0, à Houston, dans la Ligue nationale.

Carlton en était à son 3e gain d'affilée et à son 7e en huit matches grâce à huit retraits au bâton.

Dave Cash a compté le premier point des Phillies à la suite d'un double dès la 1ère manche, puis Montanez a réussi son exploit avec un double dans la 6e.

A San Francisco, Rick Reuschel a espacé dix coups sûrs et contribué trois simples dans une offensive de 16 coups sûrs hier alors que les Cubs de Chicago ont écrasé les Giants de San Francisco 10-1.

Après avoir pris une avance de 3-1 dans la 3e manche, les Cubs ont effectué une poussée de deux points, amorcée par Reuschel dans la 4e, et de trois autres dans la 6e, marquée par un simple de deux points de Dave Rosello.

Reuschel a complété le total avec un ballon-sacrifice dans la 8e.

A Atlanta, Dave Johnson a produit l'unique point du match avec un simple après deux retraits dans la 8e manche en procurant un gain de 1-0 aux Braves d'Atlanta sur les Mets de New York.

Carl Morton a limité les Mets à six coups sûrs.

Après un retrait dans la 8e manche, les Braves ont obtenu un but sur balles et un simple, puis Hank Aaron a frappé une longue balle fausse, ce qui a incité le gérant Yogi Berra à remplacer Harry Parker par Bob Miller. Johnson devait réussir son simple après deux retraits.

Morton a retiré cinq rivaux au bâton en conduisant les Braves à leur 5e victoire en six matches.

A San Diego, John Grubb a cogné un circuit de trois points à la sixième manche, permettant aux Padres de San Diego de vaincre les Pirates de Pittsburgh 5-2.

Dave Freisleben, qui a porté sa fiche à 5-2, et Dave Tomlin ont limité les Pirates à cinq coups sûrs. Le droitier Larry Demery, une recrue, a subi son deuxième échec de la saison.

A Los Angeles, Joe Torre a produit trois points, dont deux à l'aide de son cinquième circuit de la saison à la troisième manche, et les Cardinals de St-Louis ont infligé un revers de 6-3 aux Dodgers de Los Angeles.

Lou Brock s'est également signalé à l'offensive pour St-Louis avec un double d'un point à la quatrième manche et un triple d'un point à la sixième.



**L'OURS BLOND — Jack Nicklaus, surnommé "l'ours blond" sur le circuit professionnel de golf, sera en quête d'un quatrième titre à l'Omnium des Etats-Unis, qui débute aujourd'hui au club de golf de Winged Foot, à Mamaroneck. Nicklaus a déjà mérité les honneurs de ce prestigieux tournoi en 1962, 1967 et 1972.**

**(Téléphoto PA)**

# Al Cowins met fin à un marathon de 13 manches

(Selon PA) — Un simple d'Al Cowens avec deux retraits à la 13ème manche a procuré aux Royals de Kansas City une victoire de 4-3 contre les Brewers de Milwaukee, hier soir, dans un match de la Ligue américaine de baseball, à Kansas City.

Tom Murphy, qui s'est présenté au monticule à la huitième manche, a alloué un but sur balles à John Mayberry et un simple à Richie Scheinblum avant que Cowens ne mette fin à la rencontre avec un simple au champ gauche.

A New York, Elliot Maddox a cogné un double lors d'une poussée de quatre points dans la 4e manche en aidant les Yankees de New York à vaincre les Angels de la Californie 6-4.

Le double de Maddox, un exploit de deux points, a permis aux Yankees de prendre une avance de 3-2 puis les locaux ont ajouté deux autres points sur un ballon-sacrifice et un simple de Bill Sudakis.

Les Angels ont envoyé le vainqueur Pat Dobson aux douches dans la 7e manche avec deux points, résultat de trois simples et une erreur.

Frank Robinson a produit deux points et en a compté un autre pour les vaincus.

A Détroit, Gary Sutherland a produit deux points avec un simple et Al Kaline a bouclé le circuit lors d'une poussée de cinq points dans la 4e manche aux dépens de Ferguson Jenkins en permettant à Mickey Lolich et aux Tigers de Détroit de blanchir les Rangers du Texas 7-0.

Lolich a affiché une tenue de six coups sûrs à son premier zéro de la saison et au 36e de sa carrière.

Kaline a commencé la 4e manche avec son 3e circuit de la saison, puis Sutherland l'a complété avec son simple de deux points.

Ed Brinkman et Aurelio Rodriguez ont aussi bouclé le circuit pour les Tigers.

A Boston, Mari Guerrero a produit trois points, dont deux dans la 8e manche, en conduisant les Red Sox de Boston à un gain de 5-3 sur les As d'Oakland.

Deux simples et un but sur balles ont précédé l'exploit de Guerrero dans la 8e manche.

Dick Drago a limité les As à cinq coups sûrs, y compris deux circuits qui ont produit tous les points des vaincus.

Angel Mangual a réussi le 1er dans la 2e manche, puis Deron Johnson y est allé de deux points dans la 6e.

Guerrero a produit son premier point avec un simple dans la 3e reprise.

A Chicago, Charlie Spikes a couronné une poussée de huit points avec un circuit de trois points à la quatrième manche, et les Indians de Cleveland ont triomphé des White Sox de Chicago au compte de 10-1.

Gaylord Perry a alloué six coups sûrs et a remporté sa 11ème victoire consécutive. Il n'a pas perdu depuis le premier jour de la saison.

Wilbur Wood, le seul autre lanceur des majeures à avoir récolté au moins 10 victoires cette année, a encaissé sa septième défaite.

A Bloomington, Mike Cuellar a inscrit une huitième victoire à sa fiche, alors que les Orioles de Baltimore ont défait les Twins du Minnesota 4-3 dans une rencontre de la Ligue américaine de baseball qui a été interrompue pendant 40 minutes à cause de la pluie.

Don Baylor s'est signalé à l'offensive pour les Orioles en frappant un simple de deux points à la première manche et en croisant le marbre sur un double de Brooks Robinson à la huitième.

# SUR LES BUTS

### LIGUE NATIONALE

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Cincinnati | 000 | 021 | 000-3 | 11 | 0 |
| Montréal | 000 | 100 | 000-1 | 8 | 1 |

Kirby 5-3, Carroll 9 et Bench; Rogers 7-6 Montague 8 et Foote, Stinson 8.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| New York | 000 | 000 | 000-0 | 6 | 0 |
| Atlanta | 000 | 000 | 01X-1 | 6 | 0 |

Parker 1-5, Miller 8 et Grote; Morton 8-5 et Casanova.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Chicago | 102 | 203 | 110-10 | 16 | 0 |
| San Francisco | 010 | 000 | 000- 1 | 10 | 1 |

Reuschel 5-4 et Lundstedt; Bradley 6-6, Williams 4, McMahon 6, Barber 8 et Rader.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Philadelphie | 100 | 002 | 000-3 | 5 | 0 |
| Houston | 000 | 000 | 000-0 | 5 | 0 |

Carlton 9-4 et Boone; Wilson 3-4, Scherman 8, Forsch 9 et C. Johnson.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Pittsburgh | 000 | 100 | 001-2 | 6 | 0 |
| San Diego | 000 | 004 | 01X-5 | 10 | 0 |

Demery 0-2, Morlan 7, Giusti 8 et Sanguillen; Freisleben 5-2, Tomlin 8 et Barton. CC: SD-Grubb 4.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Louis | 102 | 201 | 000-6 | 11 | 2 |
| Los Angeles | 001 | 000 | 020-3 | 9 | 0 |

Curtis 4-6, Garman 8, Hrabosky 8, Pina 9 et Simmons; Sutton 6-5, Hough 4, Brewer 8 et Yeager. Ferguson 9. CC: SL-Torre 5.

### LIGUE AMERICAINE

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Texas | 000 | 000 | 000-0 | 6 | 0 |
| Détroit | 001 | 501 | 00X-7 | 9 | 0 |

Jenkins 7-7, Hargan 4, Allen 7 et Sundberg; Lolich 7-7 et Moses. C: Dét-Brinkman 5, Kaline 3, Rodriguez 1.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Oakland | 010 | 002 | 000-3 | 5 | 0 |
| Boston | 001 | 002 | 02X-5 | 12 | 0 |

Hamilton, Knowles 6 1-1, Fingers 8 et Tenace; Drago 5-1 et Fisk. C: Oak-Mangual 4, Johnson 7.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Californie | 100 | 100 | 200-4 | 12 | 2 |
| New York | 001 | 400 | 01X-6 | 7 | 1 |

Tanana 4-8, May 4, Selma 8 et Rodriguez; Dobson 5-8, Upshaw 7 et Munson.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Cleveland | 010 | 810 | 000-10 | 11 | 1 |
| Chicago | 000 | 010 | 000- 1 | 6 | 3 |

G. Perry 11-1 et Duncan, Ashby 7; Wood 10-7, Gossage 4, Moran 5, Tatum 8 et Herrmann. CC: Cle-Spikes 8.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Baltimore | 200 | 100 | 010-4 | 5 | 0 |
| Minnesota | 000 | 000 | 021-3 | 10 | 0 |

Cuellar 8-3 et Etchebarren, Borgmann 8; Albury 2-5 et Roof. CC: Min-Thompson 1.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Milwaukee | 030 | 000 | 000 | 000 | 0-3 | 10 | 1 |
| Kansas City | 000 | 000 | 300 | 000 | 1-4 | 13 | 2 |

Colborn, Rodriguez 7, Murphy 2-3 8 et Porter; Dal Canton, Mingori 3, Pattin 5, Bird 4-2 12 et Healy.

# SUR LE NEZ

## A la piste Saguenay

**PREMIERE COURSE — $400**

2—Meadow Ford, Steve Gagnon, 11.00, 6.20, 8.40; 7—Foster Don, R. Marquis, 3.60, 5.20; 3—Roan Bell, R. Violette, 2.70.
Ont aussi couru: Maggies Comet, Lucky Beejay, Jamie Dazz, Orleans Girl.
Temps: 2.10.

**DEUXIEME COURSE — $200**

4—Josedale Tryax, 4.10, 3.00, 2.10; 2—Beau Noc, Laurier Gravel, 3.00, 2.40; 5—Nauty Joe, Léon Jean, 2.90.
Ont aussi couru: Mileine de Tracy, Expresso Angus, Shadydale R.S. Sergeau Favori.
Temps: 2.14.
Pari-double: (2-4) $25.70

**TROISIEME COURSE — $275**

2—Bold Cross, Yvon Boivin, 3.50, 2.40, 2.10; 1A—Canadian Sunset, R. Lambert, 2.50, 2.20; 4—Chancy Byrd, J.G. Duchesne, 2.40.
Ont aussi couru: Trailer Profit, Lord Wilson, Romance Adios, Jimmy Joe Spangler.
Temps: 2.13.4

**QUATRIEME COURSE — $200**

4—Born To Conquer, L.G. Martel, 10.10, 9.70; 7—Henry T. Volo, Clarence Tremblay, 4.60.
Ont aussi couru: Hattie Mae, White Foot Kate, Silver's Baby, Lyhight Patrol, Shamrock Hill Ici.
Temps: 2.14.1
Quinella: (4-7) $20.60

**CINQUIEME COURSE — $700**

5—Burly Scot, V. McCarvill, 2.70, 3.20, 2.20; 3—Mikes Time, R. Violette, 9.50, 3.00; 4—Duc Drummond, Carol Corneau, 2.30.
Ont aussi couru: Therese de Tracy, Janey's Dream.
Temps: 2.07

**SIXIEME COURSE — $250**

4—Castor, Steve Gagnon, 4.40, 3.30; 3—Scotch Conquest, Gaby Corneau, 16.60.
Ont aussi couru: Hasty Chance, Beau Blazes, Argyel Dolly, Texas G. Mado Bay.
Temps: 2.12.2
Quinella: (3-4) $51.00

**SEPTIEME COURSE — $225**

2—John Glenn, R. Lambert, 6.30, 4.40, 3.50; 4—Miss Monik, R. Lapointe, 4.60, 3.30; 1—Just Scott, L.G. Martel, 2.60.
Ont aussi couru: Columbus Creed, Amber Glow, Tzigane Moderne.
Temps: 2.19.2

**HUITIEME COURSE — $275**

2—Abbe Ann, R. Violette, 4.60, 2.90; 3—Lucelle de Tracy, G. Bouchard, 7.20.
Ont aussi couru: Enid Adio, Idaho Pine, Miss Duke Demon, The Healer, Erla May Cash.
Temps: 2.13.2
Quinella: $2-3) $33.90

**NEUVIEME COURSE — $250**

5—Pleasant Larry, R. Lambert, 21.60, 5.80, 4.90; 4—Baron de Tracy, G. Asselin, 7.10, 4.10; 6—Timely Stone, Carol Corneau, 5.20.
Ont aussi couru: Clayhaven Pegasus, Michael Chris, Judge Scott, Golden Jersey.
Temps: 2.18.4

**DIXIEME COURSE — $325**

7—Master Brian, J.C. Tremblay, 12.10, 12.20; 5—Smoky Seven Up, Carol Corneau, 5.40.
Ont aussi couru: Sis Oregon, Chuck Time, Milissa Dares, Lassie Irish, Stormy Will.
Temps: 2.11
Exacta: (7-5) $86.50

# A LA BARRIERE

## Piste Jacques-Cartier

**PREMIERE COURSE, TROT, $500**

| | |
|---|---|
| 1 Armbro Earl | F. Nadeau |
| 2 Spiteful | R. Marcotte |
| 3 Tout Atout D | E. White |
| 4 Gamblor Candor | J. Cyrenne |
| 5 Bill Scotch | J.-C. Guénette |
| 6 Haggis Peg | J. Lefebvre |
| 7 Todd Flemington | N. Tremblay |
| 8 Prince Omaha | R. Dufour |
| El.: Ringo Star | |
| Goldrush Hanover | |

**DEUXIEME COURSE, AMBLE, $500**

| | |
|---|---|
| 1 Vip N | J.-C. Guénette |
| 2 My Right | F. Nadeau |
| 3 Oregon Adios | J. Lépine |
| 4 Pointer Richard | V. Larose |
| 5 Tye Tie | J. Lefebvre |
| 6 Quina Boum | G. Hébert |
| 7 Jacquot | J.-M. Marcoux |
| 8 Mythologist | Y. Roger |
| El.: Lou Adio | |
| Orphan Bunter | |

**TROISIEME COURSE, AMBLE, $750**

| | |
|---|---|
| 1 Fran Brown | N. Tremblay |
| 2 Mountain Apache | Y. Boily |
| 3 Abrasive Yankee | P. Grenier |
| 4 Meadow Byrd | L. Desrosiers |
| 5 Adios Sailor | J. Cyrenne |
| 6 Thunderstreak | M. Robillard |

**QUATRIEME COURSE, AMBLE, $600**

| | |
|---|---|
| 1 Green River Honey | P. Lachance |
| 2 King W Grattan | J. Cyrenne |
| 3 Doc Lou | A. Tremblay |
| 4 Glade Run | C. Dupont |
| 5 P T Foster | N. Tremblay |
| 6 Another Jersey | M. Cournoyer |
| 7 Rebel Chief | F. Nadeau |
| 8 Dagwood Mir | E. White |

**CINQUIEME COURSE, AMBLE, $5,750**

| | |
|---|---|
| 1 Keystone Racy | C. Côté |
| 2 Good Hunch | J. Cyrenne |
| 3 Shout | Y. Gamache |
| 4 Armbro Ocelot | M. Giguère |
| 5 Jon J | A. Jean |
| 6 Test To Be | P. Lachance |
| 7 Drapeau d'Or | (pas nommé) |

**SIXIEME COURSE, AMBLE, $900**

| | |
|---|---|
| 1 Tim Sam | P. Lachance |
| 2 Lord Mitch | R. Beaudoin |
| 3 Ali Brass | J. Cyrenne |
| 4 Avon Harmony | J. Lord |
| 5 Meadow Oakie | Y. Gamache |
| 6 Don Drummond | C. Dupont |
| 7 Pason Jenuine | A. Jean |
| 8 Pea Coat | Y. Pelchat |
| El.: Royal House | |
| Boumfrise | |

**SEPTIEME COURSE, AMBLE, $700**

| | |
|---|---|
| 1 Meadow Lenco | C. St-Jacques |
| 2 Lord Bret | A. Jean |
| 3 Gala Lobell | M. Cournoyer |
| 4 Don Frise | Y. Pelchat |
| 5 Marc Test | Y. Catellier |
| 6 Patrick Vic | N. Tremblay |
| 7 Riverview George | D. Boisclair |
| 8 Mr Frontenac | F. Nadeau |

**HUITIEME COURSE, TROT, $750**

| | |
|---|---|
| 1 The Workingman | (pas nommé) |
| 2 Speed Arrow | Y. Pelchat |
| 3 Cornish Horn | L. Desrosiers |
| 4 R G Day | A. Jean |
| 5 Supreme Willow | Y. Pelchat |
| 6 Mr Madisson | V. Larose |
| 7 Florlis Star | N. Tremblay |
| 8 Mon Steamin | J. Cyrenne |
| El.: The Prude | |
| Heidi Barmin | |

**NEUVIEME COURSE, AMBLE, $750**

| | |
|---|---|
| 1 Mr Red Adios | C. Denault |
| 2 Royal Frise | G. Hébert |
| 3 Mr Wkio | J. Lord |
| 4 Julep Kyle | S. Bouvrette |
| 5 Mr Norman | C. Dupont |
| 6 Slopes Maytime | P. Grenier |
| 7 Sumter Knight | R. Beaudoin |
| 8 Saratoga Lad | J. Lefebvre |
| El.: Mr Flintstone. | |

**DIXIEME COURSE, AMBLE, $900**

| | |
|---|---|
| 1 Indian Brave | J. Cyrenne |
| 2 Senator Frots N | C. Denault |
| 3 Henry Tar | A. Jean |
| 4 Senga Rascal | G. Labonté |
| 5 Fleet Sandy | G.-G. Lachance |
| 6 Puggy Wuggy | Y. Pelchat |
| 7 Porland Dan | M. Robillard |
| 8 Two Mountains Ding | R. Marcotte |
| El.: Dahn Holly | |
| Long A Coming. | |

# MOT MYSTERE

THEME — LA DANSE

Problème no 200 — 7 lettres cachées

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

| A | C | entrée | jeté | P | rumba |
|---|---|---|---|---|---|
| accord | cachucha | épode | L | pas | S |
| à gogo | cadence | exercice | lancé | passacaille | sarabande |
| aide | cancan | F | lancier | pastourelle | saut |
| aile | chaconne | fandango | lignes | pavane | sautée |
| air | chaîne | farandole | limbo | polka | sauterie |
| almée | club | fly | M | polonaise | shega |
| aria | coulé | G | main | Q | son |
| art | coupé | galop | mambo | quadrille | T |
| B | D | gavotte | marche | R | tambourin |
| bal | danse | gerk | mazurka | redoute | tango |
| ballet | danseur | gigue | menuet | redowa | tarentelle |
| bamboula | danseuse | glissé | mesure | réel | V |
| boléro | demi-rond | grâce | mime | remue | valse |
| boston | dégagé | guinguette | mimée | repos | volte |
| bourrée | E | J | monkee | rigodon | vie |
| branle | écart | jazz | musique | ronde | |

La réponse du problème précédent: medoc

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | S | B | A | M | B | O | U | L | A | G | O | G | O | J | A | R | I | A | Z | V |
| 2 | A | P | A | S | T | O | U | R | E | L | L | E | I | N | E | A | R | K | Z | S |
| 3 | R | L | E | E | R | E | P | O | S | D | E | A | A | G | E | T | A | R | A | O |
| 4 | A | E | S | G | A | L | O | P | L | D | N | C | N | T | U | B | E | U | J | N |
| 5 | B | N | S | H | B | U | L | C | I | E | N | O | U | C | M | E | T | Z | S | I |
| 6 | A | I | I | E | E | A | O | A | A | A | R | O | R | U | E | S | N | A | D | A |
| 7 | N | A | L | S | N | G | N | B | C | D | D | U | R | O | R | N | P | M | W | M |
| 8 | D | H | G | C | N | G | A | A | M | E | E | F | S | I | G | E | T | O | T | A |
| 9 | E | C | I | A | O | E | I | L | R | A | A | N | E | E | M | N | D | R | N | L |
| 10 | O | E | A | C | C | E | S | L | P | R | M | E | C | X | M | E | A | O | E | M |
| 11 | R | L | L | C | A | R | E | U | A | A | E | A | A | E | R | C | D | T | P | E |
| 12 | E | L | I | O | H | R | M | N | E | K | S | E | R | R | E | O | B | A | G | E |
| 13 | L | I | M | R | C | U | D | A | N | S | E | S | G | C | G | U | O | R | A | E |
| 14 | O | R | B | D | S | O | C | O | B | P | N | L | A | I | H | L | S | E | V | I |
| 15 | B | D | O | I | L | B | M | H | R | I | A | A | R | C | S | E | T | N | O | R |
| 16 | K | A | Q | E | A | D | E | G | A | G | E | V | D | E | A | E | O | T | T | E |
| 17 | R | U | F | L | Y | E | O | G | N | A | D | N | A | F | U | I | N | E | T | T |
| 18 | E | Q | L | C | O | U | P | E | L | E | L | I | A | N | T | U | L | L | E | U |
| 19 | G | E | G | U | I | N | G | U | E | T | T | E | E | R | E | P | O | L | K | A |
| 20 | T | A | M | B | O | U | R | I | N | E | E | M | I | M | E | V | I | E | E | S |

# PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

## Le prix des aliments
# 3% de plus en un seul mois

Par BUD JORGENSEN

OTTAWA (PC) — Un bond de trois pour cent de l'indice des prix des aliments durant le mois de mai a largement contribué à la hausse mensuelle la plus forte de l'indice du coût de la vie enregistrée au cours des 23 dernières années, révèle aujourd'hui Statistique Canada.

L'augmentation de 1.7 pour cent de l'indice du prix à la consommation, en mai, constitue en effet la hausse mensuelle la plus forte enregistrée au Canada depuis l'époque de la guerre de Corée, au début des années '50, alors que l'indice du coût de la vie avait augmenté de 1.7 pour cent en mars 1951.

La dernière hausse la plus élevée de l'indice de l'alimentation remonte à octobre 1947 alors qu'elle avait été de 2 pour cent.

C'était à l'époque où les contrôles des prix adoptés durant la guerre venaient tout juste d'être abandonnés.

L'indice du mois de mai dernier est ainsi plus élevé de 10.9 pour cent par rapport à celui du mois de mai 1973; cette augmentation est de 18.3 pour cent dans le cas de l'indice des prix des aliments.

Ainsi, environ la moitié de l'augmentation de l'indice des prix au consommateur enregistrée en mai était attribuable à l'augmentation des prix des aliments, et environ le quart à celle des prix des produits pétroliers.

L'indice pour l'ensemble du budget familial subissait en mai une hausse de deux pour cent, due en grande partie à une augmentation de près de 15 pour cent des prix de l'huile à chauffage.

Quant aux prix de l'essence, ils ont contribué pour quatre cinquièmes à la hausse de 1.7 pour cent de l'indice des prix du transport.

Statistique Canada fait mention dans son rapport du fait que les prix accrus des fruits et des légumes frais ont contribué pour environ 40 pour cent dans la hausse de l'indice des prix des aliments. Parmi les denrées qui ont subi une hausse de prix considérable pendant le mois de mai, on note les bananes (40 pour cent), les tomates (30 pour cent), les pommes de terre (18 pour cent) et la laitue (15 pour cent).

L'indice des produits alimentaires consommés à la maison enregistrait la hausse la plus importante (3.3 pour cent) alors que les prix des repas dans les restaurants augmentaient de 1.5 pour cent. Depuis le mois de mai 1973, les deux indices ont augmenté respectivement de 18.1 pour cent et de 19 pour cent.

Depuis mai 1973, l'indice des prix des légumes frais a enregistré une hausse de 16.4 pour cent et celui des fruits frais de 9.5 pour cent.

L'indice du prix du boeuf a fait un bond de 3.9 pour cent en mai, et il est de 17 pour cent plus élevé que celui de mai l'année dernière.

Le prix du porc, toutefois, fléchissait de 1.9 pour cent en mai; le porc coûte ainsi environ 20 pour cent moins cher qu'au mois de septembre 1973.

Parmi les autres produits alimentaires qui ont subi des hausses imposantes durant le mois de mai, figurent le lait frais (4.1 pour cent), le lait en poudre (19.6 pour cent), les graisses et les huiles (6.8 pour cent), le sucre (6.8 pour cent). L'indice du prix du sucre a atteint maintenant un niveau supérieur de 125 pour cent à ce qu'il était à la même période l'année dernière.

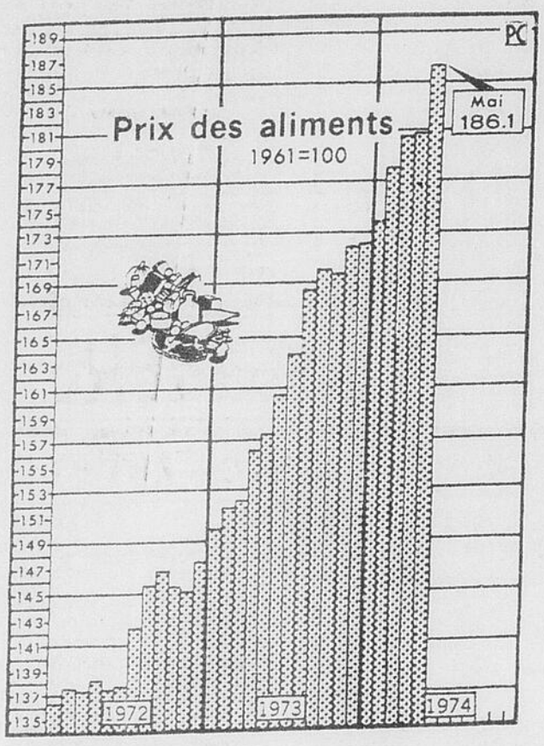
Les prix de certains produits régressaient: la volaille de 1.6 pour cent, les oeufs de 1.4 pour cent. Les prix de la farine et du pain étaient à peu près stationnaires.

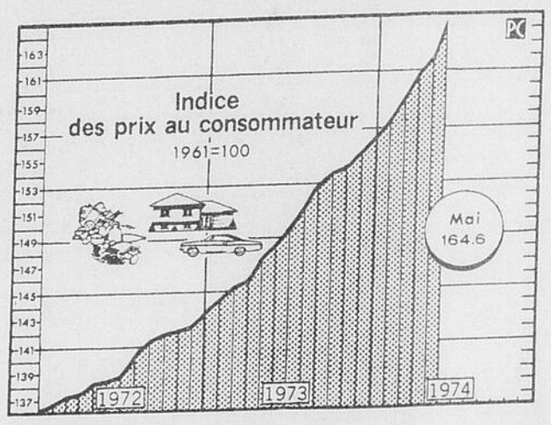
L'indice des boissons alcooliques faisait un saut de 1.6 pour cent, le prix de la bière ayant augmenté considérablement au Québec et en Nouvelle-Ecosse au cours du mois de mai.

Quant à l'indice des prix des vêtements, il a subi une hausse de sept dixièmes de un pour cent.

Ainsi, l'indice des prix au consommateur était-il de 164.9 en mai. En d'autres mots, il en coûtait $164.90 au mois de mai 1974 pour acheter les mêmes produits payés $100 en 1961, $148.40 au mois de mai 1973 et $161.90 en avril 1974.

Le pouvoir d'achat du dollar était de 61 cents en mai dernier, de 62 cents en avril et de 67 cents en mai 1973.

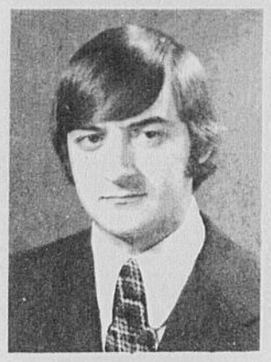



## Nomination à la Scierie d'Argenson



M. GHISLAIN TREMBLAY



M. RAYMOND GOBEIL

M. Thomas-Louis Tremblay, gérant-général de la Chaîne Coopérative du Saguenay, annonce les deux nominations suivantes à la scierie d'Argenson de Notre-Dame de la Doré:

M. Ghislain Tremblay devient directeur de ce service tandis que M. Raymond Gobeil est nommé responsable de la comptabilité. MM. Tremblay et Gobeil sont au service de cette entreprise depuis plusieurs années.

Le gérant-général




**NOUS CONNAISSONS LA VALEUR DE LA RECHERCHE — Les solliciteurs de la campagne de souscription en faveur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi ont prêché à des convertis lorsqu'ils se sont adressé aux dirigeants de Boivin & Fils Auto Inc., de Chicoutimi. "Grâce à l'évolution de l'automobile, la compagnie General Motors aidera à la formation de 80 pour cent de ses ingénieurs", nous a appris M. Paul Albert, vice-président de Boivin & Fils. "Dans quelques années, les développements de l'automobile nécessiteront la participation d'un plus grand nombre d'ingénieurs. Espérons que l'UQAC pourra en fournir à nos maisons de l'automobile établies au Saguenay-Lac-Saint-Jean". M. Albert (au centre) s'entretient avec MM. Jean Laflamme, responsable de la campagne pour le secteur commercial du grand Chicoutimi, et Gilles Boivin, contrôleur de Boivin & Fils.**

# LA BOURSE

## A Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments ont fléchi mercredi à la Bourse de Montréal et l'activité y a été faible.

Le virement se situe à 820,900 actions, contre 823,400 actions la veille.

Les banques reculent de 4.47 et tombent à 257.66, les industrielles, de 3.82 et tombent à 205.84, l'indice composé baisse de 3.43 et tombe à 196.78, les papeteries reculent de 2.57 et tombent à 121.14 et les services publics, de 1.58 et tombent à 132.32.

Ivaco, dont 13,260 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote, à $14, reste inchangée.

Chibex, dont 149,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé de 45 cents et est tombée à $1.25.

Aquitaine, en baisse de 1-8 et au niveau de $26 1-2 dans un virement de 600 actions, est pour un quart dans l'entente entre Coastal States Gas Corp. et Burlington Northern Inc. pour des travaux d'exploration.

**LES PETROLES**

Les pétroles régressent. Pacific Petroleum à $21 1-4 recule de 1 1-8, Gulf Oil Canada à $29 1-4, de 1-2, Husky Oil à $16 1-8, de 1-2, Pan Ocean Oil à $10 3-4, de 3-8, Pancanadian à $9 3-4, de 1-4, Total Petroleum à $8 1-4, de 1-4 et Shell Canada à $14 1-2, de 1-8.

Ailleurs, parmi les gagnants on trouve Canron à $23 1-4, un gain de 1-4.

Au nombre des perdants on voit Distillers Corp.-Seagrams à $38 1-8, un recul de 7-8, Domtar à $25 1-2, un recul de 7-8, la Banque Royale à $33 3-4, un recul de 3-4, Consolidated-Bathurst à $27 1-2, un recul de 5-8, IAC Industries à $16 1-4, un recul de 5-8, Canadian International Power à $10 1-2, un recul de 5-8, Bell Canada à $41 3-4, un recul de 1-2, Abitibi à $10 7-8, un recul de 1-2, Moore Corp. à $51 3-4, un recul de 1-2, Dome Petroleum à $29 1-4, un recul de 1-2, Interprovincial Pipeline à $16, un recul de 3-8, Hudson's Bay Co. à $16 7-8, un recul de 3-8, Banque de Nouvelle-Ecosse à $35 7-8, un recul de 3-8, Alcan à $28, un recul de 3-8, Massey-Ferguson à $17 1-2, un recul de 1-4, Macmillan à $27, un recul de 1-4, Canadian Industries à $20 1-2, un recul de 1-4, Banque de Montréal à $17 1-4, un recul de 1-4.

Dans le secteur de la spéculation, Ligneris Mines monte de huit cents et atteint $1.23 dans un virement de 45,350 actions.

**COMPORTEMENT DES VALEURS**

| | Mer. | Mar. |
|---|---|---|
| Gains | 48 | 67 |
| Pertes | 138 | 119 |
| Inchangées | 49 | 69 |
| Total | 235 | 255 |

## A New York

NEW YORK (AFP, AP) — Nouvel effritement des cours mercredi à Wall Street, à l'issue d'une séance peu active.

Le marché, en baisse dès l'ouverture, a fait preuve de médiocrité tout au long de la séance, l'indice des industrielles clôturant sur une baisse d'un peu plus de 3 points. Outre le fait que les prises de bénéfices peuvent avoir contribué à cette régression, son origine provient également de la déception des investisseurs américains, qui ne voient, pour le moment, se prolonger ni s'étendre la baisse des taux d'intérêt amorcée la semaine dernière et attendent d'en savoir plus long.

Nombre de compartiments terminent sur une note indécise, en hausse ou en baisse d'une fraction, comme, par exemple, les sidérurgiques, cuprifères, aérospatiales, électroniques, pétroles, papiers, grands magasins et télévisions, où cependant Motorola gagne 1 1-4.

Ailleurs, l'effritement est de règle, comme aux chimiques, où Dupont perd 1 5-8, tabacs, où Philip Morris recule de 1 1-4, chemins de fer, où Union Pacific régresse de 2 1-4 et aluminiums où Alcoa clôture en baisse de 1 1-4. Les mines d'or perdent souvent plus d'un point, comme Dome et Homestake. Les automobiles et pneumatiques reculent généralement d'une fraction, tout comme les compagnies aériennes, ordinateurs, cinémas et pharmaceutiques. Seules les alimentaires ont légèrement progressé dans l'ensemble.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles recule de 3.52 et tombe à 848.56 et le virement, de 11.15 millions d'actions, est le plus faible ce mois-ci.

**COMPORTEMENT DES VALEURS**

| | Mer. | Mar. |
|---|---|---|
| Gains | 410 | 490 |
| Pertes | 986 | 905 |
| Inchangées | 347 | 371 |
| Total | 1,743 | 1,766 |

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre et Canadian Pacific enregistrent des gains fractionnaires, Dome Mines recule de 1 3-8 et tombe à $49 5-8, Seagrams, de 1 et tombe à $39 3-4, Alcan, Hiram Walker, Massey Ferguson et Inco subissent des baisses fractionnaires, et, à la Bourse Américaine, Peel-Elder monte de 1 5-8 et atteint $13 1-4.

## A Toronto

TORONTO (PC) — L'indice industriel a fléchi considérablement mercredi à la Bourse de Toronto pour la seconde journée consécutive.

L'activité a été modérée sur ce marché.

L'indice industriel recule de 2.29 et tombe à 194.98, l'indice de l'or, de 1.89 et tombe à 446.53, celui des métaux de base, de .64 et tombe à 84.02 et celui des pétroles de l'Ouest, de 4.29 et tombe à 196.79.

Quatorze des parties constituantes de l'indice industriel perdent du terrain et deux en gagnent.

Les mines industrielles, les banques et les boissons alcooliques sont au nombre des perdants, alors que le bâtiment et les grands magasins sont les deux gagnants.

Le virement se situe à 1.77 million d'actions d'une valeur totale de $13.83 millions, au regard de 1.64 million d'actions d'une valeur totale de $15.18 millions la veille.

**COMPORTEMENT DES VALEURS**

| | Mer. | Mar. |
|---|---|---|
| Gains | 119 | 183 |
| Partes | 322 | 259 |
| Inchangées | 239 | 222 |
| Total | 680 | 664 |

**OFFRE D'HAMBRO**

Hambro Canada 1972 Ltd., annonce qu'elle va offrir $13 pour chacune des actions de Peel-Elder Ltd. qu'elle ne possède pas encore. Hambro a monté de 45 cents et atteint $3.40 et Pell-Elder à $12 1-2 reste inchangé.

CP Hotels, filiale de Canadian Pacific Ltd., projette de faire construire, au coût de $9 millions, un hôtel au nouvel aéroport international de Calgary. CP Hotels a baissé de 1-8 et est tombé à $14 3-8.

Imperial Oil A recule de 1 3-4 et tombe à $28 1-2, Toronto Star B, de 1 3-8 et tombe à $13 7-8, Domtar, de 1 1-4.

## Obligations

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en baisse de 1-4; provinces en baisse de 1-4; sociétés en baisse de 1-4.

A court terme: Canada, pas de changement.

TORONTO (PC) — Les prix ont fléchi mercredi sur le marché canadien des obligations et l'activité n'y a pas été très forte.

Le court terme perd une quinzaine de cents, le moyen et le long terme perdent environ un demi-point, les obligations provinciales, entre un quart de point et trois huitièmes de point et les obligations des sociétés, environ un quart de point.

T. Eaton Acceptance Co. Ltd. a offert $30 millions d'obligations à 10 1-2% pour fonds d'amortissement. Elles sont offertes au pair et leur échéance est prévue pour le 15 juillet 1994.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 8 1-2%. Il n'y a pas eu de transactions dans le secteur des bons du trésor de trois et six mois.

## Bénéfices nets

Allarco Developments Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $181,000-13 cents, contre $221,000-16 cents.

Conn Chem Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $1,859,022-69 cents l'action, contre $1,633,773-61 cents.

New Providence Development Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $663,700, perte, fonds bahamiens, contre $349,100.

Ocelot Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 avril dernier, $203,976, perte-cinq cents l'action, pas de comparaison.

Orangeroof Canada Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $95,000, perte, contre $116,000.

## Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd., 25 cents, le 5 juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

T.G. Bright and Co. Ltd., classe A, 10 cents; classe B, 8 1-2 cents; payables les deux le 28 juin aux actionnaires inscrits le 19 juin.

CAE Industries Ltd., 20 cents, semestriel, le 31 juillet aux actionnaires inscrits le 17 juillet.

Cadillac Fairview Corp. Ltd., 1er priv., 40 5-8 cents, le 15 juin aux actionnaires inscrits le 11 juin.

Consolidated Natural Gas Co., 52 1-2 cents US, le 15 août aux actionnaires inscrits le 15 juillet.

Crush International Ltd., huit cents, le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 28 juin.

Dalmys Canada Ltd., classe A, cinq cents, semestriel, classe B, 4 1-4 cents, semestriel, les deux le 4 juillet aux actionnaires inscrits le 17 juin.

MPG Investments Corp. Ltd., 2 1-2 cents, et un supplément de 5 1-2 cents, le 28 juin aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Market Financial Holdings Ltd., cinq cents, le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 28 juin.

## *L'or*

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

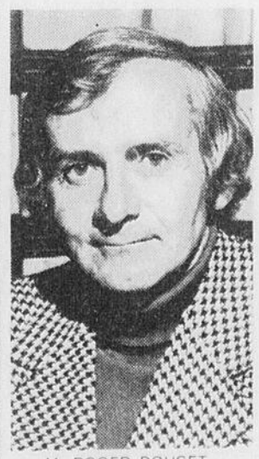
| | |
|---|---|
| Londres | $157.50 |
| Paris | $158.05 |
| Francfort | $154.78 |
| Zurich | $158.00 |
| Hong Kong | $152.57 |
| Beyrouth | $4,993 le kilo. |

## *Le dollar*

MONTREAL (PC) — Le dollar US a monté de 1-50 mercredi à Montréal et y a atteint $0.96 16-25 et la livre sterling y a baissé de 1-10 et y est tombée à $2.31 11-20.

A New York, le dollar canadien a baissé de 1-50 et est tombé à $1.03 12-25 et la livre sterling a baissé de 3-20 et est tombée à $2.39 3-5.

## Fondation Universitas du Canada remet $3,025. à M. Roger Doucet



M. ROGER DOUCET

M. Roger Doucet de Rimouski, reçoit l'épargne qu'il a mise depuis dix ans à la disposition de la Fondation Universitas du Canada.

M. Roger Doucet fait partie des pionniers-souscripteurs de la Fondation Universitas. En 1964, M. Doucet contractait un plan de dix ans en faveur de son fils Carl. Aujourd'hui, M. Doucet touche son épargne de $3,025. De ce fait, le fils de M. Doucet devient admissible au programme de bourses universitaires de la Fondation.

La Fondation Universitas du Canada, qui célèbre en 1974 son dixième anniversaire, favorise l'épargne à long terme. Après une décade, le capital de la Fondation s'élève à environ $6 millions, tandis que le fonds disponible pour l'attribution de bourses universitaires dépasse le million.

M. Roger Doucet n'est qu'un des nombreux souscripteurs qui se verront rembourser cette année par la Fondation Universitas du Canada leurs épargnes accumulées ainsi que leurs frais d'adhésion.

Cette remise d'épargne aux souscripteurs de la première heure marque une étape importante dans l'histoire de la Fondation Universitas du Canada.



*M. Gaetan Bélanger, directeur-général de la Fondation Universitas du Canada remet à M. Roger Doucet un chèque représentant la totalité de ses dépôts, incluant les frais d'adhésion.*

FONDATION UNIVERSITAS DU CANADA

# BOURSE DE TORONTO

| Valeurs | Vtes | Haut | Bas | Fer. | Ch. Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abby Glen | 104 | 420 | 420 | 420 | +10 |
| Aby Gln w | 300 | 125 | 120 | 120 | −10 |
| Abitibi | 9604 | $11 3/8 | 10 7/8 | 10 7/8 | − 1/2 |
| Acklands | z75 | $11 3/4 | 11 3/4 | 11 3/4 | |
| Acme Gas | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Acres Ltd | 1000 | $8 5/8 | 8 1/8 | 8 1/8 | − 3/8 |
| Adanac M | z300 | 33 | 33 | 33 | |
| Afton Min | 200 | $5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | + 1/8 |
| A.G.F.M | 400 | 200 | 190 | 190 | −10 |
| Agnico E | 1525 | $7 | 6 7/8 | 6 7/8 | − 1/8 |
| Agra Ind | 3325 | $7 3/8 | 7 1/4 | 7 1/4 | − 1/8 |
| Ahed M | z200 | 75 | 72 | 75 | |
| Akaitcho | 1700 | 165 | 160 | 160 | −10 |
| Alt East G | 600 | $5 3/4 | 5 5/8 | 5 5/8 | − 1/4 |
| Alta Gas A | 6877 | $13 5/8 | 13 3/8 | 13 3/8 | |
| Alta G C p | z15 | $58 | 58 | 58 | |
| Alcan | 4265 | $28 3/8 | 27 3/4 | 27 3/4 | − 3/4 |
| Algo Cent | 800 | $12 1/8 | 12 | 12 | |
| Algma | 18990 | $28 3/4 | 28 1/8 | 28 1/2 | + 1/4 |
| Allarco Dv | 6175 | $9 7/8 | 9 3/4 | 9 3/4 | − 1/8 |
| Alliance B | 400 | $7 | 7 | 7 | |
| Alminex | 350 | $5 3/4 | 5 3/4 | 5 3/4 | |
| Am Bonza | 8250 | 185 | 171 | 175 | + 1 |
| Am Larder | 2500 | 70 | 68 | 68 | − 3 |
| Am Eagle | 3598 | 112 | 107 | 112 | + 5 |
| Am Leduc | 1917 | 5 | 5 | 5 | − 1/2 |
| Andres W | 250 | $12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2 | |
| Anglo-cn | 1150 | $20 1/4 | 19 3/4 | 19 3/4 | − 3/8 |
| Ang U Dev | 400 | 130 | 130 | 130 | |
| Aquitaine | 1000 | $26 1/8 | 26 1/8 | 26 1/8 | − 1/2 |
| Args 250 p | z20 | $28 1/2 | 28 1/2 | 28 1/2 | |
| Argus B pr | z25 | $28 | 28 | 28 | |
| Arg C p | 11550 | $11 1/2 | 11 | 11 1/2 | + 3/8 |
| Asamera | 850 | $9 1/8 | 9 | 9 1/8 | |
| Asbestos | 362 | $19 3/8 | 19 1/8 | 19 3/8 | − 1/8 |
| Ashland C | 400 | $8 1/2 | 8 3/8 | 8 3/8 | − 1/8 |
| Asoc Porc | 1000 | 117 | 117 | 117 | + 1 |
| Atco A | 450 | $15 | 15 | 15 | |
| Ato Hard A | 1300 | $12 1/2 | 12 1/4 | 12 1/4 | − 1/4 |
| Bad Boy | z75 | $7 1/8 | 7 1/8 | 7 1/8 | |
| Ballndery | 700 | 101 | 101 | 101 | + 6 |
| Banist | 15700 | $7 1/2 | 6 5/8 | 7 | − 5/8 |
| Bankeno | 2800 | 335 | 330 | 330 | −20 |
| Bank B C | z20 | $22 3/8 | 22 3/8 | 22 5/8 | |
| Bank Mtl | 3589 | $17 5/8 | 17 1/4 | 17 1/4 | − 1/2 |
| Bank N S | 1798 | $35 7/8 | 35 1/2 | 35 7/8 | − 1/4 |
| B Cdn Nat | 200 | $19 | 18 3/8 | 18 5/8 | − 3/8 |
| Barex | 31000 | 10 | 8 | 9 | − 1 |
| Bary Expl | 1000 | 45 1/2 | 45 1/2 | 45 1/2 | − 1/2 |
| Baton B | 200 | 475 | 475 | 475 | |
| Bay Mils p | z50 | $9 5/8 | 9 3/8 | 9 5/8 | |
| Beavr L pr | z50 | $21 | 21 | 21 | |
| Becker B p | 1200 | 325 | 320 | 325 | |
| Bell Can | 19118 | $41 7/8 | 41 5/8 | 41 7/8 | − 3/8 |
| Bell A pr | 554 | $42 1/4 | 42 1/4 | 42 1/4 | − 1/4 |
| Bell C pr | 100 | $27 3/4 | 27 3/4 | 27 3/4 | − 1/4 |
| Beth Cop | 200 | $12 3/4 | 12 3/4 | 12 3/4 | |
| Big Nama | 500 | 21 | 21 | 21 | + 1 |
| Blkwod A | 400 | 405 | 400 | 400 | −15 |
| Block Bros | 700 | 320 | 315 | 315 | −10 |
| Bombrder | 400 | 250 | 250 | 250 | |
| Bovis Cor | 1640 | 180 | 179 | 179 | − 1 |
| Bow Valy | 4400 | $21 3/4 | 21 1/4 | 21 1/4 | − 3/4 |
| BP Can | 4564 | $14 1/4 | 14 | 14 | − 3/8 |
| Bralor Res | 800 | 155 | 154 | 154 | − 2 |
| Bramalea | 375 | $5 1/4 | 5 1/4 | 5 1/4 | |
| Brascan A | 5770 | $16 3/4 | 16 3/8 | 16 3/8 | − 1/8 |
| Brenda M | 800 | $5 7/8 | 5 7/8 | 5 7/8 | |
| Brinco | 53950 | $6 1/2 | 6 1/2 | 6 1/2 | |
| Br Am Bnk | z14 | $15 1/2 | 15 1/2 | 15 1/2 | |
| BC Forest | 395 | $16 1/4 | 16 1/8 | 16 1/8 | − 3/8 |
| BC Sugar A | z50 | $20 | 20 | 20 | |
| BC Sugar p | z10 | $11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | |
| BC Phone | z33 | $51 3/4 | 51 3/4 | 51 3/4 | |
| BCPh 4 3/8 p | z10 | $46 | 46 | 46 | |
| BCPh 1956 | 120 | $52 | 52 | 52 | + 1 |
| Broul R | 1500 | 58 | 57 | 57 | − 1 |
| Bruck B | 300 | $8 3/8 | 8 3/8 | 8 3/8 | |
| Brunswk | 3250 | 425 | 415 | 425 | + 5 |
| Budd Auto | 520 | $7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | |
| Bulora Cor | 1000 | 150 | 145 | 150 | |
| | | C | | | |
| Cad Frvw | 1106 | $15 1/2 | 15 | 15 1/2 | |
| CAE Ind | 2200 | $9 | 8 7/8 | 8 7/8 | − 3/8 |
| Cal Pow | 100 | $22 3/4 | 22 3/4 | 22 3/4 | − 1/4 |
| Calmor IB | 500 | 66 | 66 | 66 | + 1 |
| Calvrt Dle | 200 | 155 | 155 | 155 | + 9 |
| Cambridg | 100 | $14 | 14 | 14 | + 1/4 |
| Camflo | 9540 | $14 3/8 | 13 5/8 | 14 1/4 | − 3/8 |
| Cam Chib | 1350 | $5 1/2 | 5 1/4 | 5 1/4 | − 1/4 |
| Camp RL | 300 | $35 7/8 | 34 | 35 7/8 | + 7/8 |
| Campau A | 750 | $8 1/4 | 8 | 8 1/4 | |
| Campau 7p | z100 | $10 1/2 | 10 | 10 | |
| Can Cem L | 370 | $13 | 13 | 13 | + 1/8 |
| C Geother | 1500 | 102 | 101 | 101 | |
| Can Malt A | 4400 | $27 1/4 | 27 | 27 | − 1/2 |
| C Nor West | 2000 | $5 7/8 | 5 3/4 | 5 3/4 | − 1/2 |
| Can Perm | 400 | $16 3/4 | 16 1/2 | 16 1/2 | − 1/4 |
| CS Pete | 2700 | 355 | 340 | 345 | −10 |
| CSL pr | 2500 | 470 | 470 | 470 | − 5 |
| C Tung | 700 | 400 | 395 | 395 | − 5 |
| C Cablesy | 500 | $13 1/4 | 13 1/8 | 13 1/4 | + 1/8 |
| C Cable w | 960 | 215 | 210 | 210 | − 5 |
| Cdn Cel | 1400 | $5 1/4 | 5 1/8 | 5 1/4 | |
| CC Man A | 100 | $22 3/4 | 22 3/4 | 22 3/4 | |
| C Curtis | 500 | 51 | 51 | 51 | − 2 |
| C Ex Gas | 4225 | 260 | 255 | 255 | −10 |
| CGE pr | 100 | $23 1/2 | 23 1/2 | 23 1/2 | + 1/2 |
| C Homestd | 4225 | 470 | 450 | 450 | −20 |
| C Hydr | 100 | $6 3/8 | 6 3/8 | 6 3/8 | − 1/4 |
| C Hydr pr | 100 | $12 1/8 | 12 1/8 | 12 1/8 | − 1/8 |
| C Imp Bank | 4745 | $27 1/8 | 26 7/8 | 27 | − 3/8 |
| C Ind Gas | 320 | $7 3/8 | 7 3/8 | 7 3/8 | |
| CIL | 343 | $20 3/4 | 20 1/2 | 20 1/2 | − 1/4 |
| CLI Pete | 2910 | 25 | 23 | 23 | − 5 |
| C Manoir | 200 | 415 | 410 | 415 | −10 |
| C Malart | 1000 | 26 | 26 | 26 | |
| C Marconi | 500 | 330 | 325 | 325 | + 5 |
| C Memoial | 700 | 150 | 150 | 150 | |
| C Ocdental | 300 | $9 1/4 | 9 1/4 | 9 1/4 | − 1/2 |
| CP Inve | 9075 | $15 3/8 | 15 1/8 | 15 3/8 | + 1/8 |
| CP Inve pr | 1750 | $30 1/2 | 30 | 30 1/2 | + 1/4 |
| CPIn w | 11615 | 187 | 170 | 187 | +14 |
| CP Ltd | 13285 | $14 1/2 | 14 1/4 | 14 3/8 | − 1/8 |
| CPL A p | 1000 | $9 3/4 | 9 3/4 | 9 3/4 | + 1/8 |
| C Reserve | 1200 | 375 | 360 | 360 | −15 |
| CRenol A p | 200 | $14 | 14 | 14 | |
| Cdn Salt | 310 | $15 1/2 | 15 1/8 | 15 1/2 | + 1/2 |
| Cdn Sup O | 223 | $41 1/2 | 41 1/2 | 41 1/2 | + 1/4 |
| Cdn Tire | 110 | $39 1/2 | 39 1/2 | 39 1/2 | −2 1/2 |
| Cdn Tire A | 870 | $39 7/8 | 39 1/2 | 39 1/2 | − 1/4 |
| Candel Oil | 100 | $7 5/8 | 7 5/8 | 7 5/8 | + 1/4 |
| Canron | 600 | $23 1/2 | 23 | 23 | − 3/4 |
| Capit Div | 800 | 35 | 35 | 35 | |
| Cara | 200 | $6 1/2 | 6 1/2 | 6 1/2 | − 3/8 |
| Carl OK | 4350 | 262 | 256 | 262 | − 3 |
| Carl OK A p e 8 | | | | | |
| Carl OK B p | 200 | $21 1/2 | 21 1/2 | 21 1/2 | |
| Cassiar | 100 | $7 1/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | |
| CC Yachts | 200 | 360 | 360 | 360 | +10 |
| Celannese | 2885 | $6 1/8 | 6 | 6 1/8 | |
| Celanes 1 p | z50 | $10 1/2 | 10 1/2 | 10 1/2 | |
| Celan 175 p | 100 | $19 1/4 | 19 1/4 | 19 1/4 | + 3/8 |
| Cent Pat | 2700 | 91 | 91 | 91 | |
| Charter Ol | 1000 | 400 | 400 | 400 | |
| Chemaloy | 8525 | 270 | 260 | 266 | |
| Chesvl | 11000 | 17 | 16 | 16 | −1 1/2 |
| Chib Kay | 2500 | 28 | 26 | 27 | + 2 |
| Chieftan D | 785 | $7 | 6 3/4 | 7 | |
| Chimo | 1000 | 115 | 115 | 115 | − 5 |
| Chrysler | 1950 | $16 5/8 | 16 1/2 | 16 5/8 | − 1/8 |
| CHUM | 200 | $7 1/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | + 1/4 |
| CHUM B | 200 | $8 3/8 | 8 1/2 | 8 1/2 | − 1/8 |
| Coch Will | 9199 | 155 | 140 | 155 | |
| Coldstm | 1800 | 215 | 210 | 211 | − 4 |
| Coles Book | 225 | $6 1/4 | 6 1/4 | 6 1/4 | + 3/8 |
| Compro | 500 | 280 | 280 | 280 | |
| Cominco | 3420 | $27 3/4 | 27 | 27 1/2 | + 1/4 |
| Com Cap | 277 | 230 | 230 | 230 | −10 |
| C Holiday I | 600 | $6 | 5 7/8 | 6 | |
| Computel | 100 | 490 | 490 | 490 | |
| Coniagas | 1400 | 170 | 165 | 165 | − 9 |
| Conn Chm | 300 | 425 | 425 | 425 | |
| Con Bath | 1860 | $28 1/8 | 27 1/4 | 27 1/4 | − 3/4 |
| Con Bath w | 4667 | 96 | 85 | 86 | −10 |
| C Bath 68 w | 200 | $13 | 13 | 13 | − 1/2 |
| Con Bldg | 700 | 285 | 285 | 285 | |
| Con Fardy | 2040 | 95 | 95 | 95 | |
| C Durham | 1000 | 75 | 71 | 71 | − 6 |
| C Marben | 1100 | 68 | 68 | 68 | − 3 |
| C Morisn | 400 | 185 | 185 | 185 | |
| Cons Pipe | 300 | 310 | 310 | 310 | +10 |
| Cons Prof | 2000 | 90 | 86 | 90 | + 3 |
| C Rambler | 1200 | 289 | 280 | 280 | |
| C Rexspar | 7500 | 22 | 22 | 22 | |
| Con Textle | 200 | 350 | 350 | 350 | |
| Con Distrb | 2350 | $6 7/8 | 6 1/2 | 6 5/8 | − 1/8 |
| Cons Gas | 4521 | $15 1/2 | 15 3/8 | 15 3/8 | − 1/8 |
| Con Gas B | z5 | $63 1/2 | 63 1/2 | 63 1/2 | |
| Control F | 1200 | 200 | 200 | 200 | |
| Conwest | 500 | 380 | 375 | 380 | +10 |
| Cop Fields | 100 | 120 | 120 | 120 | − 5 |
| Corby vt | 300 | $19 3/8 | 19 1/8 | 19 1/8 | − 1/2 |
| Cornat Ind | 700 | $5 | 490 | 490 | −10 |
| Cornat pr | 200 | $25 3/4 | 25 3/4 | 25 3/4 | +2 5/8 |
| Corp Food | 100 | 400 | 400 | 400 | |
| Coseka R | 3800 | 154 | 150 | 150 | − 3 |
| Costain R | 110 | $8 | 8 | 8 | |
| Courvan | 1000 | 13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 | |
| Craigmt | 900 | $5 1/4 | 5 1/4 | 5 1/4 | |
| Crain R L | 509 | $10 1/2 | 10 1/4 | 10 1/4 | |
| Cstland | 1000 | 17 | 17 | 17 | − 1 |
| Crwn Life | 100 | $60 | 60 | 60 | − 1 |
| C Zelrba A | 100 | $20 3/8 | 20 3/8 | 20 3/8 | + 3/8 |
| Crow Nest | 139 | $26 | 26 | 26 | |
| Crush Intl | 5765 | $7 5/8 | 7 1/2 | 7 1/2 | − 1/4 |
| Cuvier M | 2500 | 165 | 160 | 160 | + 5 |
| | | D a G | | | |
| Daon Dev | 5100 | $9 3/8 | 9 1/4 | 9 1/4 | − 1/8 |
| Debhld B p | 150 | $65 7/8 | 65 7/8 | 65 7/8 | + 3/8 |
| Decca R | 3200 | 335 | 315 | 320 | |
| D Eldona | 2500 | 39 | 38 | 38 | − 1 |
| Delta Ben | 300 | 215 | 215 | 215 | −35 |
| Denison | 1450 | $42 1/2 | 42 | 42 1/2 | + 1/2 |
| Dicknsn | 8150 | $8 1/2 | 8 1/2 | 8 1/2 | |
| Digtech | z50 | 70 | 70 | 70 | |
| Discovry | 2754 | 205 | 186 | 195 | −15 |
| Distl Seag | 5460 | $39 1/8 | 38 1/4 | 38 1/4 | − 3/4 |
| Doman I | 610 | $5 7/8 | 5 3/4 | 5 3/4 | − 1/8 |
| Dome | 835 | $48 1/2 | 48 | 48 1/2 | − 1/2 |
| Dome Pete | 2600 | $29 3/4 | 28 3/4 | 29 1/4 | − 3/8 |
| D Bridge | z50 | $45 1/8 | 45 1/8 | 45 1/8 | |
| Dofasco | 775 | $32 3/4 | 32 1/4 | 32 1/4 | |
| D Glass pr | 300 | $14 | 14 | 14 | + 1/2 |
| Dom Store | 2880 | $15 1/2 | 15 3/8 | 15 3/8 | − 1/8 |
| D Textie | 1300 | $11 3/8 | 11 1/8 | 11 1/4 | − 1/8 |
| Domtar | 4745 | $26 | 25 1/8 | 25 1/8 | −1 1/4 |
| Domtar pr | z75 | $13 1/4 | 13 1/4 | 13 1/4 | |
| Donlee M | 200 | 395 | 390 | 390 | − 5 |
| Dover Ind | 200 | $14 1/2 | 14 1/2 | 14 1/2 | + 1/8 |
| Dr Mc C A | 300 | $18 | 18 | 18 | |
| Du Pont | 570 | $29 1/2 | 29 1/2 | 29 1/2 | |
| Dylex Ltd | 300 | $6 3/4 | 6 1/2 | 6 1/2 | |
| Dylex L A | 500 | $6 3/8 | 6 1/2 | 6 5/8 | |
| Dynsty | 22500 | $7 7/8 | 7 3/4 | 7 7/8 | − 1/8 |
| Estn Can S | 950 | $12 1/2 | 12 1/2 | 12 1/2 | |
| East Mal | 4460 | $5 1/4 | 490 | 5 1/8 | − 1/4 |
| East Sull | 400 | 260 | 260 | 260 | − 1 |
| Econ Inv | 300 | $12 | 12 | 12 | + 1/8 |
| E-L Fin | 100 | $5 3/8 | 5 3/8 | 5 3/8 | − 1/8 |
| E-L Fin w | 200 | 135 | 135 | 135 | −15 |
| Electro A | 1100 | $7 1/2 | 7 1/2 | 7 1/2 | − 1/2 |
| Elect Asoc | 100 | 285 | 285 | 285 | − 5 |
| Elks Stors | 100 | $8 1/4 | 8 1/4 | 8 1/4 | |
| Emco | 600 | $7 3/8 | 7 1/4 | 7 1/4 | − 1/2 |
| Exquisite | 200 | 210 | 210 | 210 | |
| Extndcar w | 200 | 210 | 210 | 210 | |
| Falcon C | 1375 | $10 3/8 | 10 1/8 | 10 1/4 | |
| Falcon | z135 | $47 3/8 | 46 3/4 | 47 3/8 | |
| Fed Ind Ltd | 1300 | $6 | 6 | 6 | − 3/8 |
| Fed Pion P | z20 | $64 | 64 | 64 | |
| Fields S | 400 | $17 | 16 1/2 | 16 1/2 | − 1/2 |
| Finning T | 260 | $9 | 9 | 9 | |
| F Orenada | 1000 | 17 | 15 | 17 | |
| Foodcrp L | 1200 | 140 | 140 | 140 | |
| Foodex S | 345 | 450 | 450 | 450 | |
| Ford Cnda | 855 | $83 1/2 | 83 1/4 | 83 1/4 | − 1/4 |
| Fort Relnc | 2000 | 22 1/2 | 21 | 21 | + 1 |
| F Season w | 200 | 240 | 240 | 240 | −10 |
| Francana | 9450 | $12 7/8 | 11 1/2 | 12 1/2 | +1 1/8 |
| Fraser A | 100 | $23 3/4 | 23 3/4 | 23 3/4 | − 1/8 |
| Frobex | 1000 | 19 1/2 | 19 1/2 | 19 1/2 | − 1/2 |
| GH Steel | 2650 | $8 1/4 | 8 | 8 1/4 | + 1/4 |
| Gaz Metr | 472 | $6 | 5 7/8 | 6 | + 1/8 |
| Gen Distrb | 2800 | $9 7/8 | 9 7/8 | 9 7/8 | |
| GMC | 127 | $50 7/8 | 50 7/8 | 50 7/8 | − 3/8 |
| Gnstar | 10665 | $19 | 18 5/8 | 18 3/4 | |
| Gnt Masct | 1100 | 115 | 115 | 115 | |
| Giant Yk | 100 | $15 | 15 | 15 | |
| Gibraltar | 2402 | $8 3/4 | 8 1/2 | 8 1/2 | − 1/8 |
| Glendale | 300 | 415 | 410 | 415 | |
| Goldund M | 5800 | 55 | 55 | 55 | |
| G Mckay A | 200 | $6 1/2 | 6 1/2 | 6 1/2 | |
| Graft G | 200 | $27 1/2 | 27 1/2 | 27 1/2 | |
| Gt Oil Sds | z65 | $7 7/8 | 7 3/8 | 7 7/8 | |
| GL Paper | 250 | $21 | 21 | 21 | − 1/8 |
| GL Pap w | 200 | $5 3/8 | 5 3/8 | 5 3/8 | |
| Gt W Life | z4 | $60 | 60 | 60 | |
| Gt West S | 940 | $5 | 490 | 490 | −22 |
| G West wt | 400 | 140 | 135 | 135 | −10 |
| Green Pnt | 2000 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | − 1/2 |
| Greyhnd | 1025 | $16 | 16 | 16 | − 1/8 |
| GSW Cl A | 100 | $6 | 6 | 6 | |
| GSW C pr | z20 | $80 1/4 | 80 1/4 | 80 1/4 | |
| Guar Trst | 2585 | $8 | 7 1/4 | 7 1/4 | − 7/8 |
| Guard Cap | z80 | 280 | 280 | 280 | |
| Gulf Can | 4886 | $29 5/8 | 29 1/4 | 29 1/4 | − 3/4 |
| Gulfstrem | 4000 | 74 | 66 | 67 | − 8 |
| | | H à L | | | |
| Hmbr | 23167 | 345 | 360 | 340 | +45 |
| H Group | 200 | $5 3/4 | 5 1/2 | 5 1/2 | − 1/4 |
| Ham Tr | 200 | $9 3/8 | 9 3/8 | 9 3/8 | − 1/8 |
| Hnd C A pr | 160 | 410 | 410 | 410 | −15 |
| Hardee | 2000 | 101 | 101 | 101 | + 1 |
| Hard Crp A | 600 | $6 1/4 | 6 1/4 | 6 1/4 | + 1/8 |
| Harlequin | 125 | $12 | 12 | 12 | |
| Harris J S | 448 | 385 | 380 | 380 | − 5 |
| HWood B | 1000 | 62 | 62 | 62 | − 8 |
| Hawker S | 2940 | $6 1/8 | 5 7/8 | 6 | − 1/8 |
| Hawker pr | z15 | $60 | 60 | 60 | |
| Hayes D A | 125 | $6 3/8 | 6 3/8 | 6 3/8 | |
| Homco Ind | 500 | 400 | 395 | 400 | −10 |
| Home A | 1080 | $38 1/2 | 37 1/2 | 37 1/2 | −1 1/4 |
| Home B | 900 | $36 3/4 | 36 3/4 | 36 3/4 | |
| Houston O | 6250 | 185 | 170 | 170 | −15 |
| Hoden DH | 400 | $5 1/4 | 5 1/4 | 5 1/4 | |
| Hud Bay A | 250 | $20 7/8 | 20 3/4 | 20 3/4 | − 1/4 |
| H Bay Co | 7800 | $17 | 16 3/4 | 16 7/8 | |
| HB Oil Gas | 1370 | $30 1/4 | 29 5/8 | 29 5/8 | − 3/8 |
| HB Oil G pr | z25 | $43 1/4 | 43 1/4 | 43 1/4 | |
| Hu-Pam | 500 | 29 | 29 | 29 | + 2 |
| Huron Eri | 2200 | $25 3/8 | 25 1/2 | 25 1/2 | − 1/4 |
| Husky Oil | 2510 | $16 1/2 | 16 1/8 | 16 1/8 | − 3/8 |
| Husky A pr | z5 | $35 | 35 | 35 | |
| Husky D w | 5850 | 56 | 41 | 41 | −19 |
| Husky E w | 300 | $6 3/8 | 6 3/8 | 6 5/8 | − 1/8 |
| Hydra Ex | 1225 | 73 | 73 | 73 | + 2 |
| Hy's Ltd | 700 | 280 | 280 | 280 | −10 |
| IAC | 8115 | $16 7/8 | 16 1/4 | 16 1/4 | − 3/4 |
| IAC 4 1/2 p | z10 | $49 3/4 | 49 3/4 | 49 3/4 | |
| IAC wt | 3850 | 430 | 410 | 410 | −40 |
| Imasco | 710 | $28 3/4 | 28 3/4 | 28 3/4 | |
| Imp Gen | z49 | 370 | 370 | 370 | |
| Imp Gen w | 5905 | 11 | 9 | 11 | + 1 |
| IOil A | 33159 | $30 1/4 | 28 3/8 | 28 1/2 | −1 3/4 |
| Indal Can | 150 | $11 7/8 | 11 7/8 | 11 7/8 | − 1/8 |
| Indusmin | z4 | $8 1/2 | 8 1/2 | 8 1/2 | |
| Inland Gas | 7700 | $8 1/2 | 8 3/8 | 8 1/2 | |
| Inter C A p | 100 | $15 | 15 | 15 | |
| Inter C B w | 200 | 271 | 271 | 271 | − 3 |
| Intrmetco | 5900 | 415 | 390 | 415 | +30 |
| IBM | 156 | $215 | 215 | 215 | −5 1/2 |
| Int Mogul | 1800 | $7 1/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | |
| Inco | 23410 | $27 1/8 | 26 5/8 | 27 1/8 | |
| Int Obaska | 2000 | 34 | 33 | 34 | + 1 |
| Interpool | 450 | $11 7/8 | 11 3/4 | 11 3/4 | |
| Int Div | 2000 | 260 | 240 | 240 | −10 |
| Intpr Pipe | 3940 | $16 1/8 | 16 | 16 | − 3/8 |
| Int Pipe w | 200 | 400 | 400 | 400 | −10 |
| Ipsco | 805 | $16 1/8 | 16 | 16 | |
| Inter Tech | 500 | 17 | 17 | 17 | − 1 |
| Inv Grp A | 100 | $7 1/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | + 1/8 |
| Inv Grp 5 p | 660 | $15 3/8 | 14 3/8 | 14 3/8 | − 7/8 |
| Irwin T A | 710 | 265 | 255 | 255 | −30 |
| Iso | 2300 | 135 | 135 | 135 | |
| ITL Ind | 400 | 200 | 200 | 200 | − 2 |
| IU Intl | 5448 | $13 1/2 | 13 1/4 | 13 3/8 | |
| Ivaco Ind | 8000 | $14 1/4 | 14 | 14 | |
| Jannock | 2112 | $6 3/8 | 6 1/2 | 6 1/2 | − 1/4 |
| Jannock B | 300 | $12 3/8 | 12 3/8 | 12 3/8 | + 1/4 |
| Jelex | | See list below. | | | |
| Jonsmith | 5000 | 6 1/2 | 6 1/2 | 6 1/2 | |
| Jorex Ltd | 6500 | 47 | 46 | 47 | |
| Kaiser Re | 2200 | 445 | 430 | 435 | − 5 |
| Kaiser w | 4900 | 202 | 197 | 197 | − 1 |
| Kam Kotia | 1500 | 85 | 82 | 82 | − 3 |
| Kaps Tran | 2135 | 230 | 222 | 230 | + 1 |
| Keen Ind | 310 | $5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 | − 1/2 |
| Keeprite B | z25 | $7 | 7 | 7 | |
| Kelly D A | 100 | 470 | 470 | 470 | −30 |
| Kerr Add | 996 | $11 1/4 | 11 1/8 | 11 1/4 | + 1/4 |
| Koffler | 950 | $5 5/8 | 5 1/2 | 5 1/2 | − 1/8 |
| Koffler A p | 100 | $8 1/4 | 8 1/4 | 8 1/4 | + 1/8 |
| Koffler w | 200 | 145 | 145 | 145 | − 5 |
| Labatt A | 1700 | $25 3/8 | 24 7/8 | 24 7/8 | − 3/8 |
| Labatt A p | 905 | $25 | 25 | 25 | − 3/8 |
| Lab Min | 100 | $34 | 34 | 34 | + 1/2 |
| Lacanex | 500 | 75 | 75 | 75 | + 3 |
| Laidlaw T | 500 | $6 | 5 7/8 | 5 7/8 | |
| L Shore | 600 | 460 | 430 | 460 | +10 |
| Langis | 6000 | 16 | 16 | 16 | +3 1/2 |
| Laura Sec | 200 | $7 1/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | |
| Laurasia | 4700 | 73 | 71 | 73 | |
| Lau Fin | 125 | $10 | 10 | 10 | |
| Leigh Inst | 3500 | 260 | 250 | 260 | + 6 |
| Levy A pr | 200 | $5 3/4 | 5 3/4 | 5 3/4 | |
| Liberian | 100 | $9 7/8 | 9 7/8 | 9 7/8 | + 1/4 |
| Linc T w | 100 | 195 | 195 | 195 | + 6 |
| LL Lac | 720 | 235 | 225 | 235 | +15 |
| Lob Co A | 3004 | $7 | 7 | 7 | − 1/4 |
| Lob Co B | 3030 | $7 | 6 7/8 | 7 | − 1/4 |
| Lob Co pr | 165 | $24 3/4 | 24 3/4 | 24 3/4 | |
| Lob Ltd Ap | 630 | $15 3/4 | 15 5/8 | 15 5/8 | − 1/8 |
| Lob Ltd Bp | 220 | $16 3/4 | 16 3/4 | 16 3/4 | |
| Lob Inc | 1450 | 400 | 400 | 400 | −10 |
| Lochiel | 4000 | 189 | 184 | 189 | − 1 |
| Loeb M | 600 | 350 | 345 | 345 | |
| Lost River | 4000 | 340 | 335 | 340 | − 5 |
| Lytton M | 3200 | 167 | 165 | 165 | + 5 |
| | | M à O | | | |
| Maclarn A | 100 | $28 | 28 | 28 | |
| Maclarn B | 500 | $28 | 28 | 28 | + 1 |
| M Cable | z50 | $10 5/8 | 10 5/8 | 10 5/8 | |
| MB Ltd | 2900 | $27 | 26 7/8 | 27 | − 1/8 |
| Madeline | 2121 | 480 | 465 | 465 | −25 |
| Madsn | 12300 | 175 | 165 | 175 | − 4 |
| Magna Int | 100 | $9 5/8 | 9 5/8 | 9 5/8 | |
| Maher | 125 | $42 | 42 | 42 | |
| Maislin I | z50 | $5 1/4 | 5 1/4 | 5 1/4 | |
| Maist Wil | 6150 | $6 1/4 | 5 1/2 | 6 | − 1/2 |
| Man Bar | 4200 | 120 | 107 | 107 | − 3 |
| M Lf Gard | 100 | $25 | 25 | 25 | − 1/8 |
| M Lf Mills | 100 | $23 | 23 | 23 | + 1/2 |
| Maritime | 264 | $16 3/4 | 16 3/4 | 16 3/4 | |
| Markel F | 300 | 400 | 400 | 400 | − 5 |
| Martin | 88 4 | 34 1/2 | 33 1/2 | 33 1/2 | −1 1/2 |
| Martin r | 222476 | 1 | 1/2 | 1/2 | − 1/2 |
| Mas F | 10425 | $17 3/4 | 17 3/8 | 17 1/2 | − 3/8 |
| Matchan | 3000 | 14 | 13 1/2 | 14 | |
| Mc Adam | 500 | 35 | 35 | 35 | + 1/2 |
| Mc Intyre | 695 | $37 | 37 | 37 | − 1/2 |
| McLaghln | 1038 | $15 1/4 | 14 7/8 | 14 7/8 | − 3/8 |
| McLagn w | z60 | $6 7/8 | 6 7/8 | 6 7/8 | |
| Melton R E | 200 | 365 | 360 | 365 | + 5 |
| Melton A w | 600 | 210 | 210 | 210 | +10 |
| Mentor | 500 | 184 | 176 | 177 | − 3 |
| MEPC | 100 | $8 | 8 | 8 | |
| MEPC w | 1500 | 270 | 260 | 260 | −10 |
| Mercantil | 1980 | $18 1/2 | 18 | 18 | − 3/8 |
| Merla E | 21500 | 180 | 170 | 170 | −10 |
| Meta Uran | 2500 | 16 1/2 | 15 | 15 | − 1 1/2 |
| Met Stores | 100 | $12 5/8 | 12 5/8 | 12 5/8 | + 1/2 |
| Met Str 67 p | 775 | $16 | 16 | 16 | − 1/4 |
| Met Trust | z50 | $19 3/4 | 19 3/4 | 19 3/4 | |
| MICC | 300 | $13 1/2 | 13 1/2 | 13 1/2 | |
| Microsyst | 290 | $5 1/2 | 5 3/8 | 5 3/8 | − 1/4 |
| Micrsys w | 1500 | 285 | 270 | 285 | |
| Midrim | 500 | 14 | 14 | 14 | − 2 |
| Mindamr | 3500 | 225 | 215 | 215 | −15 |
| MLW Wor | 125 | $15 3/4 | 15 3/8 | 15 3/8 | − 1/4 |
| Molson A | 751 | $22 1/8 | 21 3/4 | 22 1/8 | + 3/8 |
| Molson B | 700 | $20 | 19 3/4 | 19 3/4 | − 7/8 |
| Mon Life | 200 | $31 1/2 | 31 | 31 | − 2 |
| Monenco | 300 | $10 3/4 | 10 3/4 | 10 3/4 | − 1/8 |
| Montrey A | 1600 | 21 | 21 | 21 | |
| Mtl Trust | 450 | $12 7/8 | 12 5/8 | 12 5/8 | − 3/8 |
| Moore | 6805 | $51 7/8 | 51 1/2 | 51 3/4 | − 1/4 |
| Multi-Mi | 500 | 58 | 58 | 58 | |
| Multi Acc | 3000 | 400 | 350 | 350 | −50 |
| Mymar M | 2888 | 72 | 70 | 72 | + 4 |
| NaChr | 18750 | $7 | 6 7/8 | 6 7/8 | − 1/4 |
| Nat Drug | 100 | $5 1/8 | 5 1/8 | 5 1/8 | +32 |
| N Hees Ent | 300 | 248 | 235 | 235 | −18 |
| N Pete | 10500 | 30 | 29 | 30 | − 1 |
| Nat Sea A | 200 | $15 3/8 | 15 3/8 | 15 3/8 | − 3/8 |
| N B Cook | 300 | 260 | 260 | 260 | |
| NBU Mine | 2400 | 350 | 335 | 350 | |
| Neonex | 1480 | 195 | 191 | 195 | |
| New Ath | 2000 | 22 | 22 | 22 | − 3 |
| NB Tel | 601 | $12 7/8 | 12 3/4 | 12 3/4 | − 1/4 |
| New Cal | 2000 | 24 | 23 1/2 | 24 | + 1 |
| Newconx | 200 | 490 | 490 | 490 | −22 |
| N Kel | 12000 | 37 | 36 | 37 | + 1 |
| N Provid D | 1072 | 31 | 31 | 31 | |
| N Senator | z200 | 18 | 18 | 18 | |
| Nfld Tel A | 300 | $16 3/4 | 16 1/4 | 16 1/4 | − 1 |
| Nick Rim | 5000 | 9 | 9 | 9 | |
| Noble M | 500 | 56 | 56 | 56 | − 1 |
| Nor Acme | 4000 | 15 | 15 | 15 | |
| Noranda A | 5690 | $41 3/4 | 41 1/2 | 41 3/4 | + 1/4 |
| Nordair L | 100 | 360 | 360 | 360 | |
| Norlex | 1000 | 22 | 22 | 22 | |
| NC Oils | 1040 | 420 | 415 | 420 | − 5 |
| NCO pr | z20 | $32 | 32 | 32 | |
| N Canada | 1300 | 70 | 70 | 70 | + 1 |
| Nor Ctl G | 725 | $11 1/4 | 11 1/8 | 11 1/8 | − 1/8 |
| Nor Ctl B p | 300 | $20 7/8 | 20 1/2 | 20 1/2 | − 3/8 |
| Nor Ctl 65p | 610 | $27 1/4 | 27 1/4 | 27 1/4 | −5 1/4 |
| Nor Ct 150 p | 250 | $20 | 20 | 20 | − 1/4 |
| Nor Ctl w | 1625 | 285 | 285 | 285 | − 5 |
| Nor Elect | 470 | $23 3/4 | 23 1/4 | 23 1/4 | − 1/4 |
| Northgat | 1000 | $5 7/8 | 5 3/4 | 5 3/4 | − 1/4

# ELECTIONS FEDERALES

## Je rêve un rêve

Et surtout, ne m'éveillez pas. Parce qu'il se pourrait alors que je n'ai pas envie de rire.

C'est vraiment pas possible. On a annoncé mardi, que le coût de la vie avait connu une hausse de 1.7 pour cent au cours du mois de mai. Ce qui représente une augmentation de 20 pour cent par année, à ce rythme. Si ça n'accélère pas.

Vous savez ce qu'a déclaré Trudeau? Je vous le donne en mille. C'est dans le très subtil, si vous me suivez. Il a dit qu'il ne se laissera pas entraîner par les critiques que pourrait provoquer à l'endroit du gouvernement la publication de l'indice du coût de la vie. Touchant, n'est-ce pas?

Comprenez-vous ce que ça veut dire? Simplement que le gouvernement Trudeau n'a été qu'un rêve, même si on a (parfois) eu l'impression qu'il existait. Il a été un rêve, puisqu'il ne se considère pas responsable de ce qui est la plus forte hausse du coût de la vie au Canada.



MARC DORE

Mais c'est pas tout. Le ministre des Finances (c'est sous ce nom qu'on le connaissait) John Turner, de son côté a susurré: "On s'y attendait un peu", sans même rougir. Moi, dire des insanités pareilles, je serais zigouillé sur la place publique.

Ce que c'est le charisme, quand même...

**EN ELUCUBRANT...**

Alors, si n'importe qui peut dire à peu près n'importe quoi sur l'inflation (et les politiciens ne se gènent pas pour le faire, "n'importe qui" qu'ils sont) on se demande finalement, à bout d'inspiration, si des fois, parlons pour parler, peut-être bien que la théorie du major Douxglace aurait du vrai.

A ce que j'y comprend, l'important là-dedans, l'instrument du pouvoir, c'est l'imagination qui déborde ou qui dégorge, c'est s'lon. Ce qu'il faut faire, c'est "des écritures", comme le dit Réal Caouette (puisqu'il faut le nommer).

Raye ici, rajoute un peu là, trois zéros au bout, là-bas, coupaille, cisaille, retourche et voilà: la hausse du coût de la vie s'est transformée en une gentille baille, ce qui fait que votre dollar, ou vos sous valent maintenant plus. Cétipabô?

Parfait, continuons. Appelons ça l'Opération CDV (pour les bureaucrates). Le mot d'ordre: mettez du plomb dans vos chiffres. A coups de crayons, biffons ces prix trop hauts d'une main, effaçons les profits honteux d'une autre et tendons l'autre vers la Banque du Canada, sans oublier de donner un coup de main aux vieillards et aux indigents.

Un jour ou l'autre, avec de la bonne volonté, on se ramasse, comme au bout d'un tunnel noir, dans le vide, c'est-à-dire, pour le cas qui nous préoccupe, dans l'absence du coût de la vie.

Si la vie ne coûte plus rien, qu'est-ce qu'on va en faire? On ne pourra plus se dépenser sans compter, on va avoir trop d'énergie. Ce qui ne sera pas un avantage, vu que même l'énergie ne vaudra plus rien.

Ce sera le cataclysme, le crash, l'effondrement, la rupture, la chute quoi! La fin du système. Plus, la fin du monde. C'est diabolique, ce plan-là.

Et c'est pas tout. Pire encore, les classes sociales disparaissent: tout le monde est riche.

La déchéance...

**SOURIRE DE SAISON**

On n'a pas l'intention du tout de vous inviter à aller annuler votre vote. On n'a pas non plus l'intention de vous inviter à voter. Ca ne regarde que vous et votre tante de St-Electe-les-Croix. Parce qu'on est un service public, on vous avertit quand même (C'qu'on est fin) que la révision des listes électorales achève. Voyez-y. De toute façon, pour aller voter ou pour annuler, il faut être inscrit...




## La campagne en bref

**MESDAMES, SONDEZ LES CANDIDATS**

**OTTAWA (PC) — Mesdames, et vous aussi mesdemoiselles, cherchez à connaître la pensée et les intentions de Messieurs les candidats à votre endroit, sondez-les pour savoir à quelle enseigne ils logent relativement à tout ce qui porte sur le statut de la femme. Voilà l'appel que Katie Cooke lance à toute la gent féminine âgée de 18 ans et plus. Mme Cooke est présidente du Conseil consultatif fédéral sur le statut de la femme. Elle note que l'égalité entre hommes et femmes commande notamment des moidifications aux lois sur le travail, sur la citoyenneté et l'immigration. Et elle rappelle que les Nations unies font de l'année prochaine l'Année internationale de la femme et qu'une conférence internationale à ce sujet sera alors tenue à Ottawa.**

**CA NE SE DIT PAS...**

REGINA (PC) — Tommy Douglas, ancien chef du NPD, reproche à Jean Marchand, ministre des Transports, d'avoir dit du candidat conservateur Ron Collister qu'il est "à son of a bitch". M. Marchand est en politique depuis suffisamment de temps pour savoir que "ça ne se dit pas", ces choses là bien qu'on puisse les penser..., notre M. Douglas.

**BLAKENEY A TORONTO**

**TORONTO (PC) — Le premier ministre NPD de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, fera campagne dans Toronto dimanche soir en faveur de M. David Lewis, chef national du NPD, et d'autres candidats NPD. Il adressera la parole à trois meetings différents dans cette ville.**

**UN CONSERVATEUR QUI NUIT A UN CONSERVATEUR...**

BARRIE, Ont. (PC) — Le chef du parti libéral ontarien, M. Robert Nixon, faisait campagne mercredi en faveur de Janice Laking, candidate libérale fédérale dans Simcoe Nord et il a soutenu à cette occasion qu'il y a un conservateur qui, à coup sûr, nuit à un autre conservateur par les temps qui courent. "Plus le premier ministre de l'Ontario, le conservateur William Davis, fait campagne en faveur du chef conservateur Robert Stanfield, plus Stanfield perd du terrain en Ontario, car le budget ontarien est aujourd'hui déficitaire comme il ne l'a jamais été", explique M. Nixon.

**LEWIS ET LES PECHEURS**

**HAY RIVER, T.N.O. (PC) — Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. David Lewis, est arrivé mercredi à Hay River dans les Territoires du nord-ouest où il est immédiatement entré en contact avec un groupe de pêcheurs en eaux douces qui ont déclenché une grève en guise de protestation contre ce qu'ils ont appelé les injustices commises à leur égard par le gouvernement fédéral.**

**Les grévistes se plaignaient en outre de la Freshwater Fish Marketing Corp., qui assure la mise en marché de leurs prises.**

**Le leader néo-démocrate a pris connaissance des plaintes formulées par les pêcheurs et s'est déclaré d'accord avec le fond de leurs doléances.**

**Plus tard, M. Lewis, accompagné de son épouse Sophie a visité les installations de l'entreprise à Hay River.**

*Nouvelle politique des transports*

## Trudeau annonce un réaménagement de tout le système de manutention des céréales

Par FAY LA RIVIERE

EDMONTON (PC) — Le premier ministre Trudeau a annoncé, à son arrivée à l'aéroport d'Edmonton, hier, une nouvelle politique des transports qui comprend un réaménagement de tout le système de la manutention des céréales.

Promettant que "le gouvernement fédéral s'engage, devant tous les citoyens de l'Ouest, à corriger les erreurs du passé... pour que les provinces des Prairies puissent continuer d'avancer dans la voie du progrès et de la prospérité", le premier ministre a annoncé que:

— il "ne sera plus question de tarifs plus élevés sur les distances courtes que sur les longs parcours";

— "les habitants de l'Ouest n'auront plus sujet de se plaindre. Nous leur promettons les tarifs équitables qu'ils méritent" en supprimant "la moindre inégalité dans ce domaine";

— "quand un producteur aura des céréales à transporter, il pourra les faire transporter", car le gouvernement créera "une société de la Couronne chargée d'organiser et de gérer un parc de matériel roulant spécialement conçu pour le transport des céréales, du bétail, du bois, du charbon", et capable "à n'importe quelle époque de l'année de répondre à la demande, si forte soit-elle".

— l'accès par rail à la côte du Pacifique et à Thunder Bay sera amélioré;

— que "l'on réorganisera complètement l'aménagement et l'administration des ports. . . qui seront groupés. . . aux fins d'une planification en parti régionale";

— "le Parti libéral déposera devant le parlement une Loi sur l'information relative aux transports, qui assurera au gouvernement un accès rapide et continu à toutes les données financières dont il a besoin pour établir sa politique des tarifs de transport ferroviaire, pour prévenir les disparités. . . et surveiller l'application des règlements dans l'industrie".

**SUJETS NEGLIGES**

Aucune mention n'a cependant encore été faite en ce qui concerne les transports des passagers inter et intra-urbains, sur le transport aérien, cargo ou passager, sur les oléoducs ou gazoducs, ni sur le transport fluvial ou maritime, mais d'autres déclarations ont été promises pour les jours qui viennent.

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, qualifiait, il y a environ deux mois, de "cahotique" le système de transport actuel, lors d'une intervention aux Communes dans le cadre du débat sur le discours du Trône.

La question des transports, particulièrement des transports ferroviaires, est un important grief, souvent justifié, des résidents des Prairies.

Les tarifs de fret varient quelquefois anormalement, parfois plus élevés sur de courtes distances que sur des parcours plus longs. Selon certains, ils défavorisent aussi les zones à développement lent, car souvent il en coûte moins cher pour transporter les matières premières hors des régions productrices que d'y importer de l'équipement ou des produits de consommation.

La structure actuelle des tarifs est le résultat d'une politique des transports apportée en 1967, sous l'inspiration de M. Pickersgill, alors ministre et maintenant président de la Commission canadienne des Transports. La philosophie de cette politique était que la concurrence entre les divers modes de transports terrestres et fluviaux, assurerait au Canada le meilleur système possible.

"Cette théorie est désuète en 1974", a déclaré le premier ministre. Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, avait lui aux Communes, déclaré il y a deux mois environ que le système était une faillite parce que, justement, il n'y avait pas de concurrence dans plusieurs régions du Canada.

Selon le programme du Parti libéral, la nouvelle structure tarifaire prévoiera "des frais d'expéditions des produits agricoles ou industriels qui seront en fonction du coût réel du transport.

Cependant, des cas spéciaux seront prévus a promis le premier ministre. Ainsi, "les taux continueront d'être inférieurs aux prix coûtants dans les Maritimes et dans la passe du Nid-de-Corbeau".

Le premier ministre s'est rendu dans l'après-midi dans un centre d'achat où des milliers d'enfants l'attendaient. Selon les professeurs qui les accompagnaient, ils étaient là pour faire des études sur les comportements électoraux. Il y avait environ 200 adultes.

Le premier ministre quittait Edmonton en soirée pour faire campagne à Terrace et Penticton et Kamloops en Colombie-Britannique, jeudi.



**TRUDEAU DANS L'OUEST — Réal Caouette est revenu de l'Ouest canadien. Trudeau y va. D'abord pour rejoindre Margaret, Justin et Sacha...mais aussi pour parler "aux gars du boutte". La vignette que nous voyons a été prise mardi, à Montréal, alors qu'il parlait dans le comté Mont-Royal.**

**(Téléphoto- PC)**

## Le Parti libéral a complété le premier sa liste de candidats

Par La PRESSE CANADIENNE

Avec la nomination, mardi soir, de son candidat dans la circonscription de Vancouver Est, le Parti libéral est devenu le premier à avoir complété la liste de ses candidats pour l'élection du 8 juillet prochain.

Ceux-ci sont au nombre de 264. Les conservateurs, pour leur part, en alignent 240, le NPD 211 et le Crédit social un nombre encore indéterminé.

La date d'échéance pour présenter sa candidature au président des élections n'est plus qu'à cinq jours, et jusqu'à maintenant 886 candidats ont annoncé leur intention de briguer les suffrages. Les candidats devront s'inscrire officiellement d'ici 14 heures (heure locale), lundi le 17 juin.

A la même période en 1972, 900 candidats avaient exprimé l'intention de se présenter aux élections. Et une fois passée la date limite des inscriptions, 1,117 candidats avaient rempli leur formule d'inscription.

COMMUNAUTES

Une des surprises de la présente élection a été l'émergence des Partis communiste et marxiste-léniniste, qui sont devenus des partis enregistrés selon la Loi des élections.

Pour qu'un parti soit officiellement enregistré, ce qui donne aux candidats le droit de faire inscrire le nom de leur parti à côté de leur nom, sur le bulletin de vote, il faut qu'il présente au moins 50 candidats avant le 28e jour de la campagne.

Quant aux conservateurs et aux néo-démocrates, leurs listes de candidats sont pratiquement complètes, sauf au Québec. Sur les 74 circonscriptions de cette province, 54 avaient un candidat conservateur et 33 candidat néo-démocrate, mercredi.

## HOROSCOPE

| | |
|---|---|
| LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier) | Les distances parcourues seront vites ratrappées si vous y mettez de la volonté. Les petites querelles en ménage se manifestent de plus en plus. Votre jour: samedi. |
| LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février) | La jeunesse envie votre calme, votre confiance, votre savoir-faire. La marche vous procurera une saine distraction en fin de semaine. Les astres favorisent les placements financiers. |
| LES POISSONS (du 20 février au 20 mars) | Ne soyez pas toujours si pessimiste, car vous mettez votre entourage à la gêne. Soignez vos dents et vous les conserverez longtemps. La santé s'améliore. Votre jour: dimanche. |
| LE BELIER (du 21 mars au 20 avril) | Prenez tout le temps nécessaire avant de prendre une décision aussi importante qui touche votre vie sentimentale. La santé est quelque peu délicate. Votre jour: vendredi. |
| LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai) | La personne que vous avez rencontrée la semaine passée, viendra vous rendre visite. Luttez contre la tentation, et vous serez fière de vous. Votre jour: mercredi. |
| LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin) | Les belles chansons ont le pouvoir de vous faire pleurer. Vous êtes une grande sentimentale, et comme vous êtes très sensible, il faut vous approcher avec douceur. |
| CANCER (du 22 juin au 22 juillet) | Demain sera un autre jour, dit le vieux proverbe; ne vous en faites pas trop avec des événements que vous ne pouvez pas contrôler. La santé est florissante. Votre jour: mardi. |
| LE LION (du 23 juillet au 23 août) | Vous êtes fascinée par tout ce qui vous entoure, et votre esprit toujours vif, capte toutes les émotions. Si vous envisager une sortie en fin de semaine, soyez prudente. |
| LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre) | Les astres sont favorables aux natifs du troisième Décan. Votre vie sentimentale va de bon train. Ne bousculez pas vos inférieurs, car vous allez le regrettez. Votre jour: mardi. |
| LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre) | Faites de la lecture plus souvent, vous avez un grand besoin de vous cultiver. Meilleure semaine sur le plan sentimental, et votre dernier enfant vous fera une surprise. |
| LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre) | Soyez patiente avec votre conjoint, il passe une dure épreuve en ce moment. Les sorties et les réunions mondaines sont à évitez , car il se peut que vous rencontriez les personnes responsables. |
| LE SAGITAIRE (du 23 novembre au 21 décembre) | Le flirt ne vous vaudra aucun succès et vous fera même manquer votre but mais votre sincérité vous sauvera au milieu du mois. Dans un peu de temps, vous devrez changer de tempérament. |

## MANDRAKE, LE MAGICIEN




## ARCHIE




## GROS LIMONEUX




## LE GENIE




## FLASH GORDON




## RIP, LE DETECTIVE




## LE FANTOME




## L'ARCHE DE NOE



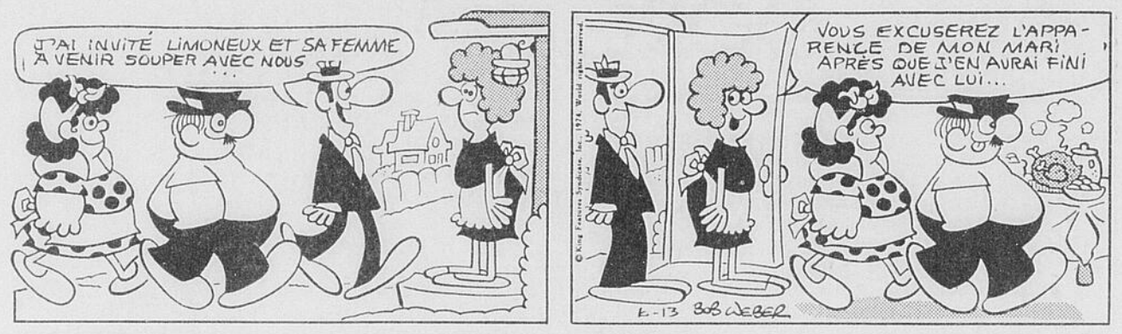

## MANDRAKE, LE MAGICIEN




## ARCHIE




## GROS LIMONEUX




## LE GENIE




## FLASH GORDON




## RIP, LE DETECTIVE




## LE FANTOME




## L'ARCHE DE NOE



# ELECTIONS FEDERALES

## La politique anti-inflationniste du grouvernement Trudeau en prend un coup

Par
Andre BELLEMARE

HAMILTON (PC) — Inspiré par les derniers chiffres du coût de la vie, qui a augmenté de 1.7 pour cent le mois dernier, le chef conservateur, M. Robert Stanfield a continué de plus belle son attaque contre la politique anti-inflationniste du gouvernement Trudeau, hier soir à Hamilton.

Il a reproché au premier ministre devant plus de 1,000 personnes réunies dans une salle d'école "de vivre dans un monde de rêve et d'hallucination personnelle" en soutenant que le taux canadien d'inflation a été énormément meilleur que celui des Etats-Unis.

Combien de personnes sont prêtes à regarder ces faits, à rire tout bas, à hausser les épaules et continuer de croire que rien ne peut ou ne doit être fait pour attaquer les causes de notre inflation domestiques? a-t-il demandé.

En tout cas, quel qu'en soit le nombre, qui ils soient et d'où qu'ils soient, ce sont sûrement ceux qui s'accomodent bien de l'inflation.

Ce sont parmi les libéraux qui se plaisent à dire que le pire est passé qui en profitent le plus et qui vont voter pour le gouvernement Trudeau le 8 juillet. M. Trudeau peut avoir leurs votes et ils peuvent avoir M. Trudeau, car, leur collusion sera de courte durée, juste 25 jours encore, a poursuivi M. Stanfield.

Le chef conservateur, qui parlait dans le comté de Hamilton-Mountain, représenté par le conservateur, Duncan Beattie, a défié de nouveau le premier ministre de dire franchement aux Canadiens quel travail a été fait par son gouvernement dans la mise au point d'un programme de contrôle des prix et des revenus, comme l'avait recommandé la Commission Plumptree.

"A-t-on rédigé un projet de loi qui a été soumis au Cabinet? Et si l'idée d'un tel programme a été rejetée par le gouvernement, pourquoi constitue-t-elle encore le plan de réserve du gouvernement?

"Et pourquoi M. Trudeau admet-il que c'est là le plan de réserve, mais qu'il ne pourrait réussir", a dit M. Stanfield en se référant à des propos tenus par le premier ministre aux Communes le 17 février dernier. Le chef conservateur a refuté un des arguments des libéraux selon lequel son parti serait divisé et que la politique des conservateurs serait de favoriser l'Ontario au détriment de l'ouest.

"Pour ma part, -a-t-il poursuivi, je sollicite un mandat de toutes les provinces du pays afin de gouverner dans l'intérêt de tous les Canadiens et nous entendons travailler de concert avec toutes les provinces", a ajouté M. Stanfield qui a accusé les libéraux de mener une campagne s'inspirant de la division et de la déception.

Au sujet de la politique économique du gouvernement, il a signifié qu'elle apparaît plutôt comme du fanatisme économique basé sur la notion que ceux qui possèdent le moins sont ceux qui importent le moins.

M. Stanfield a poursuivi hier un périple sans histoire dans le centre-sud de l'Ontario où peu de gens se sont portés à sa rencontre dans sa marche dans les rues de Welland, Niagara Falls et Hamilton.

Au milieu des touristes et des nouveaux mariés, à Niagara Falls, comté représenté par le conservateur, M. Stanfield a marché seul un bon moment sur la rue principale. Dans la matinée, à Welland, le chef conservateur n'a guère été plus heureux et une centaine de personnes tout au plus se sont portées à sa rencontre dans cette ville de 45,000 habitants, à 25 pour cent francophones et chef-lieu d'un comté acquis aux libéraux depuis 40 ans.

Un homme a refusé de serrer la main à M. Stanfield parce que, selon lui, tous les hommes politiques sont semblables et ne règleront pas les problèmes du pays.

Le chef conservateur a souri à cet électeur et lui a souhaité bonne chance.

Au cour d'une conférence de presse à Niagara Falls, M. Stanfield n'a pu préciser la date à laquelle serait appliqué un gel des prix et revenus, advenant que son parti prenne le pouvoir le 8 juillet prochain.

Il faudrait alors soumettre un projet de loi devant les Communes, a-t-il expliqué, et son adoption dépendrait de la volonté des députés.

A Ste-Catharines, devant quelque 400 personnes, la plus part des retraités réunis dans un parc, M. Stanfield a parlé de l'inflation et réitéré son engagement de porter à $202 par mois la pension de vieillesse.

Aujourd'hui, M. Stanfield se rend dans la partie nord-ouest de l'Ontario à Kenora avant de descendre vers Thunder Bay.




**GROS BAISER DE ROBERT — Le leader du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, donne un gros baiser à une jeune partisane, au High School d'Hamilton, après un ralliement à l'auditorium de l'institution. M. Stanfield a accusé le premier ministre Trudeau de brandir de vieux préjugé, au cours de sa campagne électorale.** (Téléphoto-PC)

## Réal Caouette prend le socialisme comme cible

Par CLAUDE PAPINEAU

LONGUEUIL (PC) — C'est le socialisme qui a été la principale cible du chef du Crédit social, M. Réal Caouette, hier, alors qu'il présidait l'assemblée de mise en candidature du candidat créditiste dans la circonscription de Longueuil.

"C'est clair que tout le monde n'est pas du même calibre, a-t-il dit, et les socialistes, eux, voudraient que tout le monde soit égal."

M. Caouette, qui prenait la parole devant quelque 150 personnes, a expliqué qu'au lieu de susciter la jalousie entre les classes, il serait préférable d'instaurer une société basée sur la justice, où tous auraient la chance d'être eux-mêmes, de façon à éliminer les conflits sociaux.

C'est M. Fernand Bouffard, échevin à Longueuil, qui aura la tâche de défendre les couleurs créditistes en vue du scrutin du 8 juillet, affrontant notamment le député libéral sortant, M. Jacques Olivier, et le président du NPD-Québec, M. Henri-François Gautrin.

A la suite de l'élection fédérale de 1972, le candidat créditiste M. Emile Vadeboncoeur, octogénaire n'ayant pratiquement pas fait de campagne, s'était classé bon deuxième avec 12,091 voix, au regard des 22,129 voix accordées à M. Olivier.

Par ailleurs, M. Caouette a fait remarquer qu'à l'encontre des prévisions affirmant qu'il était impossible pour son parti de se faire valoir dans la région métropolitaine, "nous n'en n'avions pas moins recueilli 157,000 voix en 1972".

"Les créditistes arrivent en ville", s'est-il exclamé, expliquant que la population montréalaise est en grande partie composée de Québécois des zones rurales aux solides convictions créditistes.

M. Caouette a continue, visant manifestement le candidat de prestige du Nouveau Parti démocratique, qu'il est tout à fait illogique de vouloir instaurer le "nivellement socialiste", "parce qu'au pays, il y a suffisamment de richesses pour améliorer le sort des petits sans détériorer le sort de ceux qui possèdent quelque chose".

"Pour égaliser deux lignées d'arbres, dont l'une mesure 100 pieds et l'autre 50 pieds, les socialistes choisissent de couper les plus hauts en les réduisant au niveau des plus petits, au lieu de tenter de faire profiter les plus petits pour leur faire atteindre un niveau plus élevé", a-t-il expliqué.

"Trudeau, tout comme Lewis, veulent en enlever aux riches pour le distribuer aux pauvres, a-t-il continué.

Mais, avez-vous pensé que si on prive ceux qui possèdent des richesses de $2 milliards et que l'on les distribue parmi une population de $22 millions d'habitants, chacun n'obtiendrait que $8 par mois".

## Une raison de plus pour que le pays connaisse d'autre grèves (Caouette)

MONTREAL (PC) — M. Réal Caouette, chef du Parti du crédit social, a déclaré mercredi que l'augmentation de 1.7 pour cent de l'indice du coût de la vie, en mai-tel qu'annoncée par Statistique Canada- "constitue une raison de plus pour que l'on connaisse d'autres grèves à travers le pays, justement parce que les salaires ne sont pas indexés aux prix".

"C'est exactement pour cela que nous avons à faire face à des élections", ajoute-t-il.

Le Crédit social, assure M. Caouette, est le seul parti qui offre "d'aligner le pouvoir d'achat du consommateur à la production exacte de notre pays. Il y aura alors équilibre entre les deux, mais jamais avant ça".

Statistique Canada a rapporté mercredi que l'indice du coût de la vie, augmentait de 1.7 pour cent en mai-grâce surtout à une augmentation de trois pour cent dans le prix des aliments-s'établit à 10.9 de plus qu'en mai 1973.

**PROGRAMME C.S.**

M. Caouette dit préconiser d'abord un escompte de prix, puis un revenu annuel garanti et enfin, pour chaque Canadien, du crédit accordé par la Banque du Canada".

"Ceci, explique-t-il, mettra fin à la montée inflationniste des prix. M. Caouette ajoute que les économistes des partis ne peuvent se mettre d'accord sur les moyens à prendre pour combattre l'inflation.

"Les économistes de Stanfield préconisent le gel des prix et des salaires; ceux de Trudeau lui conseillent le statu quo; et ceux de Lewis suggèrent que les riches donnent aux pauvres, en fin de compte, il ne restera plus de riches pour donner aux pauvres".

## Les dernières statistiques: "choquantes et alarmantes"

*Stanfield*

WELLAND, Ont. (PC) — Les dernières statistiques sur la hausse du coût de la vie sont "choquantes et alarmantes", a déclaré, mercredi matin, le chef conservateur, M. Robert Stanfield, à l'aéroport de Welland, où l'interrogeaient les journalistes.

Il a dit que l'on ne pouvait pas encore mesurer l'influence qu'auront ces chiffres sur le résultat des élections du 8 juillet, mais, a-t-il ajouté, "les citoyens sont sûrement inquiets, et j'espère qu'ils se rallieront à notre parti pour combattre cet enfer qu'est devenu l'inflation."

Mercredi, Statistique Canada a révélé que l'indice du coût de la vie avait fait un bond de 1.7 pour cent en mai, auquel a contribué pour une large part une hausse de 3 pour cent des prix au consommateur. Cet indice de mai est de 10.9 pour cent plus élevé que celui de mai 1973 et, dans le cas du prix des aliments, l'augmentation est de l'ordre de 18.3 pour cent.

La moitié de l'augmentation de l'indice des prix au consommateur est attribuable à celle des prix des aliments et environ le quart à celle du prix des produits pétroliers.

M. Stanfield poursuit mercredi la campagne de neuf jours entreprise en Ontario, en visitant Welland, St. Catharines, Niagara Falls et Hamilton. Mercredi soir, il participe à une grande assemblée publique.

*Turner*

## La hausse du coût de la vie, un sujet de vive inquiétude

CAMBRIDGE, Ont. (PC) — Le ministre des Finances du Canada, M. John Turner, dit que la hausse de 1.7 p.c. du coût de la vie le mois dernier est un sujet de "très vive inquiétude", mais qu'elle n'était pas complètement inattendue.

Les prix de gros montaient depuis plusieurs mois et ça ne pouvait, avec le temps, que se refléter au détail, explique-t-il notamment.

La hausse du coût de la vie est imputable surtout à l'augmentation du prix des vivres et à l'augmentation à la mi-mai du coût du combustible, poursuit-il.

M. Turner soutient qu'une régie des prix et des salaires n'aurait été nullement bénéfique et ajoute qu'actuellement, au Canada, on ne paye que 55 p.c. du prix international pour le pétrole.

Le gouvernement, dit-il encore, est conscient qu'à racine du problème alimentaire se trouvent les approvisionnements et il cherche à accroître ceux-ci au moyen d'incitations à la hausse de la production agricole.

Il affirme que le gel des prix et salaires que réclame le chef conservateur Robert Stanfield nuirait à la production agricole et qu'il faut attribuer en partie la hausse du coût de la vie à la confusion et à l'inquiétude que sème chez des hommes d'affaires l'attitude du leader tory.

M. Turner a parlé ainsi au cours d'une conférence de presse.

*Lewis*

## Augmentation attristante en ce qui concerne le coût des aliments

EDMONTON (PC) — L'augmentation de l'indice du coût de la vie "souligne la justesse de la politique que nous avons préconisée", a déclaré, mercredi, le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis.

"Il s'agit là d'une augmentation attristante, particulièrement en ce qui concerne le coût des aliments", a fait remarquer M. Lewis, au cours d'une interview, alors qu'il se préparait à voler jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest, où il fera campagne pendant une journée.

L'augmentation du prix des aliments, qui est de l'ordre de trois pour cent, a contribué pour beaucoup à l'augmentation de l'indice pour mai, qui est de 1.7 pour cent, et qui représente une hausse de 10.9 pour cent depuis mai 1973.

Le NPD a préconisé l'établissement d'une commission nationale du contrôle des prix, qui aurait le pouvoir de geler les prix, ainsi que d'un système d'un double prix pour les matières de base.

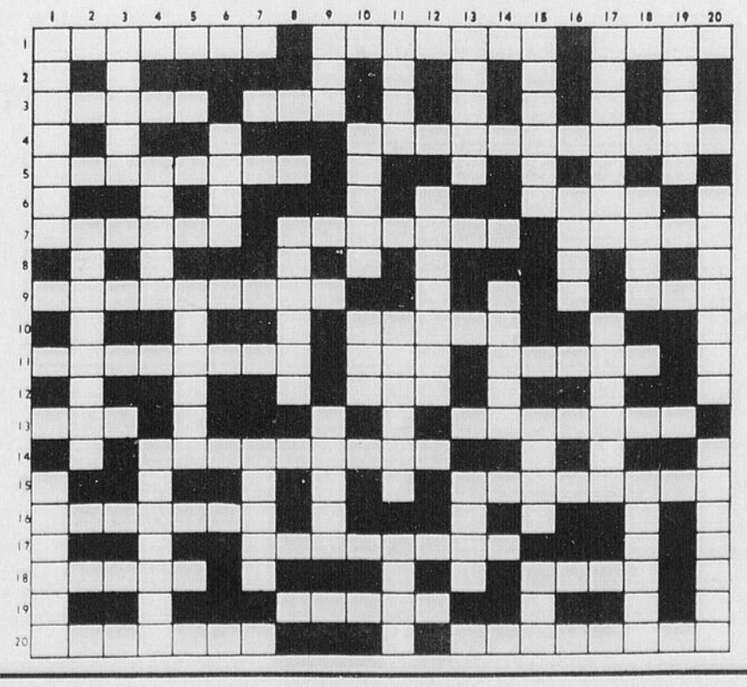
# LES ENTRECROISÉS

7 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 199** — LE CHEVAL

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

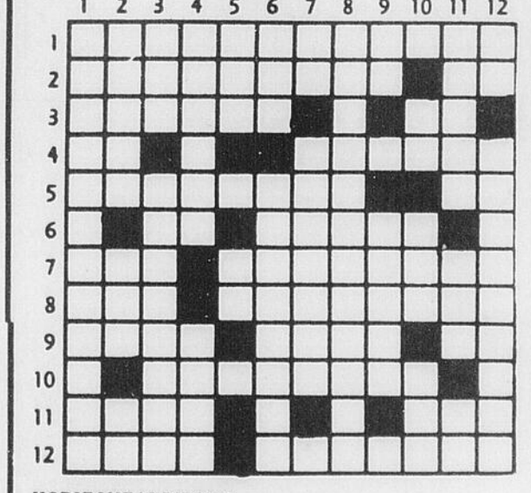
| 3 | | | | |
|---|---|---|---|---|
| âne | gare | nasal | rennes | peureux |
| ars | muer | poney | tirant | poulain |
| cap | race | renne | 7 | 8 |
| las | saut | rétif | aimable | crinière |
| ôte | trot | selle | capelet | dépasser |
| pas | vert | timon | cavales | forgeron |
| sol | 5 | trait | chevaux | inhérent |
| tir | arabe | 6 | effarer | laitiers |
| 4 | barbe | amitié | engager | ossature |
| crin | barre | course | étonner | 9 |
| ères | canon | élancé | galoper | chatafgne |
| fers | ennui | éponge | harnais | percheron |
| fort | galop | étalon | mustang | 11 |
| | métis | hunter | paturon | brabançonne |

La réponse du problème précédent: trèfle



# MOTS CROISES

problème: no 201

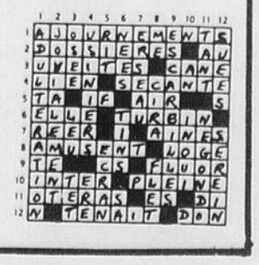


HORIZONTALEMENT

1- Examen endoscopique du péritoine.
2- Affirmation.--Parcouru des yeux.
3- Qui possede un titre.-- Drame lyrique japonais.
4- Interjection.-- Personne à qui l'on a retranché un membre.
5- Caractère de ce qui est érotique.--Préposition.
6- Coutumes.-- Relatif aux infractions.
7- Fleuve de l'U.R.S.S. --Relative aux routes.
8- Inconvénient.-- Amasser
9- Pronom personnel. --Amalgame d'étain.-- Du verbe "avoir".
10- Relatifs aux terres.
11- Fureur .-- Colère.
12- Ancienne ville d'Italie (Lucanie ).-- Extraire l'eau.

VERTICALEMENT

1- Instrument servant à mesurer la distance verticale de deux points.
2- Saule.-- Réunion où l'on danse . -- Aluminium.
3- Point cardinal .-- Action d'ouiller.
4- Petits loirs gris.-- Fils de Pandion.
5- Colère. -- De la gamme.
6- Enlève.-- Que l'on fait de soi-même.
7- Conjonction.-- Assemblai des chiens courants pour la chasse.
8- Remarques sur un texte.
9- Pronom indéfini.-- Rivière de France.
10- Sans vêtement.-- Article.--Titre anglais.
11- Serf de l'état , à Sparte . -- Roue à gorge.-- De la gamme.
12- Possédé.-- Rendre définitif.



# ANNONCES CLASSEES

**Tél.: 545-4895-96-97-98**

## AUTOS A VENDRE

DUSTER 1970, moteur neuf, peinture neuve, pneus radiaux, prix à discuter. Tél.: 544-4093 demandez Maxime.
F- 1506

CHEVROLET BISCAINE 1966. Tél.: 549-3268.
F-1489

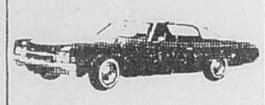
FORD 1971, Custom, 500, moteur 302 p.c., excellente condition, radio, freins et direction assistés, 45,000 milles, $1,700. Tél.: 549-5119.
F-1505

OLDSMOBILE: 1964, moteur de l'année 1970, capacité 450, radio et pneus, 3 batteries neuves, transmission et différentiel en parfaite condition, prix à discuter. Tél.: 543-3553.
F-1519

## CAMIONS A VENDRE

SUPER VAN FORD 1971, 6 cylindres, automatique, 41,000 milles, batterie neuve, freins neufs, vitres de côté et arrière, excellente condition, prix $1,795., 671 boulevard St-Ignace, Chicoutimi. Tél.: 543-1595.
F- 1402


**Conduire à prix Economique**



Nous louons les voitures de prestige Impala, Cutlass ou Vega 1974.
Pourquoi débourser davantage pour la même voiture? Réservez la vôtre chez Budget Rent A Car dès maintenant.

**Budget Rent a Car**

**CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF**
PIERRE OUELLET
Prop.-Gérant
23 ouest, J.-Cartier
CHICOUTIMI
543-7701
Alma: 668-7321
Roberval: 275-1041


## CHALETS A VENDRE

CHALET: situé Lac Brochet, 5½ pièces, meublés, foyer granit noir, 2 chaloupes avec garage, moteur, terrain 170 x 200, quai ciment, plage en sable, prix $14,000. Tél.: 543-8915 après 5h.30 p.m.
F-1513

CHALET: situé au Lac Sébastien, 5½ pièces, 24 x 48, meublé, avec foyer, 2 chaloupes, moteur, terrain 175 x 200, plage en sable, prix: $6,500.00. Tél.: 549-0429.
F-1517

## COMMERCES A VENDRE

EPICERIE boucherie licenciée, établie depuis 25 ans, affiliée à un groupement, très bien équipée, chiffre d'affaires intéressant, située Jonquière, renseignements, jour seulement. Tél.: 543-1595.
F- 1403

## DIVERS A VENDRE

MAISON MOBILE Marlette, 60' x 12', 3 chambres, sans meuble, trailer, adresse: 40, Base de Bagotville. Tél.: 677-2098.
F- 1482

BATEAU 17', moteur Mercury 65 forces, équipement complet. Tél.: 662-7416.
F-1509

POELE bon pour le chalet, en très bonne condition. Tél.: 549-2603.
F-1437

2 BICYCLES: 1 de garçon et 1 de fille, prix à discuter. Tels: 543-4749 ou 543-1296.
F-1520

## MAISONS A VENDRE

MAISON: 4 chambres à coucher, split-level, salle de récréation finie, disponible 1er juillet, située Arvida. Tél.: 548-8122.
F- 1430

MAISON UNIFAMILIALE 36' x 28', terrain aménagé 50' x 135', située 195 St-Clément, Jonquière. Pour informations: 547-7447.
F- 1417

DIRECTEMENT DU propriétaire, grandeur 30½ x 42, 11½ pièces, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, tapis mur à mur, sous-sol fini, 412, St-Michel, Jonquière. Tél.: 547-7431.
F- 1401

BAGOTVILLE... Maison, finie en briques et façade en pierre, 5½ pièces, construction recente, pour cause: de départ. Tél.: 544-5624.
F- 1515




APPRENEZ A CONDUIRE LES CAMIONS REMORQUES

Maintenant vous pouvez vous entrainer ici au Canada! Frais d'entrainement déductible! Assistance garantie de placement! Entrainement en anglais ou en français!

Pour application et entrevue, écrivez: Safety Department, The Canadian Institute of Trador Trailor Training Ltd, 150, Edward St., Box 68, Cornwall, Ont. ou téléphonez à: (613) 933-5621.


## MOTOS A VENDRE

TRIUMPH 500, 1973, 4,000 milles, donc neuve, excellente condition, prix à discuter en prenant une bière. Tél.: 668-7868, Alma.
F-1514

HONDA: 1972, semi automatique, inspection faite, batterie neuve, très bonne condition, propre, seulement 1,600 milles, $325.00. Tél.: 542-4162, entre 5 et 6:30 hres p.m., sur semaine.
F-1512

## APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: meublé, 2½ pièces, situé 1,000' du Rond Point. Tél.: 549-2366.
F-1501

APPARTEMENTS: 3½ pièces, meublés, chauffés, éclairés, bloc neuf, tapis, buanderie, cour boisée, patio, chaises de parterre. Libres immédiatement et 15 juillet. boul. Renaud, Rivière-du-Moulin. Tels.: 549-3312 ou 543-8631.
F-1507

APPARTEMENT: neuf, meublé, 4½ pièces, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude fournie, laveuse et sécheuse, installées, libre immédiatement. Très beau coin le long de la rivière Chicoutimi, entrée indépendante. Tél.: 543-7459.
F- 1435

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, indépendante de la maison, $120.00; 1029, Joliet Chicoutimi, le jour sur semaine. Tél.: 543-0709, le soir: 549-3130.
F- 1407

APPARTEMENT: 3½ pièces, meuble, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, stationnement, sit é à 429, Champs Elysées, près de Centres d'achats, libre 1er juillet. Tél.: 543-9171.
F- 1423

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, situé 184, Bourassa, Chicoutimi. Tél.: 549-0592. Libre immédiatement.
F-1436

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, pour jeune couple, ou 2 garçons, Quartier Murdock. Tél.: 549-0181.
F-1395

APPARTEMENTS: 2½ pièces, meublés, situés rue Alma, Chicoutimi, 1 libre immédiatement, l'autre 1er juillet. Tels: 549-1655 ou 545-0149.
F-1518

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, entrée indépendante, stationnement d'auto, quartier résidentiel, idéal pour personne désirant paix et tranquilité. Tels: 543-5866 ou chalet: 678-2863.
F-1510

APPARTEMENTS: meublés, 2½ pièces, situés à Rivière-du-Moulin, libres immédiatement, prix: $75.00, $80.00, $90.00. Tél.: 549-4704.
F-1394

## CHALETS A LOUER

2 CHALETS à louer, au mois ou à la semaine, libres immédiatement, au Lac Sébastien. Tél.: 673-4747.
F-1516

## LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: rue Pasteur, Chicoutimi-Nord, près de Polyvalente Charles-Gravel, 3½ pièces, chauffé, meublé. Tels: 543-6893 ou 549-8207.
F-1326

2 LOGEMENTS: 3½ pièces, meublés ou non, si désiré, situés Chicoutimi et Chicoutimi-Nord. Tels: 547-2393 ou 543-3113.
F-1467

PORT-ALFRED: 2 LOGEMENTS: 5 pièces, chauffés, eau chaude fournie, installations laveuse, sécheuse, meublés ou non meublés, situés 1111 rue Mathieu. Tél.: 544-6141.
F-1424

LOGEMENT: 3 pièces, cuisine, salon, 1 chambre, entrées laveuse, sécheuse. St-Philippe, Arvida, libre 1er juillet. Tél.: 548-4425.
F-1562

A JONQUIERE: 2 logements de 4 pièces, plus chambre de bains compiète, 1er plancher, 1 chauffé, 1 non chauffé, s'adresser à 547-9359, le jour, 547-1963.
F-1503

GRAND 4½ pièces, chauffé, eau chaude, tapis, stationnement, $110.00, urgent départ, 1er juillet. Tél.: 543-8308.
F-1511

## MAISONS A LOUER

BUNGALOW: 5½ pièces, à Chicoutimi-Nord, rue Viau. $135.00 par mois, chauffé, eau chaude fournie, éclairé, Tél.: après 4 heures p.m., 548-6470.
F-1393

## DIVERS

ACHETONS monnaie canadienne, $0.50, $0.25, et $0.10: 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-1379

FAIRE-PARTS: Futur (e)s marié (e)s: faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P. Q. Tél.: 545-4474.
F-866

SERVICE DE TRADUCTION, par un expert, taux raisonnable, français à l'Anglais, pour informations, Peter Eves. Tél.: 668-7551.
F-1386

## FEMMES DEMANDEES

GERANTES DE BOUTIQUES dans vêtements pour dames demandées. Se présenter à: Boutique Ziba, Place du Royaume.
F-1389

VENDEUSES D'EXPERIENCE: pour travail à l'année, plus chance d'avancement. Se présenter à Boutique Marie Luv, Place du Royaume.
F-1392

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de besoins courants, Région de France, division Familex. Pour informations: Tels: à Mme Bertrande Tremblay-Bradet, 549-6728 ou 542-2854. Pour le Lac St-Jean, s'adresser à Mme Lisette Ménard, 871, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien. Tél.: 679-1073.
F-1408

## HOMMES DEMANDES

AGENTS DE SECURITE pour Hauterive, Sept-Iles et Fermond, bonnes conditions de travail. Exigences: posséder permis d'agent de sécurité. Pour entrevue, se présenter à Pinkerton du Canada, 580, Grande-Allée Est, suite 170 ou tél.: 522-1516.
F-1388

AGENTS PUBLICITAIRES: demandés pour travail à plein temps et temps partiel, très bonnes conditions, possédant auto. Tél.: 544-5983.
F-1412

HOMMES DEMANDES: 20 ans et plus, bonne apparence, possédant automobile, pour faire vente d'appareils électriques, entrainement de 3 semaines, fourni et payé. Informations: 547-0754.
F-1396

## OFFRE DE SERVICES

DAME offre ses services pour garder enfants à son domicile, avec expérience. Tél.: 549-3164.
F-1438






**HABITAT SAGUENAY**

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépia Inc., Tél.: 549-4322.

# CARRIERES ET PROFESSIONS


**MENUISIERS DEMANDES**

*Pension et voyage payés, pour Winnipeg, Manitoba.*

Contacter: **M. A. LAPOINTE,**

LE 12 ET 13 JUIN
**A: 543-4424**


Les centres de Main-d'Oeuvre du Canada pour étudiants du Saguenay-Lac St-Jean regrettent de ne pouvoir vous présenter les quelques 2,368 étudiants(es) n'ayant pas encore trouvé d'emploi pour cet été.

**Attention, étudiants, présentez-vous au Centre de Main-d'Oeuvre de votre localité.**


**BOMBARDIER LTEE**

Zone du Québec
requiert les services d'un

**GERANT DE DISTRICT**
pour la division Moto-Ski

Il devra assumer la responsabilité des territoires de Québec, Lac St-Jean, Côte Nord.
QUALIFICATIONS:
1. Formation: Travaille ou a déjà travaillé dans une compagnie de finance, minimum 4 ans.
2. Qualités: Dynamisme, imagination, initiative personnelle, location Québec et environs.
3. Conditions: Salaire approprié à la compétence, automobile, avantages sociaux.

Soumettre curriculum vitae à:
BOMBARDIER LTEE
Zone du Québec
a/s M. André Samson
1350, rue Nobel
Boucherville, Qué. J4B 1A1


# La Déclaration des droits de l'homme, "un instrument quasi constitutionnel" *Bora Laskin*

Par STUART LAKE

OTTAWA (PC) — Le juge en chef de la Cour suprême, M. Bora Laskin, a déclaré mercredi que toute preuve recueillie par la police et qui est un déni des droits garantis par la Déclaration des droits de l'homme ne devrait pas être admissible devant les tribunaux.

Le juge en chef, rendant un jugement minoritaire, dans le cas d'un automobiliste condamné pour avoir conduit alors que ses facultés avaient été affaiblies par l'alcool, et qui avait interjeté appel, a décrit la Déclaration comme un "instrument quasi constitutionnel", ajoutant que les tribunaux devaient se garder de l'enfreindre et, pour cela, qu'ils devaient rejeter toute preuve obtenue en violation des droits de la personne garantis par cette Déclaration.

### JUGEMENT MAJORITAIRE

Toutefois, la Cour suprême, dans son jugement majoritaire, ne s'est pas rangée du côté du juge en chef: elle a maintenu le verdict de culpabilité prononcé par une cour d'instance inférieure contre Thomas Arthur Hogan, de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse.

La Cour suprême, dans son ensemble, a soutenu que le principe de droit commun au sujet des preuves illégalement obtenues a encore force de loi au Canada.

Ce principe établit que toute preuve peut être introduite en cour à condition qu'elle soit pertinente, et ce, à la discrétion du juge qui préside.

### LA PREUVE

La preuve démontrait que Hogan a été stoppé par la police, tôt le matin le 5 juin 1972, et s'est vu demander de se rendre au poste de police de Dartmouth pour y subir le test de l'ivressomètre.

Sur le chemin du poste, Hogan a demandé à son amie d'appeler son avocat. Au poste, et juste avant de subir le test, il a entendu la voix de son avocat en dehors de la pièce. Mais la police lui a refusé de consulter l'avocat avant de subir le test.

Le juge Roland Ritchie, qui a rédité la décision majoritaire de la Cour suprême, s'est dit d'avis qu'il n'avait aucun doute que la police avait fait légalement une requête pour un test d'ivressomètre et que le fait que Hogan aurait pu refuser de subir ce test avant d'avoir consulté son avocat ne signifiait pas que les policiers avaient obtenu le test par des moyens illégaux ou par tricherie.

La preuve, poursuit le juge Ritchie, était pertinente, puisqu'elle a amené la condamnation de Hogan. "Même si la preuve avait été obtenue de façon illégale ou impropre, il n'y avait aucun raison de l'exclure dans un tribunal qui jugeait en vertu du droit commun."

Selon le juge Ritchie, le rapport minoritaire du juge Laskin se fonde sur des causes jugées aux Etats-Unis, où la règle veut maintenant qu'on rejette toute preuve obtenue en violation des droits garantis par la Constitution américaine.

Mais, toujours selon le juge Ritchie, aux termes de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord - considéré comme la contrepartie de la Constitution américaine - ne contient aucune provision qui permette d'agir comme les Américains.

### LES ARGUMENTS LASKIN

Pour sa part, le juge en chef Laskin a noté que, dans une cause antérieure, la Cour suprême avait rendu un jugement à l'effet qu'un automobiliste qui avait refusé de subir le test de l'ivressomètre, avant d'avoir consulté son avocat, devrait être acquitté d'une accusation d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

"La question qui se pose, en conséquence, poursuit le juge, c'est de savoir si la sauvegarde de ce droit de consulter un avocat ne devrait dépendre que de la force de caractère ou de la ténacité d'un accusé, pour donner lieu à ce genre de situation, ou s'il n'existe pas déjà également une sanction de la règle de l'inadmissibilité de la preuve lorsque les policiers sont capables de rompre la résistance d'un accusé contre un test d'ivressomètre, et qui ne veut pas le subir tant qu'il n'a pas eu accès à un avocat.

"Rien d'autre ne pourrait donner une assurance raisonnable que le droit d'un individu de consulter un avocat soit respecté par les policiers, dont le devoir de faire respecter la loi est lié à l'obligation de lui obéir.

Le juge Laskin a également fait remarquer que la règle américaine, de ne pas admettre ce genre de preuve obtenue illégalement, était une création de la Cour suprême des Etats-Unis et n'était pas dictée par la Constitution.

### CONCLUSION LASKIN

"On peut dire, ajoute le juge Laskin, que l'exclusion de preuves pertinentes n'est pas la bonne façon de mettre fin aux pratiques illégales de la police et que cette exclusion ne fait que permettre à un criminel d'échapper à une condamnation.

"Cependant, là où il est question de garanties constitutionnelles, la considération la plus pertinente est celle-ci: est-ce que ces garanties, fondamentales pour notre société, devraient être à la merci des forces de l'ordre, et est-ce qu'on devrait fermer les yeux lorsque ces garanties sont violée parce qu'il est plus important d'obtenir une condamnation?"

L'appel de Hogan a été entendu en novembre, un mois avant que le juge Laskin devienne juge en chef. Le juge Wishart Spence a été le seul autre à appuyer le juge Laskin dans son jugement.

# Lock-out prévu

TORONTO (PC) — Les quelque 9,500 travailleurs, à l'emploi des trois plus grandes entreprises de transformation des viandes ont repoussé hier les termes d'un rapport de médiation. Il apparaît donc inévitable maintenant que les employeurs décrèteront un lock-out.

M. Roméo Mathieu, directeur du Syndicat canadien des travailleurs de l'alimentation, a indiqué que c'est dans une proportion de 91 pour cent que les membres du syndicat ont participé au vote sur le rapport de médiation. M. Mathieu n'a cependant donné aucun chiffre sur les résultats de cette consultation auprès de ses membres.

En Alberta, 2,500 travailleurs font face, depuis le 5 juin, à un lock-out décrété par leur employeur, la Canada Packers Ltd, Swift Canadian Ltd, and Burns Food Ltd. Cette mesure avait été prise par les patrons une journée seulement après qu'ils eurent accepté les recommandations du médiateur provincial, M. William Dickie, sous-ministre ontarien du Travail.


POUR INSERER UNE
**ANNONCE CLASSEE**
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
ALMA
662-8001
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER



**TARIF D'ABONNEMENT**

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:

1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:

1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.


# PATRONS




**ROBE POPULAIRE!**

Patron imprimé 9040
Grandeurs: 10½ x 20½

Par Marian MARTIN

Votre choix de robe populaire - le nôtre aussi - est confortable des épaules et rapide à endosser, pas de couture à la taille. Elle est facile à confectionner dans des tissus légers.

Patron imprimé 9040

Demi-grandeurs: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½

La grandeur 14½ (buste 37) requiert 2 5/8 verges de tissu 45 pouces de largeur.

Envoyez $1.00 pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour livraison de première classe et pour manipulation.

Envoyez commande à MARIAN MARTIN, Le "Quotidien", 60 Progress Avenue, Scarborough, Ont. M1T 4P7.

Un patron gratis à votre choix pour commander, un patron gratis à l'intérieur du nouveau catalogue de patrons printemps-été. 100 modèles, toutes grandeurs, un coupon pour patron gratuit. Envoyez $0.75 maintenant.

Livre Cousez-tricotez, avec patron à tissu de base $1.25.

Livre "Modes Instant" $1.00

Livre Couture "Instant" $1.00.

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7

Numéro .....

Taille .....

Nom .....

Adresse .....

# AVIS DIVERS

**Non responsabilité:**

Par la présente, M. Raymond Latulipe du 105, rue Downing, Arvida ne se tient plus responsable des dettes contractées par son épouse Madame Raymond Latulipe (née Judith Mercier).

Signé:
RAYMOND LATULIPE

**DEMANDE DE PERMIS DE TRANSPORT ET REMORQUAGE SPECIAL**

Le soussigné formule à la Commission des Transports du Québec la demande de permis spécial de transport & remorquage de maisons mobiles, roulottes et tente-roulottes.

Classe: (A): Transport restreint, service local.

Service (A): Alma et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites dudit endroit.

**(B): Transport restreint, longue distance, rayon.**

(B): De Alma à tous les endroits situés **dans un rayon de 350 milles de ladite** localité et avec possibilité de retour.

Les frais de transport devront être payés par le fabricant ou le détaillant ou le consommateur selon l'entente. Le présent permis est pour une durée de 8 mois.

Toute opposition à la présente demande doit être formulée dans les quatre (4) jours à la Commission des Transports du Québec à compter du 12 juin 1974.

André Lavoie
Lavoie Texaco
Service Enr.,

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
VILLE DE BAGOTVILLE

**APPEL D'OFFRES**
**AQUEDUC, EGOUTS INFRASTRUCTURE DE RUES RUES HERVEY-TREMBLAY, ELZEAR BOIVIN, DUBERGER ET 344.**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que des soumissions seront admises pour la pose de conduites d'aqueduc, d'égouts et de la mise en forme de rues des rues Hervey-Tremblay, Elzéar Boivin, Duberger et 344 de la ville de Bagotville.

Les plans et devis de ces travaux seront disponibles sur dépôt de $100.00 au bureau de l'Ingénieur-Conseil Emile A. Daoust de Chicoutimi et pourront être consultés au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité pendant les heures de bureau.

Lesdites soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% du coût total de la soumission, ou, d'un "Certificat" dûment en force, AVEC QUITTANCE DE PRIME de "Bid Bond".

L'ouverture des soumissions se fera vendredi, le 21 juin 1974 à 15:00 heures au bureau du secrétaire de la Municipalité.

La Ville de Bagotville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le début des travaux sera autorisé vers le 1er juillet et devront être complétés avant le 30 août 1974. Après cette date, une pénalité de $100.00 par jour s'appliquera nonobstant les dispositions du code civil.

Donné à Bagotville ce 10ième jour de juin 1974.

Marc Potvin,
Secrétaire-Trésorier.



APPUI A KISSINGER — Trois membres du Comité des Affaires extérieures du Sénat ont accordé leur entier appui au secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, hier, au cours d'une conférence de presse au Capitole. Ce sont MM. J.-W. Fulbright, à gauche; Edmund Muskie, au centre et Hubert Humphrey, à droite.

(Téléphoto-AP)

# On continue à mêler le nom de Kissinger à l'affaire Watergate

WASHINGTON (AFP) — Le coup de semonce d'Henry Kissinger, mardi à Salzbourg, n'a pas désarmé la presse américaine, qui a pris comme cible le secrétaire d'Etat. Elle continue, avec une vigueur renouvelée, mercredi matin, de mêler le nom du chef de la diplomatique américaine au Watergate et à ses affaires annexes.

Le choc de la surprise passé, l'éloge quasi-général de l'action de M. Kissinger, prononcé comme pour exorciser sa menace de démission, les hommes de loi ont repris l'instruction de scandale et les journalistes leur inquisition. Ce qui est devenu "L'Affaire Kissinger" a rejeté loin en pages intérieures des journaux les aspects diplomatiques du président Nixon au Proche-Orient pour replacer à la "une" des documents secrets du FBI, des récits d'écoutes téléphoniques, des exposés de procédure juridique... et le mot "Impeachment".

Le New York Times, le Washington Post, le Boston Globe proposent à leurs lecteurs des extraits de rapports officiels qui ne répondent pas précisément à l'exigence proclamée mardi par M. Kissinger: "blanchissez mon nom".

### ACCUSATIONS

Ces documents laissant clairement entendre que le secrétaire d'Etat à joué un rôle plus étendu qu'il ne l'a affirmé, dans la décision et l'exploitation d'écoutes téléphoniques de 13 fonctionnaires et quatre journalistes entre mai 1969 et juillet 1971.

Depuis huit mois qu'il dirige le département d'Etat, M. Henry Kissinger a compté sur ce qu'il appelle un climat de confiance mutuelle avec les Américains, pour conduire — de main de maître — la politique étrangère des Etats-Unis.

"Je ne dirige pas mon travail comme s'il s'agissait d'une conspiration", a-t-il répliqué vertement à une question jugée trop directe d'un journaliste.

Il n'empêche que ses dénégations, ses affirmations d'innocence et finalement sa menace de démission rencontrent du Watergate. Il devra maintenant faire face aussi à la commission judiciaire de la Chambre des représentants, dont l'un des membres, M. Joshua Eilberg, démocrate de Pennsylvanie, a affirmé mercredi matin que la commission avait en sa possession des documents prouvant qu'Henry Kissinger était de ceux qui sont à l'origine de la décision de placer sur tables d'écoute plusieurs personnes.

Le secrétaire a reçu un relevé de plus de 50 conversations espionnées, a précisé M. Eilberg, se référant au dossier qui lui a été montré.

L'hydre du Watergate a une nouvelle tentacule qui risque de grossir démesurément. L'administration Nixon ne s'est maintenue à flot que par la capacité d'Henry Kissinger de rester à l'écart du bourbier du Watergate, souligne le Washington Star. Il semble que le secrétaire d'Etat vient de s'y engager...

# Nouvelles américaines en bref

### REFORME MONETAIRE

**WASHINGTON (Reuter) — Les ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales du "comité des 20", chargés par le Fonds monétaire international FMI de proposer une réforme du système monétaire international, entament mercredi à Washington une séance de travail de deux jours.**

**Le mandat que leur avait confié les 126 pays membres du FMI était de proposer de nouvelles dispositions économiques et financières qui établirait un nouvel ordre monétaire et éviterait le retour des crises monétaires qui ont secoué le monde occidental au cours de ces dernières années.**

**En septembre dernier, lors de la réunion annuelle du FMI à Nairobi, les ministres s'étaient fixé la date limite du 31 juillet de cette année pour l'aboutissement de leurs travaux.**

**Mais les événements de ces neuf derniers mois, l'inflation galopante et la crise de l'énergie, aggravée par la hausse soudaine des prix du pétrole notamment, ont pratiquement exclu tout espoir de parvenir à un accord et à la mise en place d'un nouveau système à la date prévue.**

### RUSH-INFLATION

WASHINGTON (AFP) — Un retour du contrôle des prix et des salaires pour freiner l'inflation aux Etats-Unis a été rejeté, mardi, à Washington par le nouveau "coordinateur" économique du président Nixon, M. Kenneth Rush.

S'adressant aux membres de l'Association nationale des industriels, M. Rush a affirmé la détermination de l'administration à lutter contre l'inflation, mais, a-t-il souligné, "les contrôles ont fait leur temps". Au contraire, a poursuivi le "coordinateur", "nous tenterons de soigner cette vieille maladie avec des vieux remèdes", la traitant sur les plans "monétaire et fiscal".

M. Rush répondait ainsi à la proposition faite la veille par le président de la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants, M. Wilbur Mills, de revenir au contrôle des prix et des salaires imposé par le président Nixon, en 1971, et abandonné récemment.

Le coordinateur a d'autre part ajouté qu'une réduction des impôts, présentée mardi encore devant le Congrès par l'économiste Walter Heller comme une mesure possible pour réduire l'inflation, serait "désastreuse" pour le budget.

### OTAGE

**NEW YORK (Reuter) — Grâce à des bonbons une fillette de cinq ans a échappé mercredi à l'homme armé qui la retenait depuis lundi soir en otage, dans un bâtiment situé dans un quartier pauvre de New York. Elle s'est réfugiée auprès des policiers.**

**L'un deux avait rampé jusqu'à la porte entrouverte de l'appartement où le tireur, un ancien malade mental, s'était retranché avec la fillette, Averelle Kinsley, et avait agité devant les yeux de l'enfant un paquet de bonbons. Celle-ci avait sauté des genoux de son ravisseur, qu'on avait vu un instant auparavant brandir un révolver en direction de sa tempe, et avait couru vers le policier.**

**L'homme s'est ensuite rendu aux forces de sécurité. Il avait mortellement blessé Fred, le père d'Averelle, âgé de 34 ans, qui a succombé à son arrivée à l'hôpital.**

**Au cours du siège, il avait aussi tiré quatre ou cinq coups de feu en direction des policiers, blessant l'un d'eux au poignet.**

**C'est la mère d'Averelle, Peggy, qui avait donné l'alerte, lundi soir, après s'être enfuie de l'appartement. Elle avait précisé que l'homme était le frère de sa belle-mère, Flyod Steele.**

### LOS ANGELES TIMES

LOS ANGELES (AP) — "Los Angeles Times", faisant état d'un rapport confidentiel préparé par M. William Dixon, membre de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, a affirmé, mercredi, que le lendemain du jour où il a entendu pour la première fois parler de l'affaire du Watergate, le président Nixon a invité l'ex-ministre de la Justice John Mitchell à "refuser toute collaboration, à plaider le cinquième amendement..."

Le "Times" précise que M. Dixon a utilisé des équipements électroniques perfectionnés pour déchiffrer les bandes magnétiques de la Maison blanche et que son mémorandum comportait toute une série de déclarations qui auraient été écartées des transcriptions de la conversation communiquées par la Maison blanche.

### FIN DE GREVE

**NEW YORK (AFP) — Quelque 110,000 ouvriers de l'industrie américaine du vêtement masculin sont retournés au travail, mercredi, après avoir ratifié l'accord sur un nouveau contrat de travail réalisé au cours du dernier week end.**

**Ce retour au travail intervient à la suite d'une grève de 11 jours qui avait paralysé pratiquement l'industrie du vêtement masculin aux Etats-Unis, interrompant la production dans quelque 750 usines et ateliers à travers le pays et surtout dans la région newyorkaise.**

**Les grévistes de retour au travail semblent apparemment très satisfaits de leurs salaire horaire moyen de $3.50 à $4.50 sur une période de trois ans ainsi qu'une clause d'échelle mobile.**

**De leur côté, les entreprises affectées par la grève espèrent qu'une reprise rapide de la production et des livraisons n'affectera pas trop la distribution des vêtements d'automne auprès des magasins et boutiques.**



TOUJOURS AU TRAVAIL — Le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger, a rencontré, hier, le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne de l'Ouest, M. Hans Dietrich Genscher. M. Kissinger arrivait d'Autriche pour entreprendre des pourparlers avec M. Genscher. (Téléphoto-AP)

# On veut empêcher la publication d'un livre choc: "Président Kissinger"

NEW YORK (Reuter) — L'éditeur américain Maurice Girodias envisage d'attaquer le gouvernement des Etats-Unis et de réclamer $10 millions de dommages et intérêts pour tenter d'empêcher la publication d'un livre au titre choc: "Président Kissinger".

M. Girodias, qui est d'origine française, s'était fait un nom dans les années cinquante, en parvenant à publier malgré la censure des ouvrages comme "Lolita" de Vladimir Nabokov, ou "Tropique du Cancer" d'Henry Miller.

Au cours d'une conférence de presse, il a fait savoir qu'il était contraint de quitter les Etats-Unis, par les services de l'immigration, et qu'il ne serait plus, alors, en mesure de publier le livre en question.

L'immigration a entamé une procédure d'expulsion contre lui après avoir reçu une lettre affirmant que le livre était dégoûtant et pornographique, affirme M. Girodias. Il reconnaît que l'ouvrage contient quelques scènes d'amour très poussées mais en aucun cas elles ne sont pornographiques, a-t-il affirmé.

Le livre présente l'actuel secrétaire d'Etat américain comme un héros qui change la face du monde grâce à son intégrité et ses dons de diplomate, déclare un des auteurs de l'ouvrage.

"Il ne fait aucun doute que toute l'affaire vise à éliminer ce livre au titre dangereux en éliminant son éditeur", affirme encore M. Girodias.

Il déclare également que des informations confidentielles de son dossier à l'immigration ont été révélés, que divers membres du département auxquels il a eu affaire ont fait à son sujet des commentaires diffamants et que sa réputation était atteinte et ses moyens d'existence menacés.

Un porte-parole des services d'immigration newyorkais a déclaré qu'aucune information à caractère confidentiel n'a été donnée.

### LES CO-AUTEURS

M. Girodias, qui est un des auteurs de l'ouvrage, affirme encore que la censure menace de le contraindre à quitter un pays où il était venu chercher, en 1967, la liberté d'expression. Les autres auteurs de ce livre ont pour nom : Monroe Rosenthal, Donald Munson, Susan Wasserman et Marco Vassi.

# DECES

**MAURICE PAQUET**

A Arvida, le 12 juin 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé **M. Maurice Paquet,** époux de Dame Juliette Paradis. Il demeurait au 205, Couture, Arvida. Les funérailles auront lieu samedi, le 15 juin 1974 à 11 hres. Départ Nault & Girard Inc., 223 Lasalle, Arvida à 10:30 hres pour l'Eglise St-Jacques et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

**GABRIELLE LACASSE**

A Jonquière, le 11 juin 1974, à l'âge de 70 ans est décédée **Dame Gabrielle Lacasse,** épouse de Napoléon Brassard. Il demeurait au 163, St-Simon, Jonquière. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 juin 1974 à 3 hres. Départ Caron Inc. 146 de la Fabrique Jonquière à 2:30 hres pour l'Eglise St-Dominique et de là au cimetière paroissial.

Direction: Caron Inc. Jonquière.

**ADAM SIMARD**

A Jonquière, le 10 juin 1974, à l'âge de 62 ans et 11 mois, est décédé **M. Adam Simard,** époux de Dame Alma Lavoie. Il demeurait au 90, rue Gauthier à Larouche. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 juin 1974, à 3 hres. Départ Centre de loisirs de Larouche à Larouche à 2:30 hres pour l'Eglise St-Gérard-Magella et de là au cimetière de Larouche.

Direction: Caron Inc.

**ERMIDAS BERNARD**

A Alma, le 11 juin 1974, à l'âge de 72 ans et 6 mois, est décédé **M. Ermidas Bernard,** époux de Dame Blandine Arseneault. Il demeurait à rue St-Jean à St-Jérôme. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 juin 1974 à 3 hres. Départ Desbiens & Frères Inc., 9 de la Gare, St-Jérôme à 2:30 hres pour l'Eglise St-Jérôme et de là au cimetière paroissial.

Direction: Desbiens & Frères Inc., St-Jérôme.

**CHARLES THERRIEN**

A Dolbeau, le 12 juin 1974, à l'âge de 75 ans est décédé **M. Charles Therrien,** époux en 1ère noces de Feu Dame Marie-Anne Maillotte et en 2ième noces, de Dame Hélène Lemieux. Il demeurait à Albanel. Les funérailles auront lieu, samedi, le 15 juin 1974 à 2 hres. Départ Marcel Dion, 165, Principale, Albanel à 1:30 hre pour l'Eglise d'Albanel et de là au cimetière paroissial.

Direction: Marcel Dion Albanel.

**HELENE HEBERT**

Accidentellement à Québec, le 10 juin 1974, à l'âge de 19 ans et 7 mois, est décédée **Hélène Hébert,** fille de M. Lucien Hébert et de Dame Carmen Couture. Elle demeurait au 418, rue Principale, St-Prime. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 juin 1974 à 2:30 hres. Départ Jean-Marie Laberge, 103 12e Avenue, St-Prime à 2 heures pour l'Eglise de St-Prime et de là au cimetière paroissial.

Direction: Jean-Marie Laberge, St-Prime.

**Mme Colette Blouin-Beaudoin,** 36 ans, 169 Chanoine-Boucher, Beaupré.

— — —

**Mme Alexina Hébert-Bérubé,** 83 ans, 187, 18e Rue, Québec.

— — —

**M. Elzéar Boilard,** 65 ans, 28 boulevard Notre-Dame, Pont-Rouge.

— — —

**M. Albert Bouchard,** 80 ans, 844 Chanoine-Scott, Ste-Foy.

— — —

**Mme Raymonde Dumas-Caron,** 51 ans, 2624, rue Montbray, Ste-Foy.

— — —

**Mme Yvonne Larochelle-Chabot,** 70 ans, L'Hôtel-Dieu de Lévis.

— — —

**M. Rosario Chevalier,** 60 ans et 7 mois, 91 rue Ste-Marie, Beaupré.

— — —

**Mme Thérèse Rioux-Demers,** 59 ans, 3245, Nobel Ste-Foy.

— — —

**M. Paul-Emile Drolet,** 67 ans, 414, rue Latourelle, Québec.

— — —

**M. Louis Fontaine,** 67 ans, autrefois de St-Lambert de Lévis.

— — —

**Mme Anais Gagnon-Gagnon,** 82 ans, autrefois No. 1065, avenue Marguerite-Bourgeois.

— — —

**Mme Florence Bédard-Genois,** 58 ans, 1667, rang St-Paul, St-Léonard, comté Portneuf.

— — —

**M. Gérard Gosselin,** 53 ans, Hôtel-Dieu de Québec.

— — —

**M. J.-Louis Goulet,** 76 ans et 3 mois, 145, 45e Rue ouest, Charlesbourg.

— — —

**M. Paul Gaudreault,** 60 ans et 11 mois, 1225, boulevard Masson.

— — —

**M. Benoit Laliberté,** 75 ans, 182 rue Pruneau, Ville-de-Vanier.

— — —

**M. Georges Leclerc,** 52 ans et 11 mois, 503, 14e Rue, Québec.

— — —

**M. Lauréat Martel,** 67 ans et 3 mois, Centre d'Accueil de St-Eugène.

— — —

**Mme Marie-Blanche Mathieu,** 79 ans et 3 mois, 6805, avenue Royale, Ange-Gardien.

— — —

**M. Eddy Murphy,** 38 ans et 11 mois, autrefois de Dosquet, comté Lotbinière.

— — —

**M. Pierre Picard,** 16 ans et 10 mois, 35, 8e Rue, Montmagny.

— — —

**Mme Cécile Bédard-Potvin,** 30 ans, St-Léonard, comté Portneuf.

— — —

**Mme Mariette Ratté,** 70 ans, 1599, St-Cyrille, Ancienne-Lorette.

— — —

**Mme Aristina Loumakis-Tcharos,** 79 ans, 809, avenue Bon-Air, Ste-Foy.

— — —

**M. Octave "Tibi" Turgeon,** 68 ans, 170, 26e Rue Québec.

# BRIDGE

**Qu'en pensez-vous?**

Un correspondant de Rimouski me soumet le cas suivant: "En Sud je détenais la main suivante:—

Pi-8
Co-7-4-2
Ca-R-V-9-8-5
Tr-9-8-6-4

Alors que personne n'était vulnérable, mon partenaire en Nord ouvrait par 2-coeurs, enchère naturelle nous obligeant de rechercher une manche. Mais voici qu'Est intervenait à 2-piques. Quelle devait être mon attitude?"

Si chacun a droit à ses préférences, je dois vous avouer que personnellement j'ai rejeté les fortes ouvertures à deux trics et ceci pour deux raisons principales. Tout d'abord en adoptant les ouvertures naturelles à deux trics pour couvrir les mains de grande puissance, vous n'avez plus rien pour couvrir les mains présentant une longue suite et une force d'honneurs insuffisante pour justifier une ouverture à un tric. S'il vous est possible de tenter un barrage au palier de trois trics, tout va bien. Mais si cependant au palier de trois trics vous outrepassez votre marge de sécurité, vous êtes donc réduit au silence alors qu'une ouverture à deux trics aurait donné à votre partenaire une bonne image de votre main et pour les adversaires la marge des informations étant réduite. Nul doute que les mains présentant une longue suite et une force d'honneurs très limitée sont beaucoup plus fréquentes que les mains de grande puissance.

Enfin Culbertson et Goren accepteraient les fortes ouvertures à deux trics avec des mains qui étaient à une levée près de la manche. Comme ses ouvertures à deux trics engageaient les joueurs à se rendre à la manche, ainsi fatalement ils devaient subir une perte alors que la somme des gagnantes se limitait à neuf!

Revenons à nos moutons que doit dire Sud?

Tout d'abord s'il n'y avait eu aucune interférence, Sud aurait annoncé 3-carreaux, la possibilité d'un chelem pouvant reposer sur la valeur de cette suite. Une poussée à 4-coeurs aurait été tout à fait fautive car elle aurait nié chez Sud la présence de premiers et seconds contrôles.

Dans le cas présent Sud a le choix entre l'annonce 3-carreaux, ce qui pourrait enthousiasmer un partenaire audacieux, ou un passe-parole. Je n'aurais aucun attrait pour l'enchère 3-coeurs qui pour le parteniare tout serait encore à deviner.

Après la redéclaration de l'ouvreur l'attitude de Sud peut varier. Si Nord est revenu simplement à 3-coeurs, il peut encore y avoir des possibilités de chelem, mais plutôt légères, le partenaire devant avoir trois as et une suite coeur affranchie.

Si cependant l'ouvreur est revenu à 4-coeurs ou a indiqué un bicolore en annonçant 3-trèfles, un chelem devient beaucoup plus attrayant alors qu'ainsi Nord aura montré un minimum de dix gagnantes. Ainsi Sud peut espérer que la coupe d'un pique et le roi de carreau élèveront à douze la somme des gagnantes. Ainsi tout d'abord il fera la vérification des as et si le partenaire peut en promettre trois, un petit chelem méritera d'être tenté.

De toutes façons après l'ouverture de force à 2-coeurs, Sud peut envisager qu'il détient une bonne main dont l'efficacité peut être accrue si réellement la force principale des adversaires se trouve à pique.

Noël Duchesne

# "C'est un grand jour pour nos deux pays" (R. Nixon)

LE CAIRE (Reuter) — Le président Richard Nixon est arrivé, mercredi, au Caire pour une visite de trois jours en Egypte, première étape d'un voyage d'une semaine au Proche-Orient qui le conduira successivement en Arabie séoudite, Syrie, Israël et Jordanie.

Premier président des Etats-Unis à se rendre en Egypte depuis plus de 30 ans, M. Nixon sera également le premier chef d'Etat américain à visiter les quatre autres Etats prévus à cet itinéraire.

Huit mois après l'ouverture du pont aérien qui a permis à Israël de tenir bon contre l'Egypte lors de la guerre d'octobre, trois mois après la normalisation des relations américano-égyptiennes, c'est par un accueil triomphal que le président Nixon et son épouse Patricia ont été accueillis à l'aéroport du Caire, où leur descente d'avion a été saluée par une salve de 21 coups de canons en présence de milliers d'Egyptiens agitant d'innombrables drapeaux américains et des portraits des deux chefs d'Etat.

### ACCUEIL CHALEUREUX

Les deux chefs d'Etat se sont serré la main devant le Boeing 707 qui venait de conduire le président américain et sa suite de Salzbourg. Les deux hommes et leurs collaborateurs étaient en costume sombre alors que les milliers d'Egyptiens auxquels était offert ce spectacle étaient en bras de chemise.

"C'est un grand jour pour nos deux pays", a déclaré le président Sadate en accueillant M. Nixon. "Cela est certainement vrai", a répondu ce dernier.

L'Egypte, a ajouté le président Sadate, tient M. Nixon et le peuple américain en grande estime.

Le président Nixon a passé en revue une garde d'honneur égyptienne pendant que son épouse échangeait quelques mots avec Mme Sadate. Des bouquets de fleurs ont été présentés aux deux femmes et c'est sous un soleil resplendissant que le cortège a pris la route du Caire.

Des milliers de personnes, venues pour la plupart de la région du delta, étaient massées le long du parcours présidentiel.

### MESURES DE SECURITE

De strictes mesures de sécurité avaient été prises. Des tireurs d'élite se trouvaient sur les toits de l'aéroport et aux points stratégiques de l'itinéraire. Des membres de la garde présidentielle étaient postés derrière la piste de l'aéroport.

Six agents de sécurité juchés à l'arrière de la voiture présidentielle lui donnaient l'air d'être aussi chargée qu'un autobus cairote.

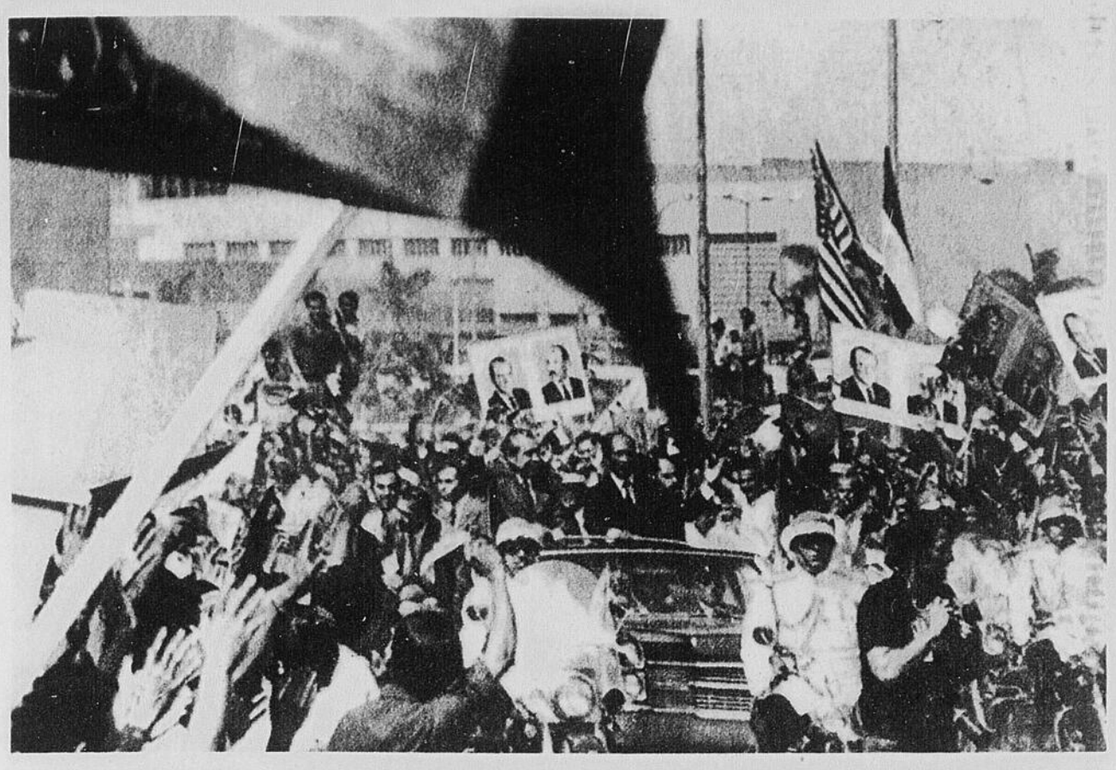
Le président Nixon a déclaré que sa visite avait un double objectif: oeuvrer en faveur du progrès économique, et élaborer une paix "permanente, juste et équitable".

Sans paix, il ne saurait y avoir de progrès, et sans progrès, il ne saurait y avoir de paix, a-t-il dit au président Sadate, qui se tenait à ses côtés.

M. Nixon a affirmé que sa visite "cimenterait les fondements des relations nouvelles entre deux grands peuples".



**VISITE AUX DANSEUSES — Les présidents Anwar Sadate et Richard Nixon se sont rendus féliciter les danseuses qui ont donné un spectacle après le dîner, au Palais Kubbah, au Caire. Le président Nixon et son épouse étaient les invités d'honneur au dîner d'Etat donné par le président Sadate, de l'Egypte. (Téléphoto-AP)**



**ACCUEIL TRIOMPHAL — Bannières le long de la route, drapeaux des Etats-Unis et de l'Egypte, panneaux d'affichage sur lesquels on pouvait voir les deux président Nixon et Sadate, tout y était pour un accueil triomphal au président Nixon, à son arrivée au Caire, hier. (Téléphoto-AP)**

# Régulièrement, Nixon et Kissinger recevaient des rapports du FBI

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon et M. Henry Kissinger ont reçu régulièrement des rapports du FBI, Sûreté fédérale basés sur des écoutes téléphoniques de mai 1969 à juin 1970, a indiqué mercredi, à une agence de presse américaine, une source qualifiée de "sure".

Selon cette source, dont l'identité n'a pas été révélée, mais qui aurait été, à l'époque, proche des milieux chargés de la surveillance électronique, les rapports, signés par M. Edgar Hoover, alors chef du FBI, auraient été livrés directement à MM. Nixon et Kissinger à la Maison Blanche. M. Kissinger était alors conseiller du président pour les questions de sécurité nationale.

Vers la fin de 1970, a précisé la source anonyme, M. Hoover donna l'ordre de remettre les rapports non plus à MM. Nixon ou Kissinger, mais à M. H.R. Haldeman, secrétaire général de la Maison Blanche. M. Haldeman continua à recevoir les compte-rendus du FBI jusqu'en février 1971.

M. Haldeman, qui a démissionné à la suite du scandale du Watergate, fait actuellement l'objet de poursuites gouvernementales pour le rôle qu'il aurait joué dans la tentative d'étouffement de l'affaire.

En tout 17 individus, parmi lesquels 13 fonctionnaires et 4 journalistes soupçonnés d'être à l'origine de fuites concernant la sécurité nationale des Etats-Unis, avaient fait l'objet d'une surveillance électronique.

Dans une déclaration faite le 22 mai 1973, le président Nixon avait reconnu avoir ordonné la pose de tables d'écoute pour surveiller des personnes douteuses.

Mardi, à Salzbourg, M. Henry Kissinger, actuellement secrétaire d'Etat, avait menacé de démissionner après avoir signifié qu'il n'accepterait pas d'être calomnié au sujet de tables d'écoutes. Il avait ajouté qu'il n'avait jamais directement ordonné la surveillance électronique de certains de ses collaborateurs.

Mercredi, le Washington Post relançait l'affaire en révélant que, selon certains mémorandums, M. Kissinger avait téléphoné à M. Edgar Hoover le 9 mai 1969, pour lui demander de surveiller quelques personnes.

Enfin, la source qui a contacté l'agence de presse américaine mercredi, a déclaré que le 10 mai 1969, soit le lendemain du coup de téléphone attribué à M. Kissinger, le général Alexander Haig était intervenu après du FBI. Le général Haig, qui était alors l'assistant de M. Kissinger, aurait, selon la source, demandé au FBI de placer des tables d'écoute après avoir indiqué qu'il agissait sous les ordres d'une personne haut placée à la Maison Blanche."

*Coupe du monde de football*

# Sécurité maximale pour parer à la crainte d'un commando-suicide

FRANCFORT (Reuter) — A la veille du coup d'envoi de la Coupe du Monde de football, des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises, à Francfort, à la suite de rumeurs rapportant qu'un commando-suicide composé d'Arabes et de Japonais se dirigeait vers cette ville.

Un porte-parole de la police a indiqué au correspondant de l'agence Reuter que le commando était composé de six Arabes et deux Japonais et venait probablement de Turquie.

A l'aéroport de Francfort, 450 policiers en uniforme et en civil ont pris position pour parer à toute éventualité.

Le porte-parole de la police a ajouté: "Nous n'avons obtenu aucune confirmation des rumeurs, mais nous avons pris toutes les mesures de précaution possible".

Il a précisé également que 2,000 policiers de Francfort avaient été mobilisés pour le match d'ouverture de jeudi après-midi entre le Brésil et la Yougoslavie, et qu'un piquet de policiers ceinturerait le stade dès l'aube.

### ESPACE AERIEN

Des policiers à cheval, des voitures, et des policiers avec des chiens patrouilleront dans les bois proches du Wald Stadium, tandis que des hélicoptères survoleront les lieux.

Les responsables de l'aéronautique ont reçu l'ordre de prévoir un espace aérien complètement dégagé dans un rayon de 3.7 km autour du stade.

Plus de 300 policiers en civil se mélangeront à la foule pour le match Brésil-Yougoslavie et 60 gardes du corps veilleront plus particulièrement sur la sécurité des hôtes d'honneur du match.

La forêt de sapins et de bouleaux proche du stade a été passée au peigne fin par des artificiers de l'armée cherchant d'éventuels lance-roquettes ou des engins à retardement dont l'explosion pourrait créer la panique dans le stade.

Toutes les installations sportives proches du stade ont été fermées pour la journée.

Comme le dit le porte-parole de la police: "Nous avons fait tout notre possible pour protéger les spectateurs et les acteurs du geste éventuel d'un fou."

**Crainte de menaces par l'URSS**

## *La Chine construit un système de défense civile*

PEKIN (Reuter) — La Chine, qui s'estime gravement menacée par l'Union soviétique, est en train de construire un système de défense civile à côté duquel la grande muraille aura l'air d'un château de sable, a déclaré mercredi à Pékin le chef d'une délégation indienne de passage dans la capitale chinoise.

M. Daniel Latifi a fait ces déclarations après avoir visité la ville portuaire de Talien, dans le nord-est de la Chine, où il a pu voir le labyrinthe de tunnels dans lequel les Chinois affirment être en mesure de disperser toute la population de la ville, soit plus d'un million d'habitants.

Ce complexe souterrain, semblable à ceux que des visiteurs ont déjà pu voir dans d'autres villes importantes, y compris Pékin, dispose d'écoles et de magasins, d'usines et d'installations de décontamination capables de faire face aux retombées nucléaires, a encore déclaré M. Latifi dans une interview.

Il a également pu voir un groupe d'enfants, dont le plus âgé devait avoir neuf ans, s'entraîner au maniement du fusil, avec de vrais balles.

Le nord-est de la Chine, en raison de sa longue frontière commune avec l'URSS et du fait que c'est la principale région industrielle du pays, est considéré comme une des régions les plus vulnérables.

M. Latifi a également déclaré que ses hôtes chinois lui ont assuré que de tels systèmes de défense civile existent dans toute la Chine, et que toute armée qui envahirait la Chine serait "enterrée".

***Sur l'Atlantique-Nord***

# Augmentations de tarifs aériens internationaux

FORT LAUDERDALE, (Floride-AFP) — De nouvelles augmentations des tarifs aériens internationaux sur l'Atlantique-Nord sont à l'ordre du jour à la conférence de l'IATA — International Air Transport Association — qui vient de s'ouvrir à Fort Lauderdale, en Floride.

Les représentants de quelque 40 compagnies aériennes participaient en effet des augmentations de prix, pour le secteur Atlantique, de 5 p.c. ou plus pour le mois prochain et de 8 p.c. ou plus à partir du 1er novembre.

Encore faudrait-il que de telles augmentations fassent l'unanimité — condition requise par les règles de l'IATA — parmi les compagnies. Une augmentation de 5 p.c. prévue pour le 1er juin n'a en effet pas pu être appliquée à la suite de l'opposition manifestée par la compagnie américaine National Airlines et par Air Canada. Cette fois-ci National n'est pas opposé à une hausse immédiate et Air Canada semble hésitant.

Les nouvelles hausses de tarifs souhaitées par les compagnies aériennes opérant sur l'Atlantique-Nord sont le résultat des coûts accrus provoqués par la vive progression des prix de carburant utilisé. Les compagnies prennent cependant le risque de décourager les voyageurs et d'accentuer la baisse du nombre des passagers aériens sur l'Atlantique-Nord enregistrée depuis l'été dernier.

## *Un OVNI fait trembler le midi de la France*

TOULOUSE (Reuter) — Tout le midi de la France, de la Côte atlantique à la Méditerrannée, en passant par Toulouse a été en émoi, mercredi à partir de 20 heures et a levé la tête vers le ciel.

Un étrange phénomène a, en effet, tracé dans le ciel des arabesques de couleur jaune, suivies de traînées bleuâtres.

En quelques minutes, le phénomène a été photographié des milliers de fois et les standards des journaux ont été bloqués.

S'agissait-il d'un de ces mystérieux OVNI, dont on ne parlait plus depuis quelques semaines, plus sérieusement d'un phénomène atmosphérique, comme on en voit fréquemment sous l'équateur, ou encore de la désintégration d'une fusée?

Selon l'observatoire de Marseille, il est exclu qu'il s'agisse d'un phénomène météorologique. L'hypothèse la plus vraisemblable est donc celle d'une fusée stratosphérique qui aurait explosé à très haute attitude, à la limite de l'atmosphère. Certains aviateurs estimaient qu'elle pouvait provenir du centre d'essais de Biscarosse, dans les Landes, mais les autorités militaires se refusent à toute déclaration.

"Italsex"

## *Des femmes critiquent l'Italien comme amant*

ROME (AP) — "Italsex", tel est le titre d'un ouvrage qui vient de sortir en librairie à Rome, et dans lequel 20 jeunes femmes étrangères, résidant en Italie, confient leurs impressions sur les performances amoureuses—louées par une légende tenace—de l'Homo-Italiano.

Le résultat est affligeant pour l'image de marque de l'amant transalpin, comme le montrent les tristes commentaires de ces dames.

"Ce sont des fantoches, pas des hommes", affirme l'Autrichienne. "Ils ne sont certainement pas des amants merveilleux, écrit la Chilienne. Ils ne s'intéressent qu'à la conquête de la femme et, quand le moment vient de passer aux actes, ils sont si fatigués qu'ils ne peuvent plus rien faire".

A peine moins sévère, la Soviétique remarque que "le mâle italien vit dans la crainte de ne pas être pris pour un superman". Et l'Australienne va jusqu'à dire que l'Italien "doit vous mettre enceinte immédiatement pour se prouver à lui-même, à ses parents et à ses amis qu'il est un vrai bourreau des coeurs".

Quant à la Hollandaise, elle vitupère non seulement la vanité invraisemblable de l'amant italien, mais aussi son habitude de juger volontiers les femmes, particulièrement les putains en la comparant à la "Mamma", à l'épouse au foyer et à la petite soeur.


Sears

PORTRAIT 8" X 10" EN COULEUR "IMPERIAL"



LE PORTRAIT EST ENTIÈREMENT FINI EN COULEURS EXTRAORDINAIRES

POUR 5 JOURS SEULEMENT

Le portrait de votre enfant pris avec films et matériaux Eastman "Professional" Ektacolour et nos fonds tout nouveaux en couleurs "Dynamic" qui vous assurent une fidélité des couleurs incomparables et un réalisme étonnant jamais vu auparavant. Il vous faut voir cette aubaine pour y croire!

PORTRAIT 8" X 10" 99¢ plus $0.50 frais de manutention

- Aucune obligation d'achat de portraits additionnels
- Portraits supplémentaires disponibles à des prix raisonnables.
- Limite: Une offre spéciale par enfant — deux par famille.
- Age limite: 3 semaines à 14 ans.
- Portraits de groupe: $0.99 pour chaque enfant additionnel.
- Choix de poses.
- Faites votre choix à partir de portraits finis — non d'épreuves.

Sears
SIMPSONS-SEARS

HORAIRES DES PHOTOGRAPHES
Du mardi 11 juin au samedi 15 juin 1974

Mardi, mercredi: 9:15 - 5:30
Jeudi, vendredi: 9:15 - 8:00
Samedi: 9:00 - 4:00